

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie
Option : Sociologie du Travail et des Ressources Humaines

Thème :

Le rôle des PME dans la résorption du chômage

Cas des PME de la commune de Bejaia

Réalisé par :

M^r : BETTAR Bachir

Encadré par :

M^r : DJENANE Sid-Ali

Année Universitaire

2012-2013

Session septembre

Remerciements

Au terme de ce modeste travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mon vif remerciement :

Mes remerciements vont, tout d'abord et, naturellement au dieu, le tout puissant pour m'avoir donné la force et la patience pour mener à terme ce travail.

Je ne remercierai jamais assez mon promoteur, Mr DJENANE qui, par ses idées originales, ses conseils pertinents, ses orientations, son savoir faire sa patience à m'écouter, m'a facilité la tâche et m'a donné toutes les chances de réussite.

Je tiens profondément de rendre un grand hommage à une grande mère fantastique je lui souhaiterai une longue vie.

Je remercie mes parents pour m'avoir précieusement aidés, motivés et encouragés sans relâchement, et ce tout au long de mes recherches.

J'adresse aussi un grand merci au personnel de la direction des PME et de l'artisanat, la direction des planifications et d'aménagement des territoires, ainsi que les entrepreneurs de la wilaya de Bejaia en l'occurrence Mr Brahmi, Mr Galloul Boualam, et Mr laalloui Yazid pour leurs collaboration et leurs accord des entretiens dans le cadre de mon enquête de terrain

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

DEDICACES

Je Dédie ce modeste travail :

Plus particulièrement à mes très chers parents qui ont été toujours à mes cotés tout au long de mon parcours d'études, et qui m'ont soutenu financièrement et moralement, je leur témoigne une grande reconnaissance et un profond respect.

A mes frères: Adel et massila

A ma sœur Sabrina et sa petite fille DANIA

A tout mes amis proches : nassim, djidji, massi, yacine, moumou, kimoo, akoo, cheikh, bounaim, nassima, samira, lynda et khellaf, mahi

.....etc

A tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie et que mon stylo n'a pas cité

SOMMAIRE

Introduction

Chapitre I : *Le cadre méthodologique de la recherche.*

Préambule

1. Les raisons du choix du thème.....	06
2. Les objectifs de la recherche.....	07
3. La problématique de recherche.....	07
4. Les hypothèses de recherche.....	10
5. La définition des concepts et des notions clés.....	11
6. La méthode et la technique utilisées.....	17
7. La population d'enquête.....	21
8. L'échantillon et l'échantillonnage.....	21

Chapitre II : *Généralités et domaines de recherche des petites et moyennes entreprises(PME).*

Section 1 : *Définitions, courants de recherche et spécificités des PME.*

1. Définition de la PME.....	23
2. Les courants de recherche en PME.....	30
3. spécificités des PME.....	35

Section 2: *L'importance relative des PME.*

1. La qualité de l'emploi dans les PME.....	40
2. Rôle des PME dans la création d'emploi.....	40
3. Part des PME dans la croissance économique.....	41
4. PME source majeure de recette a l'exportation.....	43
5. Les PME source d'innovation.....	44

Chapitre III: *la PME et création d'emploi en Algérie.*

Section 1 : *la répartition des PME algériennes.*

1. L'histoire de la PME en Algérie.....	46
2. Principales composantes de la PME et son évolution.....	49
3. La réalité de la PME en Algérie.....	51
4. Les contraintes face auxquelles se trouvent confrontées les PME algériennes.....	56

Section 2 : *les répartitions des PME et des emplois dans la wilaya de Bejaia.*

1. présentation de la wilaya de Bejaia.....	59
2. Présentation de population des PME dans la wilaya de Bejaia.....	61
3. Répartition des PME privées.....	63

Chapitre IV : *chômage et Politique d'emploi en Algérie.*

Section 1 : *la question du chômage et d'emploi en Algérie*

1. Les théories de chômage.....	75
2. La réalité du chômage et d'emploi en Algérie.....	77
3. Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie.....	79
4. Les caractéristiques de marché d'emploi et du chômage en Algérie.....	86

5. Les causes du chômage en Algérie.....	88
6. Les effets du chômage en Algérie.....	94
Section2 : la politique d'emploi mise en place par l'état Algérienne	
1. Dispositifs gérés par le ministre du travail.....	96
2. Dispositifs par l'agence de développement(ADS).....	98
3. Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle(DAIP).....	102
4. Dispositifs d'aide à la création d'activité.....	105
5. Dispositifs de protection des travailleurs et d'aide à la réinsertion gérés par la CNAC.....	108
Partie pratique	
Chapitre v : Analyse et interprétation des données de la recherche	
Section 1 : présentation et analyse des données de la première hypothèse.	
1. Données personnelles sur les entrepreneurs enquêtés.....	107
2. Présentation des données de la première hypothèse.....	117
3. Résultat des données de la première hypothèse.....	124
Section 2 : présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse :	
1. Analyse des données de la deuxième hypothèse.....	125
2. Résultats de la deuxième hypothèse.....	129
3. Pouvoir et avenir	129
4. Résultat des deux hypothèses	135
5. Conclusion.....	138
Liste bibliographique	
Annexes	

Liste des abréviations

Abréviation	Significations
ADS	Agence de Développement Social
AED	Aide aux Entreprises en Difficulté
ANSEJ	Agence National de Soutient à l'emploi des Jeunes
AGI	Accès aux autorisations globales d'importation
APSI	Agence de promotion et de suivi de l'investissement
ANDI	Agence national de développement de l'investissement
BIT	Bureau international de travail
BTPH	Bâtiment travaux publics hydrauliques
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CE	Commission européenne
CPE	Contrat de pré emploi
CNAC	Caisse national d'assurance chômage
CRE	Centre de recherche de l'emploi
CATI	Centre d'aide au travail indépendant
CNI	Commission national des investissements
CNAS	Caisse national d'assurance sociale
DIPJ	Dispositif d'insertion professionnelle des jeunes
DEJ	Délégué à l'emploi des jeunes
DC	Développement communautaire
DPME	Direction de la petite et moyenne entreprise
DPAT	Direction des Planifications et d'Aménagement des Territoires
EGPP	Entreprise de gestion des ports de pêche

EURL	Entreprise unipersonnel à responsabilité limitée
ESIL	Emploi salarié d'initiative locale
FMI	Fond Monétaire international
FNSEJ	fond de soutien à l'emploi des jeunes
GE	Grande entreprise
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDE	Investissements directs étrangers
IAIG	Indemnité d'activité d'intérêt général
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OST	Organisation scientifique de travail
ONS	Office national des statistiques
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrielle
PAS	Programme d'ajustement structurel
PEJ	Programme d'emploi des jeunes
RNDH	Rapport national sur le développement humain
SBA	Small business administration
SARL	Société à responsabilité limitée
SNMG	Salaire minimum garanti
SNC	Société au nom collectif
SPA	Société par action
TPE	Très petite entreprise
TUP	Travaux d'utilités publiques

Listes des tableaux et des figures

Listes des tableaux (la théorie)

Numéro	titre de tableau	page
01	les critères de la Small Business Administration	26
02	la définition de la PME selon l'union Européenne	28
03	la définition algérienne de la PME	29
04	l'évolution des PME Algériennes durant la période 2001-2011	51
05	l'évolution des emplois déclarés par type de PME	52
06	l'évolution des PME privées par secteur d'activité	53
07	l'évolution des PME privées par wilayas	55
08	le mouvement des PME privées durant l'année 2013	62
09	la répartition des PME privées et publics par secteurs d'activité et l'emploi. 1 ^{er} trimestre 2013.	63
10	la répartition des PME privées et l'emploi par secteur d'activités (suivant la nomenclature)	65
11	les Secteurs d'activités dominantes	66
12	la répartition des PME privées par secteurs d'activités regroupés	68
13	la répartition des PME privées par type (tranche d'effectif)	69
14	le mouvement des PME et de l'emploi par commune	70
15	les Grandes Entreprises plus de 250 salariés en 1 ^{er} trimestre 2013	72
16	l'évolution de la population active 1966-2010	80
17	l'évolution de la population occupée entre 1966-2010	82
18	l'évolution du chômage en Algérie entre 1966 et 2011	84

Liste des tableaux (la pratique)

Numéro	titre de tableau	page
20	la répartition de l'échantillon selon l'âge	114
21	la répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction	114
22	la situation matrimoniale des enquêtés	115
23	la répartition des enquêtés selon le suivi des formations	116
24	les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création selon les enquêtés	118
25	la répartition des objectifs tracés par les enquêtés lors de la création de leurs entreprises	119
26	la représentation des apports des enquêtés en terme de création d'emploi	121
27	la répartition des enquêtés selon leur rentabilité	122
28	la répartition des enquêtés selon l'ampleur du marché	123
29	la contribution à la réalisation des objectifs socioéconomique de la wilaya de Bejaia	125
30	la contribution des PME au développement économique de la commune de Bejaia	126
31	la contribution des PME au développement de la localité	127
32	l'attitude des enquêtés vis-à-vis l'établissement des nouvelles perspectives pour leurs entreprises	128
33	l'attitude des enquêtés vis-à-vis à l'extension de leurs entreprises	130
34	a répartition des enquêtés selon leurs constats depuis l'entame de l'activité	0
35	l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la transmission de leurs	2
36	les conseils aux jeunes désirant devenir entrepreneurs	133

Liste des figures

Numéro	Titre de figure	page
01	Evolution de la recherche en PME	35
02	population de la PME selon la propriété (fin de l'année 2011)	50
03	Evolution de l'emploi depuis 2004	53
04	le découpage administratif de la wilaya de Bejaia	60
05	Représentation graphique des secteurs d'activités dominant	67
06	La tendance de chômage a long terme	85

Introduction Générale

Introduction

Depuis le début des 70, L'une des plus importantes mutations qui a marquée la sphère de l'économie à l'échelle mondiale durant la décennie 70, est l'émergence de la PME (petite et moyenne entreprise), toute fois, la petite entreprise n'est pas un phénomène nouveau, c'est même un phénomène très ancien. Ce qu'il ya de nouveau c'est son explosion au cours des trois et quatre dernières décennies, et son succès soudain qui a éclipsé les apports de la grande entreprise, considérée comme le pilier de l'économie moderne avant la crise de fordisme. Le monde redécouvre la petite entreprise en tant qu'agent économique producteur de richesse, outil de lutte contre le chômage, et facteur d'innovation et de compétitivité sur le marché mondiale. Les PME sont considérées donc comme un élément essentiel et tangible de la création d'emplois, ainsi de la dynamique de développement, elles contribuent à la réduction des inégalités sociales, elles constituent le moteur du renouvellement du tissu économique¹.

La force actuelle des économies des pays développés, réside en grande partie, dans le maillage de ces économies par un nombre important de PME, qui assurent une part considérable de la production, de la commercialisation, mais aussi de la recherche et développement. En France, près de 60% de PME toute taille confondue du secteur manufacturier font de l'innovation. Entre 25% à 64% des petites entreprises (PE) selon les industries sont, moyennement ou fortement innovantes. Les statistiques récentes affichent que les PME représentent plus de 90 % des entreprises dans le monde et contribue à la création de 50 % à 60 % d'emplois. Aux USA ce même taux s'élève à 70%, en France, 81% et dans l'Union Européenne, le taux de contribution à la création d'emplois de ces entreprises atteint les 81%. C'est dire l'importance qu'occupent les entreprises de petite et moyenne taille dans beaucoup d'économies à travers le monde².

Désormais, la PME joue un rôle important dans la vie socioéconomique des nations ; ce rôle est particulièrement plus important dans la création de l'emploi et donc la lutte contre le chômage et la pauvreté. En effet, les PME représentent en

¹ NADINE LEVRATTO, Les PME définition, rôle économique et politique publique, 1^{er} édition, Boeck Paris, 2009, P 09.

²BOUKROU ALDJIA, « Essai d'analyse des stratégies de perénité dans les PME, cas des PME de la wilaya de tizi-ouzou », 2011, p02.

moyenne 60% des emplois dans les économies du monde et elles ont un taux net de création d'emploi supérieur à celui des grandes entreprises.

En Algérie, pays qui vit une transformation radicale de son environnement économique depuis près d'une vingtaine (20) d'années, il faudra remonter à la fin des années quatre vingt (80) pour déceler les prémices d'une politique favorable au développement des PME notamment privées. En effet, un regain d'intérêt pour la PME apparaît en Algérie. Ce dernier s'est manifesté à travers la création d'un ministère dédié à la PME/PMI ainsi qu'à la mise en place d'un ensemble de directions et d'organismes dont l'une des missions principales, reste leur soutien, leur encadrement et leur accompagnement. Cette nouvelle option a libéré les énergies entrepreneuriales et a engendré une forte dynamique économique caractérisée par un développement rapide et important de PME/PMI dans un cadre encore en transformation.

Le développement de la PME a évolué dans le temps notamment, depuis 1995. Celui-ci a été remarquable durant la période de 1995-2000, où un taux de croissance annuel de 22% a été enregistré (ce taux concerne les entreprises de divers secteurs d'activité, tels que l'agriculture, bâtiments et travaux publics et le commerce). Cet essor n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt favorisé par les politiques incitatives en terme d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, de réglementation et de mise à niveau. Une expansion confirmée notamment après l'adoption du nouveau code d'investissement de 1993, ce qui a permis aux PME de représenter 75% des entreprises en 2005 et entre 2003 et 2009 à a presque dépasser la barre de 500 milles unité. . Il reste maintenant à savoir son évolution en termes qualitatifs et plus précisément sur sa contribution à la création de l'emploi et ainsi à la lutte contre le chômage et la pauvreté.

De notre coté nous voulons aborder dans notre recherche, l'évolution de la population de PME de la wilaya de Bejaia et celle de nombre d'emploi crée par cette même population.

Pour cela on a réparti notre travail en chapitre suivants :

Dans le premier chapitre, nous allons présenter notre cadre méthodologique de la recherche à savoir les raisons du thème, son objectif, la problématique de recherche, la définition des concepts clés, la méthode et la technique utilisé dans la recherche.

Dans le deuxième chapitre, on va donner un aperçu sur les domaines et les généralités sur les PME en premier lieu on parlera sur les définitions, les courants et spécificités des PME. En deuxième, on enchainera avec l'importance relatives des PME, en se basant la qualité, le rôle des PME dans la croissance économique et la création d'emploi.

Dans le troisième chapitre, on parlera des PME et création d'emploi en Algérie, en premier lieu on parlera des répartitions des PME en Algérie à savoir son histoire, son évolution, ces principales composantes et ces contraintes. En second lieu on parlera des répartitions des PME dans la wilaya de Bejaia et sa place dans le tissu socioéconomique de la ville.

Dans le quatrième chapitre on s'attache au chômage, et la politique d'emploi en Algérie, dans la première section sera consacrée sur les théories du chômage et la question du chômage et d'emploi en Algérie. Et second lieu nous allons présenter les politiques d'emploi en Algérie.

Dans le cinquième chapitre fera l'objet de l'analyse, et l'interprétation des résultats de l'enquête, dont la première section, on présentera l'analyse des résultats la première hypothèse, et la seconde est consacrée pour l'analyse des résultats de la deuxième hypothèse.

Dans la dernière phase, nous allons achever notre travail par l'analyse des résultats des deux hypothèses, conclusion générale, la liste bibliographique et à la fin les annexes.

Partie Théorique

Chapitre I: Cadre méthodologique

Préambule :

Ce chapitre est réservé pour la présentation des différentes étapes et techniques méthodologique utilisées durant l'élaboration de notre recherche, ainsi les raisons et les motivations du choix du thème et l'objectif général de la recherche.

Les raisons du choix du thème :

Nous portons l'intérêt de mener une recherche sur le rôle des PME dans la résorption du chômage, en Algérie, précisément dans la wilaya de Bejaia, dont les raisons sont diverses. Et nous tenons à les résumer en deux types : Subjectives et Objectives.

a. Les raisons subjectives :

- La volonté d'approfondir nos connaissances sur les PME, pour réussir à créer notre propre entreprise, en conformité avec nos études universitaires en cours.
- Par citoyenneté, parce que nous aurons participé à la création d'emplois, donc à la prospérité, la richesse, et en fin à la consommation.
- Un sentiment d'avoir été utile, à ce bas monde mettant en exergue le fameux dicton « je crée, donc j'existe ... », paraphrasant la célèbre formule du philosophe français René Descartes « je pense, donc je suis... ».

b. Les raisons Objective :

- Le choix de notre sujet est lié à l'importance et l'ampleur que les PME, sont en train de prendre au niveau national, et en particulier dans la wilaya de Bejaia, donc notre étude peut éclaircir le fonctionnement des PME dans les réseaux des relations (professionnelles et personnelles).
- L'actualité du thème et son rôle primordiale dans le système socio-économique d'un pays, elles ont une place très importante non seulement la matière d'emploi,

mais elles ont tendance à créer d'autres emplois, contrairement aux grandes entreprises qui licencient et compressent le personnel.

- Sa taille modeste, cela lui permet une gestion du personnel dans la simplicité, surtout plus efficace et plus économe.
- Faire savoir l'importance, la valeur, le point des PME dans l'économie algérienne, et particulièrement dans la wilaya de Bejaia.

1. Les objectifs de la recherche :

A travers notre étude nous avons fixé les objectifs suivants :

- Savoir réellement si l'entremise des PME contribue à la création d'emplois, et l'absorption du taux de chômage.
- Savoir comment la procédure de recrutement se fait au sein des PME de Bejaia.
- La nécessité d'apporter une réflexion sur la problématique de l'emploi des jeunes en Algérie.
- Essai de mettre en place quelques solutions, pour améliorer l'emploi dans les PME de Bejaia.

2. La problématique de recherche :

Face à la mondialisation qui est actuellement une réalité économique, le défi de la Compétitivité s'impose. Les entreprises qui arrivent donc à relever ce pari ne peuvent être que des petites et moyennes entreprises (PME) car la PME est le champ élargi de l'investissement privé auquel aspire les différents opérateurs dans les diverses économies.

Ce type d'entreprise devient ainsi le moteur essentiel de la création d'emplois. Créer davantage d'emplois viables et pérennes demeure une priorité majeure pour l'Algérie qui a connue une mutation très importante en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché ou

les PME doivent prendre de l'importance pour absorber les flux Croissants de main d'œuvre.

La petite et moyenne entreprise occupe aujourd'hui la pointe de l'actualité, elle fait l'objet de sollicitude intéressée de la part des autorités politiques, les PME sont une source indispensable de créativité et d'emploi.

La question de la contribution des PME à l'emploi, à l'innovation et plus généralement à la croissance, mais aussi de leur importance pour la cohésion sociale, et la lutte contre la pauvreté préoccupe les décideurs politiques et ¹économiques dans le monde entier depuis une vingtaine d'années. En observant les mutations de l'économie et la montée en puissance des petites organisations à coté, ou parfois contre des grands groupes. Donc l'expansion de cette catégorie d'entreprise est particulièrement visible sur le plan de l'emploi².

La PME administre la preuve de son efficacité aux Etats Unis, en Europe et au Japon,... et dans des dizaines d'autres pays. Les pays industrialisés se sont tournés vers la PME, à la faveur du retournement de conjoncture des années soixante dix (déclin de la grande production), en l'utilisant comme déversoir pour amortir la crise ; les pays en développement, par contre, y ont vu un instrument de lutte contre la pauvreté et le sous développement. Les objectifs sont divers mais le moyen de les atteindre est le même : la PME.

Cependant, plusieurs auteurs (Robert Wtterwulghe, François Brouard, Michel Marchessnay,...) se sont intéressés à la notion de PME, Car elle est devenue un remède permettant de répondre aux problèmes du développement des territoires

¹ ROBERT WITTERWULGHE, **les pme une entreprise humaine**, 2^{ème} tirage, BOECK, paris, 2008, P07.

³ NADINE LEVRATTO, **les pme définition, rôle économique et politique publique**, 1^{er} édition, BOECK, paris, 2009, P09.

(proximité, mobilisation de ressource), de création d'emplois, d'organisation de travail à l'intérieur de la firme, et d'adaptation de cette dernière aux changements. Elle constitue aujourd'hui une part importante des économies à travers le monde, notamment les PME multinationales.

De nombreuses PME sont très actives à l'étranger et compte de plus en plus sur la pénétration du marché mondiale, pour assurer leur survie et leur croissance, ainsi pour améliorer le niveau de vie des populations de façon équitable et durable, par exemple en 2002, les PME de l'union européenne représentent 99% des entreprises, 66% de l'emploi et 65% de chiffres d'affaires¹. Les PME sont donc le moteur de l'économie européenne. Elles constituent au sein de l'union européenne, à ce titre, elles sont essentielles pour stimuler la compétitivité et la croissance et l'emploi.

L'intérêt de l'Algérie pour la PME privée a été tardif. Ce n'est que vers la fin des années 80, en conséquence du choc pétrolier de 1986 que l'initiative privée a été enfin libérée. Bien que la PME ait toujours, été tolérée et parfois même encouragée dans le cadre de l'économie administrée, elle n'a cependant pas connue de développement spectaculaire en raison, particulièrement, des difficultés liées à l'obtention des différentes autorisations administratives de constitution d'entreprise et aussi des limites de l'épargne privée. Cependant, depuis 1990, la création de PME a connue un mouvement ascendant .En effet, 60% des PME existantes en 2000 ont été créés après 1994, soit après l'adoption d'un nouveau code des investissements (octobre1993), et après l'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel (PAS), en mai 1994².

¹ GENEVIEVE FERONE et DOMINIQUE DEBAS et autres, **ce que développement durable veut dire**, édition d'organisation, paris, 2004, P47.

² AHMED BOUYACOUB, **les pme en Algérie : quelles réalité ?**, document de travail GRIOT, édition l'harmattan, 2004, P80.

Les bouleversements introduits par la crise pétrolière en Algérie ont été favorables à la PME. Ils ont obligé l'état à assouplir son interventionnisme et développer le secteur privé. Ce qui a été concrétisé par la création du ministère de la PME en 1992.

La wilaya de Bejaia compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité, elle est dotée d'un tissu socio-économique important qui la classe parmi les premières wilayas du pays en termes du nombre d'entreprises privées.

Notre objectif dans ce présent travail, est d'essayer de répondre à la question principale suivante :

Comment les PME participent à la création d'emplois et absorbe le taux de chômage dans la wilaya de Bejaia ? Et une autres question secondaire :

- Est-ce que les PME jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la situation socioéconomique de la wilaya de Bejaia ?

4. Les hypothèses formulées :

« Hypothèse est un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique¹ ».

« L'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée, elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs² ».

Pour répondre à la question posée dans la problématique, nous émettons les hypothèses ci-dessous :

- Les PME sont considérées comme un moteur majeur pour la création d'emplois ainsi elles réduisent sensiblement le taux du chômage.

¹ MORRICE ANGERS, **initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger, 1997, P22.

² GRAWITZ MADELEINE, **méthodes des sciences sociales**, 11^{ème} édition, Dalloz, paris, 2001, P398.

- Les PME jouent un rôle très important dans le développement de la situation Socioéconomique de la ville de Bejaia.

5. La définition des concepts et des notions clés :

La définition des concepts clés d'une étude, est une phase très importante dans toute recherche scientifique, et pour une meilleure compréhension de notre thème on a procédé à la définition théorique et opérationnelle des notions clés.

1) L'entreprise.

• Définition théorique :

La notion d'entreprise à évolué pour designer une organisation définie essentiellement par son objet, mais aussi par ses moyennes et par son autonomie. La diversité des entreprises (familiales, multinationales, commerciales, publiques,...), conduit à les classer selon leur taille (mesurer notamment par leur effectif ou leur chiffre d'affaires), selon la nature de leur activité (commerciale, industrielle, artisanale, ou agricole), ou encore selon leur statut juridique (entreprise individuelle ou société), les entreprises sont qualifiées de privées ou de publiques en fonction de la nature de la personne ayant une influence Dominante sur sa direction¹.

• Définition opérationnelle :

Organisation autonome des moyens matériels, financiers et humains (facteur capital de travail), ayant pour vocation à exercer une activité économique (production, transformation ou distribution de biens et de services), dans le but de réaliser un profit².

¹ RODOLPHE BLAISE, **dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, ellipses, paris P187.

² IBID, 186.

2) La petite et moyenne entreprise (PME).**• Définition théorique :**

La définition de la PME selon l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique), est basée sur trois critères qui sont (la dimension humaine ou bien l'effectif, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise.

La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 02 milliards de dinars ou dont le totale du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars. La très petite entreprise (TPE), ou micro entreprise est une entreprise employant de 0 à 09 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dinars ou dont le totale du bilan annuel n'excède pas 10 millions de dinars¹.

Les PME sont des entreprises qui ne sont pas grandes, dont l'effectif salarié est le critère le plus utilisé pour apprécier la taille d'une entreprise. Mais il est concevable d'employer d'autres comme le chiffre d'affaires, le totale du bilan².

• Définition opérationnelle :

La PME est une organisation économique, elle est une unité de production de richesse et de répartition de revenus, elle produit des biens et offre des services à des coûts réduits, permettant à toucher les couches sociales de bénéficiaire³. Les PME valorisent les ressources humaines et les matériels locaux.

¹ SAMIA GHARBI, **les pme/pmi en Algérie : Etat des lieux**, cahiers du lab. RH-document de travail- N°238, mars 2011, P05.

² C.BIALES et M. BIALES et autres, **dictionnaire d'économie et des faits économique contemporains**, édition Foucher, paris, P449.

³ C. BIALES et M. BIALES et autres, op-cité, P232.

3) Emploi.**• Définition théorique :**

Jusque dans les années 70, l'emploi « typique » se caractérise par une durée indéterminée du contrat de travail (CDI), l'unicité de l'employeur, et le temps plein. La stabilité de l'emploi apparaît alors comme un élément important du contrat de travail. A partir des années 70, l'emploi se développe aux formes « atypiques » qui sont caractérisées par un contrat à durée déterminée ou CDD (travail à temps partiel) ; les formes atypiques se sont développées avec la crise économique contemporaine qui a incité les entreprises à améliorer leur compétitivité (flexibilité, restructuration,...)¹.

• Définition opérationnelle :

Activité humaine, manuelle ou intellectuelle, destinée à produire des biens et services². Travail, fonction confiée à une personne.

4) Chômage.**• La définition théorique :**

Le chômage au sens du BIT (bureau international de travail), il faut être strictement sans travail, ce qui exclut toute personne ayant travaillé quelques heures durant la période de la référence (la semaine précédente). Il faut par ailleurs être absolument disponible pour travailler (dans un délai déterminé), et pouvoir attester de démarches effectives de recherche d'emploi, le BIT exclut donc ceux qui ont travaillé, même très peu -la semaine précédente- c'est le cas de tout ceux qui occupent des emplois précaires³.

¹ IBID, P228.

² IBID, P594.

³ MARGARET MARUANI et EMMANULE REYNAUD, **sociologie de l'emploi**, 3^{ème} édition, la découverte, paris, 2001, P28.

La définition adoptée par l'agence national pour l'emploi (ANPE), c'est toute personnes sans emploi, inscrit à L'ANPE et cherchant un emploi durable à temps plein pour lequel elle est immédiatement disponible¹.

Le chômage au sens de recensement ; se déclarer chômeur et ne pas déclarer ceux qui ne recherchent pas d'emploi, ou se déclarer mère de famille, femme au foyer ou retraité et déclarer rechercher un emploi².

L'organisation internationale ayant proposé une définition commune du chômage à tous les pays, par rapport à la définition de BIT, c'est l'ensemble des personnes ayant trouvé un emploi, mais ne l'occupant pas encore³.

- **La définition opérationnelle :**

Situation d'une personne ou d'une partie de la population active sans emploi, qui est à la recherche d'un emploi⁴.

5) Recrutement.

- **Définition théorique :**

Ensemble des étapes permettant de réaliser un recrutement, les étapes sont celles de la préparation (expression de la demande, analyse, définition du poste et du profit), la recherche des candidatures (prospection interne, recherche externe) la sélection des candidats (première tri, entretiens, teste éventuels), l'accueil et l'intégration (décision, proposition, accueil, intégration)⁵.

- **Définition opérationnelle :**

Ensemble des activités consistant à identifier un besoin en personnel dans l'entreprise, à faire appel au marché de l'emploi externe pour y répondre, à

¹ C. BIALES et M. BIALES et autres, op-cité, P91.

² MARGARET MARUANI et EMMANUELE REYNAUD, op-cité, P28.

³ C. BIALES et M. BIALES et autres, op-cité, P91.

⁴ IBID, P91.

⁵ JEAN MARIE PERETTI, **dictionnaire des ressources humaines**, 2^{me} édition, Vuibert, paris, septembre 2001, P185.

sélectionner parmi les candidats la, ou les personnes qui seront embauchées, et à intégrer ces personnes dans l'entreprise¹.

6) Canaux de transmission :

- **Définition théorique :**

Selon les entreprises, différentes personnes ont pour fonction d'émettre des communiqués, que ce soit au sein de leur équipe de travail ou pour l'ensemble du personnel, leur responsabilité dans l'organisation de la communication est de s'assurer que leurs moyens de communication choisis soient adéquats et contribuent à l'atteinte des objectifs visés.

La personne responsable des ressources humaines, a pour responsabilité de créer des outils de communication, qui facilitent la transmission de l'information et qui, par la même occasion, soient faciles à utiliser. Elle joue également un rôle essentiel pour que les communications contribuent, à la mobilisation des employés et au maintien d'un climat de travail sain et positif².

- **Définition opérationnelle :**

Mode de cheminement retenu pour la transmission d'un message en externe, le canal de transmission peut être formel ou informel, écrit ou oral, ascendant ou descendant, transversal ou hiérarchique³.

¹ PIERRE N'GAHANE et YVES DERONGE et autres, **dictionnaire de gestion**, Armand colin, paris, 1996, P149.

² www.google.fr « wikipédia ».

³ JEAN MARIE PERETTI, op-cité, P37.

7) Travail.**• La définition théorique :**

Dans l'antiquité grecque, le travail était réservé aux esclaves et aux étrangers résidant dans la cité. Dans la tradition biblique, le travail est d'abord perçu comme la conséquence de la faute originelle.

Au XIX^{ème} siècle, le travail devient une valeur cardinale de la Société capitaliste en plein essor, mais au XX^{ème} siècle, dans la société de consommation de masse, le loisir comme alternative au travail devient un but en soi¹.

La nouvelle organisation du travail, qualifiée d'organisation scientifique du travail (OST), est celle qui doit s'imposer à tous. Elle est selon F.W.Taylor la « one best way » (la meilleure et unique voie à suivre)².

• La définition opérationnelle :

Le travail est d'abord une expérience humaine, et activité professionnelle consciente, réfléchie, visant la transformation d'un état de fait jugé insatisfaisant et porteur de nécessités d'amélioration répondant à des besoins individuels et collectifs³.

8) ANEM.**• La définition théorique :**

L'agence nationale de l'emploi (ANEM), est l'organisme en charge du service public de l'emploi en Algérie.

¹C.BIALES et M. BIALES, op-cité.

² THOMAS GAY, *l'indispensable de la sociologie*, édition studyrama, paris, 2004.

³ JACQUES RIFFAULT, *20 question pour penser le travail social*, Dunod, paris, 2007, P75.

En application des textes de l'organisation internationale du travail (OIT), un service public de l'emploi est instauré en Algérie, par le décret n°62-99 du 29 novembre 1962. Il est confié à l'office national de la main- d'œuvre (ONAMO). Le dispositif sera en suite remanié ou complété par des textes réglementaires ou législatifs à plusieurs reprises, notamment en 1963 (instauration d'un monopole sur les flux migratoires) ; 1971 (organisation de l'ONAMO).

L'agence nationale de l'emploi (ANEM), prend la suite de l'ONAMO en 1990, en tant qu'établissement public. Elle est dotée en 2004 du statut d'établissement public à gestion spécifique, elle est placée sous la tutelle du ministère de travail et de la sécurité sociale.

L'ANEM a mis en place un réseau territorial comprenant :

- Des agences locales de l'emploi (ALEM).
- 48 agences de wilaya de l'emploi (AWEM).
- 11 directions régionales de l'emploi (DREM)¹.

- **La définition opérationnelle :**

L'ANEM est chargé principalement de recueillir et de mettre en relation l'offre et la demande de travail. Elle a également une fonction d'étude, d'analyse et de diffusion des informations sur le marché du travail, elle doit favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi, sur le plan national comme international².

6. La méthode et la technique utilisée :

Pour la réalisation de chaque recherche il faut utiliser une méthode et une technique adéquate au thème de recherche.

¹ <http://www.anem.dz/>

²⁸PAILLE P et autres. L 'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Edition Arman Colin, PARIS,2003.P5.

6.1 La méthode utilisée :

La méthode est souvent connue, comme étant la manière que le chercheur utilise pour arriver à la résolution de la problématique, qui est considérée comme « démarche organisée et rationnelle de l'esprit pour arriver à un certain résultat¹ ».

Nous avons adopté la méthode qualitative, qui vise à comprendre le phénomène d'étude et d'établir le sens des propos recueillis, ou de comportements observés, et de décrire les différents aspects liés à notre thème ; à savoir, le rôle des PME dans la création d'emploi.

Selon Maurice Angers méthode qualitative est un « ensemble de procédés pour qualifier les phénomènes² ».

Elle permet de savoir l'importance et les missions des PME, en particulièrement sa contribution à la création d'emploi, ainsi la réduction de taux de chômage dans la commune de Bejaia. L'adaptation de ce type de méthode, permet d'obtenir des résultats des informations fiables et des résultats transparents.

6-2: les techniques utilisées :

Dans le but de pouvoir rassembler les informations relatives à notre thème de recherche, et pour vérifier nos hypothèses nous avons utilisé comme technique de recherche :

❖ l'observation :

Tout travail scientifique commence par une observation de la réalité, ou d'un aspect de cette dernière.

« L'observation est une posture réclamant à la fois des capacités de sociabilité d'attention, de mémoire et d'interprétation³ ».

¹ Le petit Larousse, France, Avril 2003, P 267.

² MAURICE ANGERS, **Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger 1997, P 60.

³ HENRI PERETZ, **Les méthodes en sociologie : l'observation**, la découverte, Paris, 1998, P 14.

L'observation aussi est définie comme, « la constatation exacte d'un fait, à l'aide de moyens d'investigation et l'étude appropriée à cette constatation¹ ».

Nous avons opté pour l'observation non participante; Cette technique a été utilisée durant les visites que nous avons effectuées, lors de la pré-enquête, dans les entreprises ciblées, pour mieux comprendre le fonctionnement ordinaire d'un milieu du travail, et préciser les nuances d'une terminologie qu'il comprend au cours de l'entretien.

Vu le nombre restreint des membres de la population d'étude, a eu recours à la technique de l'entretien, qui nécessite d'établir, un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté.

❖ **L'entretien** : peut être défini comme suit :

« Un entretien d'après LABOV et FONSHEL (1977), c'est un speech éven (événement de parole), dans lequel une personne A obtient une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B² ».

« Procède d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbal, pour recueillir des informations en relation avec le but fixé³ ».

Nous nous sommes optés pour l'entretien semi directif, en vue d'orienter l'enquête dans le sens et l'objectif de l'entretien.

Cette technique, est considérée comme l'un des moyens les plus importants de collecte d'informations, et le plus utilisé pour sa flexibilité et ses caractéristiques; ainsi, elle enrichit la compréhension des données, et les complète et encore elle contribue à leur construction et à leur interprétation, où les questions qui sont posées, sont des questions simples, précises, et générales, afin d'avoir le maximum d'informations spécifiques et plus approfondies.

¹ CLOUDE BERNARD et GRAWITZ MADELAIN, **Lexiques des sciences sociales**, 7^{ème} édition, Dalloz Paris 2000, P 298.

² ANNE GOTMANI, **L'enquête et ses méthodes**, 2^{ème} édition, Armande colin, Paris, 2007, P 17.

³ QUIVY RAYMON et CAMPENHOUDT LUCVAN, **Manuel de recherche en sciences sociales**, 2^{ème} édition, Dunod, Paris, 1988, P 232.

La nature de notre sujet, nécessite l'acquisition d'informations à propos de nos enquêtes, c'est pour cette raison que nous avons procédé à l'élaboration d'un guide d'entretien, réalisé face à face.

Les entretiens se sont déroulés à l'aide d'un guide élaboré à l'avance, et se portent sur les axes suivants :

- Les données personnelles des enquêtés.
- les caractéristiques et données de l'entreprise.
- PME et création d'emploi.
- acquis pouvoir et avenir de l'entreprise.

❖ L'analyse de contenu :

L'analyse de contenu se définit comme, « technique indirecte d'investigation scientifique, utilisée sur des productions écrites, dont le contenu ne se présente pas d'une manière chiffrée, en vue d'expliquer et de comprendre¹ ».

Après avoir fini l'enquête sur le terrain, et la collecte des informations en rapport avec notre thème de recherche, par le moyen de l'entretien auprès des dirigeants des petites et moyennes entreprises de la commune de Bejaia, on a procédé à l'analyse de contenu des réponses données par les enquêtés.

L'analyse du contenu, est une technique qui a pour fonction de comprendre le sens des réponses exprimées par les enquêtés, et de chercher, dans le fond de celles-ci pour révéler et dévoiler ce qui était caché, et rendre plus clair ce qui est ambigu; cette technique permet d'analyser les données, elle est la plus utilisée dans l'analyse des données qualitatives.

Donc on a opté à des tableaux récapitulatifs, dans le but de faire une analyse thématique, qui suppose un travail de repérage, ou bien de constitution d'un corpus.

¹ MAURICE ANGERS, **op-cite**, P 15.

7 : la construction de la population d'étude :

« La population est l'ensemble des éléments sur laquelle porte l'étude ¹ ».

« La population correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises, en relation avec les objectifs de l'étude ² ».

La population étudiée contient 13 PME, qui se situent dans la commune de Bejaia notre but n'est pas la généralisation des résultats, mais, la collecte du maximum d'informations.

Nous avons réalisé treize (13) entretiens individuels avec les entrepreneurs de la commune de Bejaia, dont leurs entreprises sont localisées dans divers endroits; de la commune de Bejaia.

L'enquête de terrain s'est déroulée dans des conditions acceptables, dans les lieux de travail des entrepreneurs (dans leurs bureaux), durant une période d'un mois; du lundi 1 Avril jusqu'au dimanche 28 Avril 2013, d'une durée de, 45 minutes à une heure, pour chaque entretien, nous avons opté a d'écrire les discours, afin de recueillir toutes les informations, cela nous facilitera aussi l'analyse de contenu.

5 : l'échantillon et l'échantillonnage :

« Un échantillon est une partie ou un sous ensemble d'une population mère³ ».

Vu l'objectif de notre recherche, nous avons procédé à une méthode d'échantillonnage non probabiliste, à cet effet, le choix de membres de notre population d'étude s'est effectué à l'aide des réseaux de connaissances, et nous avons interrogé les entrepreneurs qui ont acceptés de répondre à nos questions; et le nombre de treize entretiens est jugé suffisant, dans ce genre d'enquête, qui ne vise pas la généralisation des résultats.

¹ NICOLE BERTHIER, Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés Armand colin, Pari 2010, P 28.

² FRANCOIS DEPELTEAU, La démarche d'une recherche en sciences sociales et humaines : de la question de départ à la communication des résultats, 4^{ème} tirage, édition Boeck, Canada, 2005, P 231.

³ FARNSOIS DEPELTEAU, op-cite, P 213.

Notre enquête de terrain n'a pas été une tâche facile, puisque on a rencontré un certain nombre d'obstacles, qu'on peut énumérer comme suite :

- ✓ Le refus de certains entrepreneurs à nous accueillir, ce qui nous a poussé à faire appel aux réseaux de connaissances, qui est apparemment l'élément essentiel de tout pas en Algérie.
- ✓ Le non disponibilité des entrepreneurs.
- ✓ Le manque de temps alloué à cette recherche.
- ✓ La réticence de certains entrepreneurs de répondre à certaines questions jugées sensibles, pour remédier à cette situation, nous avons reformulé certaines questions.
- ✓ Le refus des enquêtés à les enregistrés, ce qui nous a obligés de rédiger tous les discours, et des fois, on rate ce qui n'oblige à revenir aux questions précédentes, et tous ça c'est de temps perdu.

Chapitre II :

Généralités et domaines de recherche des petites et moyennes entreprises(PME).

Section 1 : définitions, courants de recherche et spécificités des PME.

E.COHEN, dans son dictionnaire de gestion (1914), considère que l'entreprise est « une organisation relativement autonome, dotée de ressources humaines, matérielles et financières, en vue d'exercer une activité économique de façon stable et structurée ».

Afin de cerner la réalité socio-économique de la PME, il est nécessaire de faire une brève synthèse de l'ensemble des définitions.

1: Définition de la PME :

Définir la PME n'est pas une chose aisée, tant que leur population est hétérogène. En effet, de tout petites entreprises coexistent avec de petites et moyennes entreprises, qui se différencient par des modes de propriété d'évolution et un environnement qui leur est spécifique.

Les définitions se sont, alors, multipliées apportant plus de flou que de clarté ; à ce jour, il n'existe pas de définition unique et universelle de la PME. Les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires, instituant des dispositifs d'aides en direction des PME. Une synthèse des principales définitions proposées, conduit à distinguer deux approches distinctes selon les critères de référence utilisés : d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés : critères théoriques, sociologiques ou « analytiques », et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi « descriptifs¹ ».

¹ ROBERT WITTERWULGHE, Les PME une entreprise humaine, 2^{ème} tirage, Boeck, paris, 2008, P 14.

a. L'approche qualitative :

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique, par son caractère descriptif. Elle met l'accent sur les éléments distinctifs, et caractéristiques d'une entreprise de petite échelle ; elle vise à mettre en évidence sa dimension humaine. « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire, et qui est directement lié à la vie de l'entreprise¹.

Les tenants de cette approche, préfèrent de définir ce type d'entreprise, en se basant plutôt sur des aspects qualitatifs, afin d'affiner d'avantage les critères de définition, et de ratisser le plus large possible le champ d'application des PME. La C.G.P.M.E en 1946 (Confédération Générale des PME)²; retient que « la PME est l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise ; quel que soit la forme juridique de celle-ci »³. De son côté, le rapport BOLTON (1972), dans son analyse sur la PME en grande Bretagne avait souligné trois critères pour la définition de la PME :

- Le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée.
- Une part de marché relativement restreinte.
- L'indépendance de la société -c'est-à-dire- nom intégrée dans une structure plus grande (une société de taille réduite), et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

¹ ROBERT WITTERWULGHE, **op-cité**, P 14.

² CHRISTINE LEGARE, **Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France**, 1^{ère} édition paris, 2007, P 22.

³ ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 22.

Certains auteurs comme, P. WYNARCZYK, D. J. STOREY et R. WATSON (1993), proposent trois aspects principaux permettant de distinguer entre la grande entreprise et la PME sont : l'incertitude, l'innovation et l'évolution¹. Aussi d'autres auteurs comme, G. HIRIGOYEN, les trois critères de fonds pour définir la PME : la responsabilité, propriété et objectif particulier de rentabilité².

La PME est donc une unité identifiée à son entrepreneur, à pouvoir concentré et avec du personnel de direction, généralement peu spécialisé, ce qu'il a contraint à avoir une position de force sur le marché³.

b. L'approche quantitative :

L'approche quantitative, dans celle-ci, les définitions visent à cerner le critère de la taille, ainsi pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est définie au moyen de paramètres quantitatifs, tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le profit net unitaire, le capital, le patrimoine net, la capacité de production, le nombre de personnes employées, la part de marché, les investissements, les surfaces occupées, les bénéfices, la production annuelle...qui sont utilisés dans les analyses statistiques, ainsi que dans la plupart des législations qui touchent les PME.

Les définitions de cette approche restent dominantes, puisque la plupart des pays se sont attachés à distinguer les entreprises selon le critère de la taille, mesurée le plus souvent en termes d'effectif et de chiffre d'affaires⁴.

Ainsi la Small business administration (S.B.A) américaine à établi des critères quantitatifs, en termes de nombre d'employés ou de volume de ventes.

¹ ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 18.

² IBID, P 20.

³ ALDJA BOUKAROU, « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, cas des PME de TIZI –OUZOU » **Mémoire de magister en sciences économiques**, département des sciences économiques, université mouloud Mammeri, TIZI-OUZOU, 2001, P 16.

⁴ ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 25.

Ces critères et leurs limites différentes pour chacun des différents programmes subsistants aux PEM, en fonction des objectifs et activités, poursuivis par ceux-ci de plus, pour un même programme, ces limites varient encore selon l'appartenance sectorielle.

Par exemple, dans son programme de prêts aux PME, la S.B.A définit la PME comme l'entreprise ne dépassant pas les limites suivantes, qui peuvent encore varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans le tableau suivant¹.

Tableau N°01: Les critères de la Small Business administration :

Groupes d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales annuelles	De 50 à 20 millions \$, selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales annuelles	De 7 à 17 millions \$, selon les sous-secteurs
manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 \$, selon les sous-secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 7 à 25 millions \$, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions \$ selon les sous-secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions \$ selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous-secteurs

Source : ROBERT WITTERWULGHE, La PME une entreprise humaine, Boeck, paris, 2008, P 26.

¹ROBERT WITTERWULGHE, *op-cite*, P 25.

L'approche quantitative à le mérite de la simplicité, elle est opérationnelle quand il s'agit de réaliser une étude sur les PME. Toutefois, ses fondements sont loin d'être toujours vérifiés¹.

c. Définition de la PME selon l'Union Européenne:

Définir les PME aujourd'hui reste donc un débat d'actualité, qui tend toutefois à se cristalliser autour des recommandations successives, émises par la commission européenne².

Une recommandation établissant une première définition commune des PME, a été adoptée par la commission en 1996. Cette définition a été largement appliquée dans l'ensemble de l'Union Européenne³.

Le 6 mai 2003, la commission a adopté une nouvelle recommandation 2003 / 361 / CE, concernant la définition des PME, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. « La PME est une entreprise qui occupe moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 million d'Euros, où le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros »⁴. La nouvelle définition veut éviter que les entreprises faisant partie d'un grand groupe, profitent des régimes de soutien aux PME, alors qu'elles pourraient bénéficier d'une protection économique plus importante que les véritables PME.

Cette nouvelle définition distingue trois catégories d'entreprises différentes comme indiqué dans le tableau suivant :

¹ ALDJA BOUKAROU, **op-cite**, P 16.

² AHMED MOUZAOUI et YANNICK L'HORTY « Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France », 1^{er} édition, Paris, décembre 2007, P 23, disponible sur le site suivant : www.youtube.com/all-comment ?

³ « La nouvelle définition des PME, guide de l'utilisateur et modèle de déclaration », journal officiel de l'union européenne, 2006, P 06.

⁴ Recommandation 2003 / 361/CE adoptée par la commission européenne concernant la définition de la PME journal officiel N°L 123 du 20 mai 2003.

Tableau N°02 : la définition de la PME selon l'union européenne :

Source : http://ec.europa.eu/entreprise/polycysme/définition/index_fr.htm

d. Définition Algérienne de la PME :

Catégories D'entreprises	Effectifs	Chiffre d'affaires	Total de bilan
Micro-entreprise	< 10	≤ 02 million d'Euros	≤ 02 million d'Euros
Petite entreprise	< 50	≤ 10 million d'Euros	≤ 10 million d'Euros
Moyenne entreprise	< 250	≤ 50 million d'Euros	≤ 43 million d'Euros

Le concept PME en Algérie reste très flou, en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'à 2001, il n'existe pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (O.N.S.) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, au regard de cette définition, seul le critère d'effectifs comptait; en décembre 2001 l'adaptation de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle, cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres. En effet, l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne de la PME.

La définition de la PME, adoptée par l'Algérie, est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise, la PME, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services, employant de 1 à 250 personnes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance¹.

¹ Journal officiel de la république Algérienne N° 77, 15 décembre 2001, chapitre II, article 4, P 05.

Cette loi sur les PME, distingue trois types d'entreprises : La moyenne entreprise, est comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliard de Dinars où dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars; la petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars, où dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars, la très petite entreprise (TPE) y définie comme Une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de Dinars, où dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars¹.

Le tableau suivant, récapitule les caractéristiques de chaque type, selon la taille de l'entreprise :

Tableau N° 03 : Définition Algérienne de la PME :

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaire (D.A.)	Total bilan (D.A.)
Très petite	1 – 9	< 20 millions	< 10 millions
Petite	10 – 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyenne	50 – 250	200 millions – 2 milliards	(100 – 500) milliards

Source : SAMIA GHARBI, Les PME /PMI en Algérie : Etat des lieux, cahiers du lab.RTT, N °238 document de travail, mars 2011, P 05.

En ce qui concerne le critère de l'indépendance, le capital ou le droit de vote dans toutes PME ne doivent pas être détenus à 25%, et plus, par une autre entreprise conjointement, par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas, elle même à la définition de la PME.

¹ SAMIA GHARBI, *op-cite*, P 05.

2 : Les courants de recherches en PME :

Dans les années 70, l'objet PME n'est pas pris en compte en tant que tel- mais, il est inclus dans une problématique de gestion globalisante, qui gomme le plus souvent toutes ses spécialités. Des lors, deux grandes tendances de travaux distinctes spécialisées dans l'analyse exclusive d'approche de grande entreprise, au contexte de la PME, (la démarche de la spécialité) et à l'opposé, les tentatives de jeter un regard neuf sur la question de la PME en faisant abstraction des problématiques classiques de la grande entreprise (le courant de la diversité). La PME se constitue alors progressivement en objet de recherches, mais, relatif dans la mesure où le caractère spécifique de la PME, ne peut s'établir que comparativement avec la grande entreprise¹.

Quant à l'intérêt suscité par la recherche exclusive en PME, Olivier TORRES répare trois types de justifications : empirique (considérant la PME comme champ d'analyse), méthodologique (attribuant à la PME le statut d'outil d'analyse), et théorique (instituant la PME comme objet d'analyse).

a. Courants des fondateurs (1975 – 1985) :

A partir du milieu des années 70, deux courants ont été distingués spécialisés dans l'analyse des PME, d'une part, le courant de la spécificité à pour objet de mettre en évidence les lignes caractéristiques des entreprises de petite taille et de proposer une théorie spécifique de l'organisation – PME. La PME est alors considérée comme un objet de recherche. D'autre part, le courant de la diversité cherche à établir des typologies, dans le but d'ordonner et de classer l'hétérogénéité du monde des PME. Dans ce cas, la PME est considérée comme un champ de recherche.

¹ OLIVIER TORRES, PME de nouvelles approches, édition economica, paris, 1998, P 17.

➤ **Courant de spécificité (1975 – 1985) :**

La fin des années 70, constitue un tournant décisif en faveur de la recherche en PME, à partir de là, en effet, plusieurs auteurs ne considèrent plus la PME comme un modèle réduit de la grande entreprise (grand entreprise miniature), mais plutôt comme une entreprise à caractéristiques intrinsèques : la PME est spécifique.

Considère la PME comme une entité particulière par rapport à la grande entreprise, est l'objectif que se donne le courant de la spécificité; en effet, vu l'existence de différences dans les structures organisationnelles, les comportements stratégiques et les performances économiques et financières entre la PME et la Grande entreprise, il est difficile de concevoir que les deux espèces appartiennent au même genre, les auteurs concluent ainsi que « la PME n'est pas une grande entreprise en devenir ». Il est étonnant d'ailleurs pour eux, que l'essentiel des unités de production et de service, soient exclusivement définies par rapport à une infime minorité de grandes entreprises. Il s'agit ainsi, dans ce courant, de définir un profit. Type de la PME en se basant sur les traits communs qui caractérisent ce nouvel objet de recherche; dans cette perspective, les auteurs avancent que « plus la taille de l'entreprise est petite, plus cette dernière est spécifique¹ ».

Pourtant, l'affirmation de la spécificité des PME n'est pas une thèse en soi mais relative à ce qui la distingue de la grande entreprise, dans ce sens l'accumulation et l'intensité des différences mises en évidence entre les petites et les grandes entreprises, constituant des signes satisfaisants pour en faire des objets d'une nature différente. Le courant de la spécificité porte alors une attention particulière à la mise en évidence d'uniformités, qui résultent de tendances lourdes de la petite taille pour contourner la question de l'hétérogénéité du monde des PME, les auteurs de ce courant, insistent sur les caractéristiques communes, ce sont les invariants qui constituent la base de la spécificité des PME.

¹ OLIVIER TORRES, *op-cite*, P 14.

➤ **Courant de diversité (1975 – 1985) :**

Dans les années 1975 – 1985, l'accent est également mis sur la diversité. Les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène pour se prêter à toute tentative de généralisation, ainsi de l'avis de N. LEVROTTO.

« Les petites entreprises constituent un univers particulièrement hétérogène où le critère de taille n'est pas toujours le plus discriminant¹ ». C'est aussi l'avis de JULIEN pour qui « Les PME sont différentes, non seulement à cause de leur caractère holistique dans leur fonctionnement, mais aussi à cause de leur hétérogénéité, qui fait, qu'il est difficile de parler de la même façon, des petites ou des moyennes entreprises ou de celles manufacturières vis-à-vis de celles dans les services, ou encore de celles banales, vis-à-vis de celles très technologiques² ».

Les auteurs de ce courant s'efforcent à simplifier et à rendre compte de l'hétérogénéité du champ, PME en dressant des types distincts. En effet, les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène, pour se prêter à une tentative de généralisation, et du fait de la diversité de champ des PME, tout est alors affaire de contexte. La PME désigne alors une réalité multiple, pouvant se différencier par l'activité, la forme de propriété, les stratégies adoptées, les modes de gestion etc.... dans ce sens, CANDAU souligne que : « Au fur et à mesure du développement des connaissances sur les petites entreprises, la variété de leurs caractéristiques paraît devoir largement l'emporter sur leur uniformité ».

« De ce fait, une contribution importante serait apportée, en étudiant empiriquement la diversité des formes adoptées par les entreprises, et en les réduisant en un nombre limité de classes, ayant en commun des caractéristiques relativement uniformes³ ».

¹ NADINE LEVRETTO, *op-cite*, P 03.

² PIERRE- ANDRE JULIEN, « Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité » 75^{ème} congrès de L'ACFAS, 10 -11 mai 2007, trois- rivières, P 04.

³ Cite par M.J. CANADAU:/Documents and setting/administrateur/local

b. Courants des prolongements (1985 – 1995) :

Chercher à réunir ces deux courants de recherche, et à rendre compte tout à la fois, de la spécialité et de la diversité de ces objets particuliers, que soit les PME fait de ces dernières, à partir des années 80, un objet de recherche absolu, là également, deux courants de recherche se distinguent : le premier cherche à concilier la diversité dans l'universalité de la spécificité de la PME (le courant de la synthèse) et le deuxième considère, de façon plus ou moins explicite, que la spécificité de la PME est contingente (le courant de la dénaturation).

➤ Courant de la synthèse (milieu des années 80 - début des années 90) :

La prise de conscience de la nécessité d'intégrer la diversité aux travaux concernant la spécificité prend un réel essor, à la fin des années quatre-vingt, avec le courant de la synthèse. Les auteurs de ce courant, pensent que la spécificité du concept de PME est modulable. C'est-à-dire, que les PME deviennent plus au moins spécifiques, les caractéristiques spécifiques de la PME ne sont pas contraintes, mais élastiques. Cette synthèse « spécialité/diversité » n'est, en fait, qu'un prolongement au courant de la spécificité qui vise toutefois, à intégrer la diversité des PME, tout en gardant soin de leur spécificité, c'est-à-dire l'essence de l'objet de recherche; il y a donc une diversité au sein de la spécificité; la recherche en PME s'oriente alors vers la constitution de cadre d'analyse conciliant spécificité et diversité.

Dès lors, les auteurs de cette approche définissent la PME au-delà de sa petite taille, c'est-à-dire partout un ensemble de caractéristiques qui lui est propre. Ces caractéristiques, énumérées par JULIEN, sont en nombre de six : la petite taille, la centralisation de la gestion, une faible spécialisation, une stratégie intuitive ou peu formalisée, un système d'information peu complexe, un système d'information externe simple.

➤ **Courant de la dénaturation (milieu des années 90) :**

Contrairement au courant de la spécificité, le courant de la dénaturation ne se fonde pas sur une division selon la taille, puisqu'il s'agit de s'interroger sur l'identité de la PME, non par rapport à une classification selon la taille, mais plutôt par rapport à ses caractéristiques propres, dans ce sens, la PME se constitue en objet de recherche absolue; par ailleurs, il ne s'agit pas de remettre en cause de la spécificité, mais simplement d'adopter une démarche critique, nécessairement contingente, appliquée à l'objet – PME – le programme de recherche ne serait plus « la PME est spécifique » mais deviendrait « dans quelles conditions et dans quelle mesure peut-on considérer que la PME est spécifique ? », autrement dit, l'approche de la dénaturation, consiste à admettre que la validité de la théorie de la spécificité, est soumise au respect de certaines conditions.

Les tenants de cette approche, portent de l'idée que, pour que l'objet – PME puisse être un véritable objet de recherches, il faut, non seulement le définir, mais aussi, en fixer les limites; il convient donc d'adopter une démarche contingente de la spécificité. ainsi, O. TORRES avance que : « L'approche de la dénaturation que nous préconisons est une démarche qui s'attache d'avantage à cerner les limites du cadre de validité et, ou du champ d'application du modèle théorique de la PME qu'à le valider¹ ».

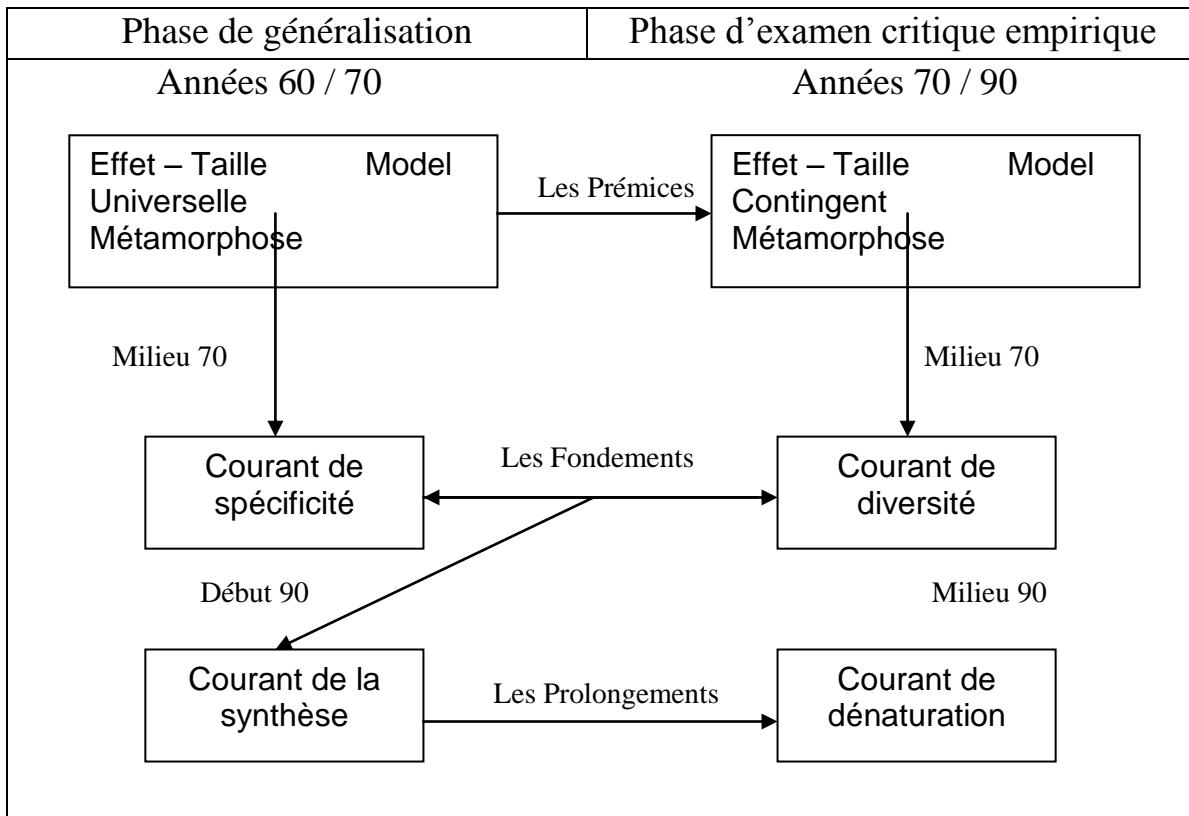
L'intérêt qu'accordent les auteurs à cette démarche est double : d'une part sur le plan pratique, l'identification des situations les plus difficiles à gérer pour une petite entreprise ; d'autre part, sur le plan théorique, la mise en évidence d'un

contexte dénaturant, contribue à aider le chercheur à mieux cerner le cadre de validité de la conception classique de la PME et à y expliciter certaines dimensions jusqu'alors sous-entendues ou ignorées.

¹ OLIVIER TORRES, *op-cite*, P 14.

En résumé, les contributions des sciences de gestion à la recherche en PME à travers des approches examinées jusque là, peuvent être schématisées comme suit :

Schéma N° 01 : Evolution de la recherche en PME.



Source : OLIVIER TORRES, Vingt-cinq ans de recherche en PME : une discipline entre courant et contre-courants, P 21.

3 : Spécificités des PME :

Les spécificités des PME ont longtemps été ignorées, mais ces vingt dernières années, les recherches en la matière sont nombreuses, pour montrer que les PME ne sont pas des embryons de grandes entreprises. Bien au contraire, elles ont des caractéristiques propres que leur confère leur taille, leur organisation et leur hétérogénéité; la diversité en est la première et la plus évidente de la réalité économique des PME : diversité par la dimension, diversité au niveau du marché et du produit, diversité au niveau du statut juridique¹.

¹ ROBERT WITTERWULGHE, *op-cite*, P 13.

a. Caractéristiques des PME :

Un certain nombre des caractéristiques communes se dégagent pour rendre compte de la réalité des PME :

- Les PME ont un taux de croissance plus élevé que les grandes firmes, mais leur mortalité est aussi plus élevée.
- Elles n'innovent pas de la même manière que les grandes entreprises.
- Elles exportent moins.
- Elles paient moins leurs salariés.
- Elles ont une structure souple.

Ainsi GERARD A., MAURICE B., MICHEL R. présentent les caractéristiques suivantes :

- « Petite taille et lieu de proximité sociale.
- La centralisation de la gestion avec une forte homogénéité des compétences.
- Une stratégie intuitive on peut formaliser avec des comportements différenciés.
- Un faible niveau d'investissement avec des moyens de financement limités et un système d'information peu organisé »¹.

On peut également rajouter :

- Forte proximité des acteurs dans un réseau régional.
- Proximité entre patrons et employés.
- Faible formalisation.
- Le recours à l'écrit n'est pas primordial, du fait de l'importance de l'ajustement mutuel.
- Structure plate.
- Pas de niveaux hiérarchiques, ou très peu.

¹ GERARD A. KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **L'accompagnement managérial et industriel de la PME**, l'harmattan, paris, 2000, P 22.

Sur le plan juridique, hormis le statut de commerçant (personne physique) les PME sont souvent des sociétés de personnes, ou des sociétés de capitaux de type SARL ou EURL. De ce fait, la distinction entre propriétaire et exploitant (ou pouvoir et propriété) n'y existe pas, le propriétaire étant aussi le plus souvent directeur ou gérant. enfin, compte tenu de l'effectif, les sections syndicales d'entreprise sont rares dans les PME, sur le plan organisationnel, la synthèse réalisée par le GREPME (Groupe de recherche en PME), fait que la PME se caractérise par : la petite taille, la centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire – dirigeant, la faible spécialisation, des systèmes d'information internes et externes simples ou peu organisés, basés sur des contrats humains/contrats directs, une stratégie intuitive ou peu formalisée et la capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché¹.

Du fait de sa petite taille, l'organisation de la PME est souvent informelle et plus souple que celle des grandes entreprises, elle est caractérisée par des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles, la PME suppose en cela aux grandes entreprises plus anonymes fortement hiérarchisées et formalistes. Pourtant, de là provient une capacité d'adaptation meilleure que celle des grands groupes, et une part des frais de structure plus faible.

Le mode de gestion de la PME, est fortement centralisé, voire exclusivement représenté en la personne du dirigeant – propriétaire, la division du travail est peu poussée, de sorte qu'il n'y ait qu'un minimum de services ou de fonctions. La majeure partie des tâches est exécutée par le patron qui joue également, le rôle de chef de service et s'occupe de certaines tâches d'exécution.

Selon P.A. JULIEN et M. MARCHESNAY, ces caractéristiques spécifiques aux petites entreprises, constituent des avantages qui leur sont propres. Tels que la rapidité avec laquelle les décisions sont exécutées, la proximité des

¹ www.google.fr: Les PME (mode de comptabilité).

marchés, ainsi qu'une plus grande capacité de s'adapter et de changer d'orientation à court terme, elles favorisent une flexibilité vis-à-vis du changement, et donc, des possibilités d'innovations accrues; elles facilitent beaucoup et même incitent à trouver de nouvelles solutions aux problèmes qui se posent, ou aux nouvelles demandes des clients.

➤ **Les forces de la PME :**

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise (G.E.); cependant dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également, de manière plus efficace, même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une G.E. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME, car, cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une G.E. en cas de licenciement; de plus la taille de la PME, permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.

➤ **Les faiblesses de la PME :**

La taille de la PME est aussi un handicap; en effet, la PME est fragile de par son domaine d'activité; si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.

La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement : manque de capacité financière en termes de fonds propres autofinancement, instabilité de leur résultat, ceux-ci les amènent à recourir à l'endettement pour le financement de leur investissement et de leur besoin de trésorerie; ainsi l'insuffisance des moyens financiers, freine la gestion prévisionnelle des compétences¹.

En effet, les banques sont souvent prudentes à accorder des crédits, quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.

b. Raisons d'existence des PME :

De nombreuses raisons expliquent l'existence de PME, et le fait que se soit la forme majoritaire des entreprises :

- « Motivation d'une personne (un entrepreneur) à mener, de manière autonome une activité économique.
- Occupation de segments de marché par des PME, créées pour l'occasion lorsque les entreprises existantes ne sont pas assez réactives.
- Réactivité industrielle et flexibilité du travail, sont plus fortes dans les PME que dans les grandes entreprises.
- Volonté de l'entrepreneur de limiter la croissance de son entreprise, afin de ne pas prendre le pouvoir.
- Les grandes entreprises peuvent favoriser l'existence d'un réseau d'entreprises de petite dimension, qui seront des sous-traitantes (exemple de l'organisation de Toyota), et assumeront une partie des choses conjoncturelles.

¹ GERARD A.KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **op-cite**, P 25.

Section 2 : Les avantages des PME :

1. La qualité de l'emploi dans les PME :

Les entreprises les plus nombreuses, sont les petites et moyennes entreprises : elles représentent plus de 99% des entreprises dans le monde et une part importante d'emploi. Elles possèdent des atouts (proximité par rapport à la clientèle, souplesse d'adaptation.) qui les rendent particulièrement efficaces dans certains créneaux, tels que le bâtiment, le commerce, les services traditionnels, mais aussi, les activités naissantes.

La centralisation de l'information dans les petites entreprises, permet de bien voir les différents éléments nécessaires à l'imagination de nouvelles solutions, un système informel d'informations internes et externes, un comportement plus propice à la prise de risques, seraient toutes des caractéristiques favorisant une flexibilité vis-à-vis du changement, donc des possibilités d'innovation accrues¹.

Elles favorisent également le développement local et régional, elles se partagent le savoir faire, elles s'adaptent mieux aux structures économiques de la plupart des pays, elles permettent la modernisation du commerce local, et un développement plus rapide, elles respectent les normes de qualité, de sécuritéEt enfin, elles permettent la mise à profit des idées innovantes.

2. La création d'emploi :

Le rôle social et économique de l'entreprise est déterminant dans la création de nouveaux emplois, et la réduction de taux de chômage.

Dans les pays développés que dans le tiers monde, le recours au PME apparaît comme une stratégie de lutte contre le chômage pour prétexte, certains pays, comme l'Italie et encore l'Inde, on a vu le monde de chômeurs diminuer, suite au renforcement de la politique de création des PME.

¹ PIERRE- ANDRE JULIEN et MARCHESNAY, l'entrepreneuriat, édition economica, paris, 1996, P 41.

Le trait le plus intéressant de la réussite de la PME s'illustre avec l'Italie, où la part des PME dans l'absorption du chômage, ou dans la création de l'emploi a augmenté de 22% en 1970 à 33% en 2000, 53,4%, et 56,90% en 2010¹.

Cette création d'emploi, a conduit à considérer que les PME, dans leur ensemble, constituaient un vivier de postes qu'il suffisait d'entretenir, pour résoudre une partie des problèmes du marché du travail².

3. PME source majeur de recette à l'exportation :

Les PME sont une source majeure de recettes à l'exportation pour certains pays en développement; elles interviennent de nos jours avec force sur les marchés extérieurs, du fait de leur diversité et de leur capacité de s'adapter aux aléas du marché. Plusieurs études ont montré aujourd'hui, que certains pays développés, tel que l'Italie, ont suivi cette tactique.

L'Inde, aussi est un autre exemple, où la contribution des PME aux exportations a été considérable. Il semblait même que, près de la moitié des exportations de l'Inde, entre 1970 et 1971 étaient considérées des produits des PME.

Ces exemples peuvent servir, pour justifier le recours aux PME pour la substitution d'importation, la rentrée des devises, pour permettre de s'équiper en matériel, surtout pour consolider la stratégie du recours aux PME et pour renforcer ou développer davantage le volet « exportation ».

3. La relance de l'économie (Cas de l'Algérie) :

En économie de marché, la PME est un élément de base sur lequel repose tout développement économique et social.

L'Algérie a connu une mutation économique très importante, en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché à partir des années 80. Les autorités publiques algériennes ont mis en œuvre des réformes et des restructurations allant dans ce sens.

¹ « Panorama de l'évolution des PME depuis 10 ans », édition France, 28 juin 2012, P 23. Disponible sur le site suivant : www.kpmg.com/FR/fr/.../evolution-des-pme-depuis-10-ans-2012-pdf

² NADINA LEVRATTO, **op-cite**, P 85.

C'est ainsi, qu'une place de choix est aujourd'hui réservée aux PME et à leur promotion à tous les niveaux et dans toutes les unités territoriales. Dans la même perspective, la création de plusieurs organismes de soutien et d'appui, ont vu le jour dans le but de renforcer cette stratégie de lutte contre le chômage, la création de richesses, l'amélioration du niveau de vie des populations, la décentralisation et la planification du tissu industriel, qui sont les rôles fondamentaux des PME.

La création d'un département ministériel par les autorités algérienne, vient nous confirmer la volonté politique de cette stratégie; ainsi la vision économique, portée par le programme du gouvernement, consacre le rôle primordial que le secteur de la PME joue dans le processus de la relance économique, créatrice de richesses et de l'emploi.

Les points forts retenus dans le programme d'action pour l'année 2000 concernant la proposition d'un certain nombre de mesures de facilitation de l'acte d'investir dans le cadre des PME, telles que l'amélioration de l'environnement administratif, l'accès au foncier industriel, l'adaptation du système de financement, la formation et l'information des entreprises, la mise à niveau des entreprises...,montre la place et le rôle accordés aux PME par les autorités algériennes dans le nouveau contexte économique mondial¹.

4. Les PME source d'innovation :

L'innovation d'un processus qui consiste à introduire dans un marché technique, une façon de faire nouveau, une idée, un mode de vie, ou un produit n'existant pas auparavant².

D'après BERTRONDE BELLON, innover, c'est « mettre sur le marché un nouveau produit qui a des propriétés nouvelles, c'est aussi, introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise »³.

¹ HAKIMA BOULEKMIR, op-cite, P 19.

² GERARD-KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **op-cite**, P 105.

³ BERTRAND BELLON, **L'innovation créatrice**, édition economica, paris, 2002, P 03.

Au niveau des produits : la création d'un nouveau produit, ou la modification et l'amélioration d'un produit existant.

Au niveau des procédés : l'amélioration des moyens matériels et immatériels.

Au niveau de l'organisation : l'amélioration des méthodes de travail, la hiérarchie et la division des tâches, les systèmes d'information... etc.

En réalité, il y a innovation lorsqu'une entreprise introduit de nouveaux produits ou services sur le marché, ou lorsqu'elle adapte de nouvelles façons de fabriquer des produits ou services.

Il y a certaines études qui montrent que, la part des PME dans l'innovation, est inférieure à celle de l'emploi. Par contre, d'autres études, qui se basent sur des statistiques de brevets, découvrent que les universités, les inventeurs privés, et les petites entreprises ont contribué, proportionnellement plus, par rapport aux grandes entreprises, à la fibre inventive du 20^{ème} siècle. En effet, les petites firmes ont réalisé, durant ce siècle, 65 innovations majeures¹.

D'après les données résultant des enquêtes, 30 à 60% des PME sont innovantes, elles sont peut être plus nombreuses à innover, à d'autres égards, en créant ou en modifiant des produits ou des services en fonction des nouvelles demandes du marché, en adoptant de nouveaux modes d'organisation, afin d'améliorer la productivité ou en mettant au point de nouvelles techniques pour développer des ventes.

¹ PIERRE- ANDRE JULIEN et MARCHESNAY, **op-cite**, P35.

Chapitre III :

La PME et création
d'emploi en Algérie.

Section 1 : la répartition des PME algérienne :

En Algérie, la nouvelle forme de développement se tourne vers la création des entreprises privées, particulièrement les PME, qui sont considérées comme un vecteur de croissance, un générateur d'emploi, et un moteur de progrès socio-économique.

1: Le cadre institutionnel des PME :

Les PME Algériennes est passées par trois périodes, dans leurs évolution depuis l'indépendance (1962), la première, qui a duré jusqu'en 1982, s'est caractérisée par limitation de l'initiative privée, et la prédominance de secteur public. La seconde période, est caractérisée par l'intérêt nouveau qui porté pour les petites structures, et le retour en force des PME. La troisième période, caractérisée par un accroissement des petits établissements.

a. La période 1962-1982 :

Juste après l'indépendance, les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales, à partir de 1967. Cette période, a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée, et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements, et des produits intermédiaires. En 1963, le premier code d'investissement a été promulgué, ce code, n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code d'investissement a été promulgué en date du 15/09/1966¹, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé, également il a donné naissance à la commission national des investissements (CNI), un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur, et entrepreneur privé.

¹ SAMIA GHARBI, **op-cite**, P 05.

Cependant la PME/PMI a marqué réellement son démarrage à partir de premier plan quadriennal (1970-1973). Cette période correspond ainsi à la phase de rodage de l'appareil de planification, et à une phase d'accumulation étatique, avec le lancement de tous les projets industriels¹, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978); durant toute cette période, le développement de la PME a été exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi un total de 594² PME a été réalisé durant cette période.

Ces codes des investissements même au départ, a eu peut de portée direct au plan des avantages accordés, l'agrément s'est réduit à l'enregistrement administratifs ; il est cependant toujours présenté en 1980 et 1881, comme la loi qui doit organiser, et réglementer les activités du secteur privé³.

b. La période 1982-1988 :

Après 20ans de prédominance du secteur public, l'Etat accord au secteur privée un rôle complémentaire en 1982, dans certain activités, avec un niveau d'investissement très limité. La PME donc, a été utilisée comme moyen pour faire face à la crise d'endettement.

Cette période a été marquée par les grandes réformes, mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences, malgré qu'elle a donné naissance au deux plans quinquennaux en faveur de secteur privé (1980-1984 et 1985-1989), ces deux plans ont dicté un ensemble de mesures telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements, et dans certain cas des métiers premiers.
- L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI).
- Un système d'importation sans paiement.

¹ DJILLALI LIABES, Capital prive et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982, l'Algérie, avril 1984, P 268.

² SAMIA GHARBI, op-cite, P 05.

³ DJILLALI LIABES, op-cite, P 268.

Ces mesures d'aide ont aboutis à la réalisation de plus de 775¹ projets de PME.

c. La troisième période : 1988 à nos jours :

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988, qui a libéré le plafond de l'investissement privé.

La date de 1988, pour l'économie algérienne est la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a ; conduit à établir des relations avec des institutions international telles que, le fond monétaire international (FMI), et la banque mondial.

Ainsi une série de mesures ont été prises en faveur de la PME privée, en termes de prise en charge et de développement, parallèlement aux grandes opérations de restructuration de secteur public :

- Création d'un ministère de PME en juillet 1993.
- Promulgation de code de l'investissement en octobre 1993.
- Création de l'agence de promotion de soutien, et de suivi de l'investissement (APSI), en octobre 1994.
- Elaboration d'une stratégie de développement de la PME en aout 1995.
- L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), en 2001.
- Programme d'appui au développement des PME en Algérie.

¹ SAMIA GHARBI, **op-cite**, P 06.

2 : principales composantes de la PME et son évolution :

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989, a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne ainsi bien le nombre de nouvelles entreprises, que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

La population des petites et moyennes entreprises, se constitue en trois principales composantes : les PME privées, les PME publiques et les artisans. En 2012 le nombre total des PME, toute catégorie comprise, s'élève à 700.000¹ PME.

a. Les PME privées :

A la fin de l'année 2011, le nombre des PME privées déclarés selon le ministère de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, s'élève à 658.737 PME. Ces entreprises privées, constituent la composante majeure de la population des PME, et représentent plus de 77% de l'ensemble.

b. Les PME publiques :

Les PME de secteur public, ne représentent qu'une partie minime de la sphère des PME Algériennes. Elles représentent que 0,09% de l'ensemble des PME, en 2011 leur nombre a augmenté de 2,69% par rapport à l'année écoulée, elles passent de 557 à 572 PME, leur effectifs passe de 48,65 à 48,086² salariés.

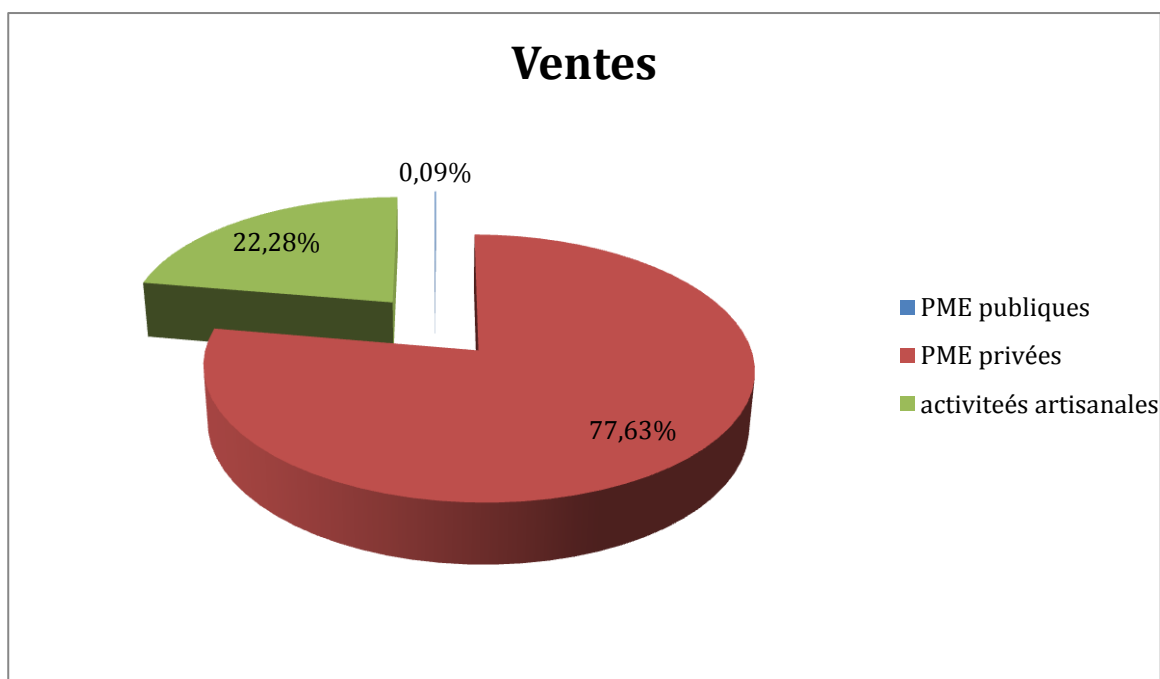
¹La direction générale du trésor, « Les PME en Algérie et les politiques de soutien à leur développement » revue, Algérie, 2012, P 01, disponible sur le site suivant : www.tresor.economie.gouv.FR

² Bulletin d'information statistique de la PME, N°20, données 2011.

c. Les artisans :

Les entreprises artisanales, se répartissent selon leur nature en trois catégories : l'artisanat traditionnel et d'art, l'artisanat de production de bien, et l'artisanat de production de service, d'après les données du ministère de la PME et de l'artisanat, les activités artisanales déclarés, s'élève à 146.881 activités. Elles représentent 22,28% de l'ensemble des PME.

Graphique N°01 : population de la PME selon la propriété (fin de l'année 2011)



Source : réalisé par nous même a partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

La tendance à la croissance des PME Algériennes, connaît une évolution positive telle que rapportée dans le tableau suivant :

Tableau N°04 : l'évolution des PME Algériennes durant la période 2001-2011

Année	PME privée	PME publique	Artisans	Total
2001	179893	778	64677	245348
2002	189552	778	715523	261853
2003	207949	778	79850	288577
2004	225449	778	86732	312959
2005	245842	874	96072	342788
2006	269806	793	106222	376767
2007	293946	666	116346	410959
2008	392013	626	126887	519526
2009	408155	598	162085	570838
2010	606737	557	135623	742917
2011	658737	572	146881	806190

Source : réalisé par nous même à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

A l'exception du pic en 2005, et après une stratégie entre 2001-2004, on note que la PME publique n'a pas cessé d'enregistrer des régressions à partir de 2006 jusqu'à 2011, contrairement à cette dernière, la PME privée a connu une évolution progressive durant la période 2001-2011.

3: PME et emploi :

Selon l'OCDO : « les PME jouent un rôle important dans la création d'emploi ainsi, les PME contribuent au développement sociale, et a la réduction de la pauvreté.

a. L'emploi crée par les PME privées :

Selon les données fournies par le ministère de la PME, dans le bulletin de 2011, la PME a réalisé des progrès importants ces dernières années, en terme de création d'emploi, à la fin de l'année 2011, la PME privée offre 1.676.111 emplois. Dont 1.017.374 salariés, et 658.737 employeurs. Le tableau suivant démontre la part des PME dans la création d'emploi :

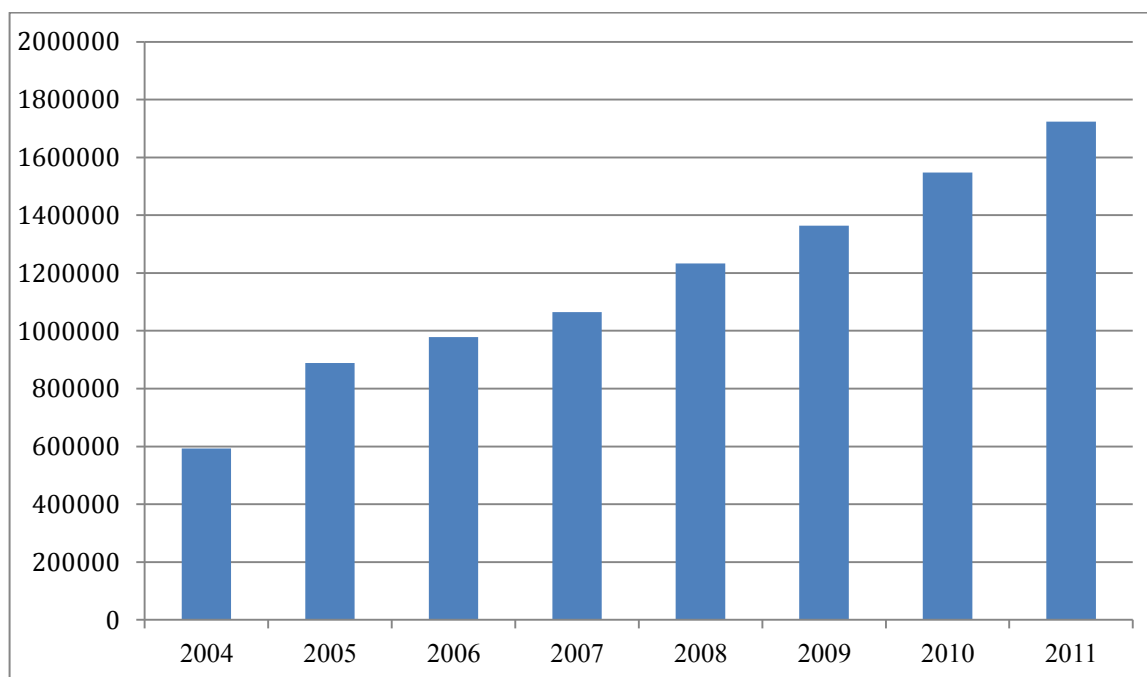
Tableau N°05 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME	2010		2011		Evolution %
	Nombre	Part%	Nombre	Part%	
PME privées					
Salariés	958.515	58,96%	1 017374	58,99%	6,14%
Employeurs	618.515	38,05%	658 737	38,20%	6,50%
S/Total	1.577.030	97,01%	1.676.111	97,21%	6,28%
PME publiques	48.656	2,99%	48.086	2,79	-1,17%
Total	1.625.686	100%	1.724.197	100%	6,05%

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, P 14.

L'emploi cumulé dans les PME tous types confondus à fin 2011, est de 1724.197 individus.

On note que, le taux de croissance de l'emploi dans les PME, a progressé de 6,05% par rapport à 2010, l'emploi dans les PME privées évoluant de 6,28%.

Graphique N°02 : Evolution de l'emploi depuis 2004

Source: établir par nous même à partir des données du ministère de l'artisanat.

b. Répartition des PME privées par secteur d'activité :

Les PME privées sont présentés en force dans les services, qui concentre près de la moitié des PME de statu privé, suivis en cela par le secteur du BTPH, et les industries manufacturières. Le tableau suivant démontre l'évolution des PME privées par secteur d'activité.

Tableau N°06 : Evolution des PME privées par secteur d'activité

Secteur d'activité	2010	Part%	2011	Part%	Evolution %
Agriculture	806	03%	1006	02%	25%
Hydrocarbures énergie, mines	870	51%	956	50%	60%
BTPH	29.762	5,14%	35.752	4,65%	62%
Industries manufacturières	1.228	5,58%	3.890	5,31%	35%
Services	72.653	5,75%	86.157	7,52%	82%
Total général	69.319	100%	91.761	100%	308%

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, P 16.

On note à cet égard, que les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte restent ceux des services (7,82% en un an), en suite l'agriculture (5,25%) et le BTPH (4,62%).

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 63.890 entités en 2011, contre 61.228 en 2010, une progression de 4,35% croissance bien en deca du niveau global de croissance des PME (6,08%).

c. Répartition spatiale des PME privées :

Le pays, en raison de sa géographie, présente une répartition inégale des PME, et reste marqué par la prédominance d'une douzaine de wilayas (sur les 48), qui concentrent plus de 52% des PME implantés dans le pays.

Quatre wilayas, à savoir Alger (11,65% du total), Tizi- Ouzou, Oran et Bejaia accueillent près de 27% de la population des PME dans le pays.

Tableau N°07 : Evolution des PME privées par wilayas

N°	wilaya	2010	2011	N°	wilaya	2010	2011
1	Alger	43.265	45.636	14	Bordj Bou Arreridj	7.587	8.157
2	Tizi-Ouzou	21.481	23.109	15	Bouira	7.338	8.071
3	Oran	17.323	18.370	16	Tlemcen	1.514	8.056
4	Bejaia	16.695	17.962	17	Msila	7.490	7.945
5	Sétif	16.096	17.154	18	Mila	6.505	7.017
6	Tipaza	14.434	15.672	19	Jijel	6.791	6.930
7	Boumerdes	12.955	13.787	20	Ghardaïa	6.454	6.782
8	Blida	12.059	12.938	21	Sidi Bel Abbes	6.419	6.756
9	Constantine	11.781	12.561	22	Ouargla	6.020	6.549
10	Annaba	9.508	10.041	23	Ain Defla	5.998	6.373
11	Batna	9.149	9.866	24	Mascara	6.057	6.274
12	Chlef	9.356	9.755	25	Mostaganem	5.822	6.235
13	Skikda	8.299	8.760	26	Médéa	5.771	6.214

N°	wilaya	2010	2011	N°	wilaya	2010	2011
27	Djelfa	5.635	5.959	38	Souk Ahras	4.133	4.297
28	Tiaret	5.631	5.926	39	Laghouat	3.679	3.312
29	Tébessa	5.537	5.805	40	El Taret	3.476	3.591
30	Rélisane	5.413	5.608	41	Adrar	4.123	3.048
31	Beskra	4.889	5.230	42	Saida	2.117	2.279
32	Bechar	4.757	5.035	43	Naama	2.140	2.298
33	Khenchela	4.766	4.990	44	El Bayadh	2.020	2.149
34	Guelma	4.371	4.730	45	Tamanrasset	2.040	2.136
35	El Oued	4.354	4.708	46	Tissemsilt	2.512	2.108
36	Ain Témouchent	4.186	4.332	47	Illizi	1.237	1.298
37	Oum El Bouaghi	3.975	4.299	48	Tindouf	1.161	1.253

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, mars 2012, P 22

La région de Nord regroupe, à cet égard 232.664 PME, soit 59,39% des PME du pays suivie par la région des Hauts-Palataux avec 119.146 PME (30,41%), alors que la région du sud, et du grand sud accueille 39.951 PME (en veron 10,20% du total).

4 : les contraintes face aux quelles se trouvent confrontées les PME Algériennes :

Plusieurs contraintes peuvent entraver l'activité de l'entreprise Algérienne « l'environnement économique, et social reste fortement marqué pour une lourde bureaucratie, sans cesse dénoncée par tous les acteurs économique, et sociaux, les contraintes restent importantes, et une faible partie des projets de création d'entreprises arrive à se concrétiser sur le terrain¹ », les principales contraintes sont de plusieurs ordres, parmi elles on citera :

¹ AHMED BOUYACOU, «La PME, dynamisme économique et territorial », colloque international sur la gouvernance et développement de la PME, organisé les 23, 24 et 25 juin 2003.

a. Les contraintes d'ordre administratif :

Les contraintes liées à l'administration sont les suivants :

- Les délais sont trop longs dans le traitement des dossiers.
- Des procédures administratives mal assimilées, par les administratifs, et les opérateurs.
- Des procédures administratives bureaucratiques.
- Des réglementations qui mettent trop de temps pour être assimilées, et mises en œuvre par les administrations.

b. Les contraintes du financement :

- Les PME Algériennes souffrent d'un accès au financement limité. « Qui contraind leur émergence et leur développement ultérieur¹ », elles souffrent des difficultés rencontrées au niveau des banques, pour le financement de leurs projets ; le taux d'intérêt pratiqué par les banques Algériennes demeure assez élevé; pour motiver les investisseurs.
- La méconnaissance des obligations fiscales.
- L'absence de coordination entre les banques, et les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises, car ces dernières n'entretiennent des relations que par voie formelle, ce qui leur retire tout rôle de partenaires actifs.

c. Les contraintes environnementales :

- Le déséquilibre de la répartition spatiale des PME est particulièrement dangereux, pour le développement régional (le centre du pays représente 31,3% du total des PME, l'ouest 17,5%, l'Est 37,5%, et le sud 13,8%²).

¹ CELINE KAUFFMANN, « Le financement des PME en Afrique », repère N°07, 2005, disponible sur le site suivant : [econpapers.repec.org/Repec : oec : devaoc : 7.fr](http://econpapers.repec.org/Repec:oec:devaoc:7.fr)

² « Rapport pour une politique de développement de la PME en Algérie ». Disponible sur le site suivant : [http://www.cnes.dz/cnes doc/PLE N°20/PME.htm](http://www.cnes.dz/cnes/doc/PLE_N°20/PME.htm)

Section 2 : présentation de l'organisme d'accueil :

Après la première section consacrée à retracer l'évolution de la création des PME, et de l'emploi en Algérie, dans cette section, nous allons présenter la région qui s'ers à l'étude de cas, et nous essaierons de déceler les atouts et potentialités de la région, d'abord nous présenterons la wilaya de Bejaia qui est notre terrain d'étude, ainsi nous présenterons les données globales sur les PME privées de la wilaya.

1 : présentation de la wilaya de Bejaia :

Dans cette parité, il s'agit de présenter la wilaya de Bejaia du point de vu géographique, et tout ce qu'elle déborde comme gisement humais et naturels.

a. la situation géographique de la wilaya de Bejaia :

La wilaya de Bejaia, est située au nord, est de la région centre de l'Algérie elle est limitée géographiquement, par la mer méditerranée au Nord (sue une longueur avoisinant les 100 km), à l'Est et au Sud-Est par la chaine des Babors ,qui se rattachent au Sud à la chaine des Bibans, et à l'Ouest, par les massifs du Djurdjura. Elle s'étend sur une superficie de 322.348Ha.

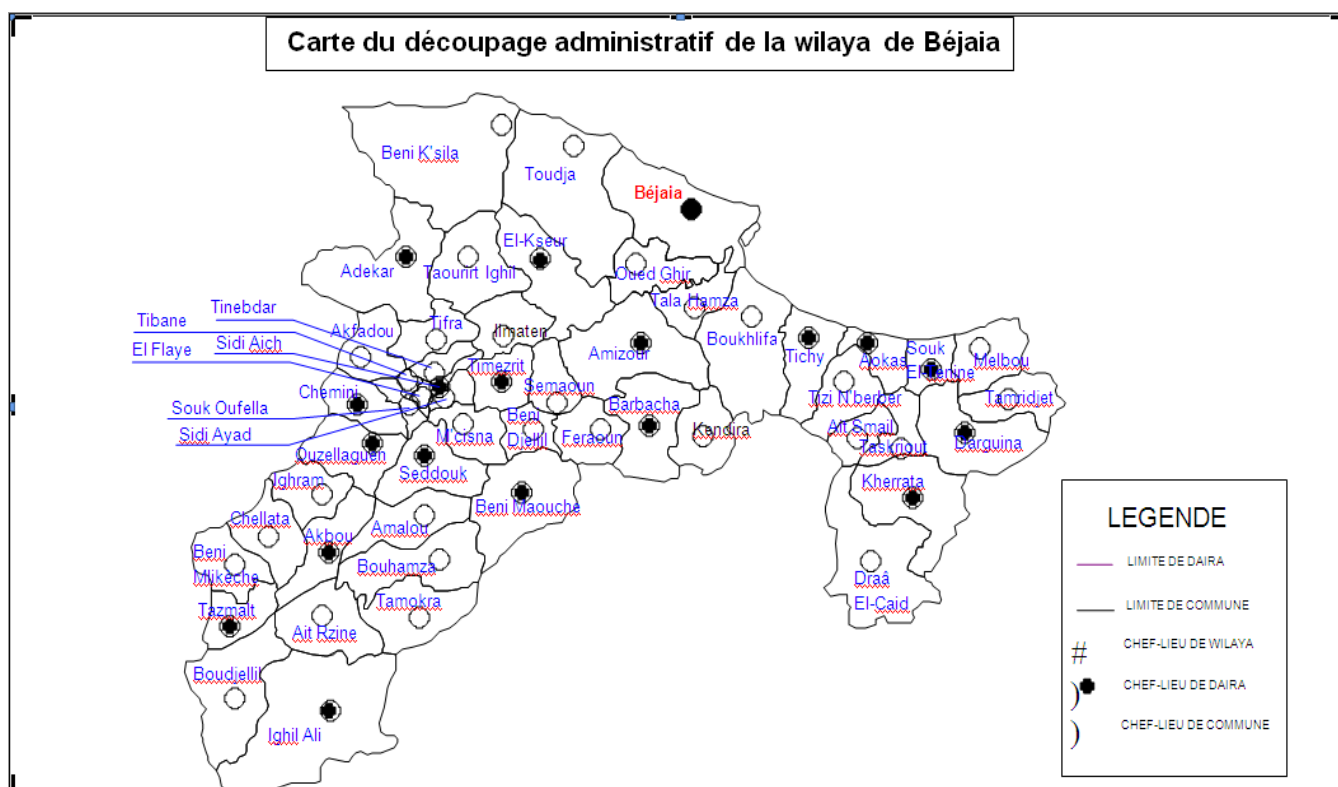
Elle est délimitée par :

- La mer de méditerranée au Nord sur une longueur avoisinant 100km.
- Les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'Ouest.
- La wilaya de Jijel à l'est.
- Les wilayas de bordj Bordj Bou Bourreridj et de Sétif au Sud.

b. organisation administrative :

Cette organisation est issue du découpage administrative de 1974¹, la wilaya de Bejaia était organisée en cinq daïras, et vingt huit communes, son organisation administrative a été modifiée en 1984², instituant 19daïras et 52 communes, dont huit (08) côtières (Melbou, Souk El Tenine, Aokas, Tichy, Boukhlifa, Bejaia, Toudja et beni ksila) .elle a des limites administratives avec cinq wilaya : Tizi-Ouzou et Bouira à l’ouest Jijel à l’est Sétif et bordj Bordj Bou Arreridj au sud.

Carte 01 : le découpage administratif de la wilaya de Bejaia



Source: DPAT de la wilaya de Bejaia.

¹ Journal officiel de la république Algérienne N°55 du 09 juillet 1974.

² Journal officiel de la république Algérienne N°06 du 07 février 1984.

c. l'aspect démographique de la wilaya :

La population totale de la wilaya issue des résultats du recensement RGPH¹ du mois d'avril 2008, est estimée à 912 577 habitants, et à la fin de 2011, elle a atteint 935 200² individus.

La densité est de 287 habitants km², avec des pointes de 19 821 dans la commune de Oued Ghir ; 182 401 à Bejaia ; 54 603 dans la commune d'Akbou; la distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs lieux. 26% dans les agglomérations secondaires, et le reste dans des hameaux et les zones éparses; l'essentiel de la population urbaine est concentré dans les villes situées dans la vallée de la Soummam, et son prolongement vers le nord, cette répartition est due en particulier à la prédominance du relief montagneux, qui pousse la population à s'installer dans les agglomérations chefs lieux et secondaires.

2 : présentation de la population des PME de la wilaya de Bejaia :

La wilaya de Bejaia, occupe une place importante au niveau national en matière de création d'entreprise, par rapport aux autres wilayas du pays, les différents chiffres que nous avons pu rassembler, font état d'une part importante d'entreprises que compte cette wilaya, comparés aux autres wilayas de l'Algérie. Les chiffres de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), montrent bien que la wilaya de Bejaia est la quatrième position concernant le nombre des PME, après Alger, Tizi-Ouzou, et Oran. Le nombre total des PME dans la wilaya de Bejaia arrêté au 31 décembre 2012, s'élève à 15.031 PME, contre 14.603 enregistrées à la fin du trimestre précédent, soit une croissance de 3%³.

¹ Recensement générale de la population et de l'habitat, effectué chaque décennie par le ministère de l'intérieur.

² DPAT de la wilaya de Bejaia.

³ Annuaire statistique de la DPME de la wilaya de Bejaia, 4^{ème} trimestre de l'année 2012.

3-tableau n°08 : Mouvements des PME privées :

Secteurs d'activités	Nombre de PME 4 ^{ème} trimestre	Mouvements 1 ^{er} semestre 2013				Total de PME 1 ^{er} trimestre 2013
		Création	Radiation	Réactivation	Ecart	
Agriculture et pêche	342	13	01	01	13	355
Eau et énergie	2	01	00	00	01	3
Hydrocarbures	0	00	00	00	00	0
Services et travaux pétroliers	0	00	00	00	00	0
Mines et carrières	25	01	00	00	01	26
I.S.M.M.E	313	11	02	00	09	322
Matériaux de construction,	251	07	01	01	07	258
Bâtiments et Travaux Publics	3 761	100	04	11	107	3868
Chimie, plastique	103	02	00	00	02	105
Industrie agroalimentaire	529	18	00	04	22	551
Industrie du textile	121	11	00	00	11	132
Industries du cuir	5	00	00	00	00	5
Industrie du bois et papier	709	21	00	00	21	730
Industrie diverses	26	00	00	02	02	28
Transport et communication	2 868	115	02	13	126	2994
Commerce	2 980	112	03	07	116	3096
Hôtellerie et restaurations	679	17	01	02	18	697
Services fournis aux entreprises	1 063	38	01	05	42	1105
Service fournis aux ménages	1 072	54	01	11	64	1136
Abaissements financiers	26	01	00	00	01	27
Affaires Immobilières	76	05	00	00	05	81
Services pour collectivités	49	00	00	00	00	49
Total Général	15 000	527	16	57	568	15 568

Commentaire :

A la fin de 1^{er} trimestre 2013, le nombre des PME privées déclarées s'élèvent à 15 568 entités.

Durant le 1^{er} trimestre 2013 le nombre de création et réalisation est de 584 PME.

Quand aux radiations, au nombre de 16 elles sont plus faibles, d'où la croissance (écart) de 568 PME.

Les PME à caractère industrie sont au nombre de 2 157 entités en 2013, contre 2 082 en 2012, soit une progression de 03,60%, croissance bien en deçà du niveau global de croissance des PME (3,79%).

Par secteur industriel, les PME actives principalement comme suit :

- **Industries du bois et papier**, avec **730** PME (**33,84%** du total de PMI)
- **Industrie agroalimentaire**, avec **551** PME (**25,54%** du total de PMI)
- **I.S.M.M.E**, avec **322** PME (**14,93%** du total de PMI)
- **Matériaux de construction**, avec **258** PME (**11,96 %** du total de PMI)

On notera par rapport à la mortalité des PME, la création effective de 527 PME dont 71 PMI, les radiations ayant

4- tableau n°09 : Répartition des PME privées et publiques par secteur d'activité et l'emploi 1^{er} trimestre 2013

Secteur d'activité	Privée		Publique		Total	
	PME	Emplois	PME	Emplois	PME	Emplois
Agriculture et pêche	355	2 000	01	09	356	2009
Eau et énergie	03	22	01	163	04	185
Hydrocarbures	00	00	00	00	00	00
Services et travaux publics pétroliers	00	00	00	00	00	00
Minés et carrières	26	454	02	74	28	528
S.M.M.E	322	1656	03	167	325	1823
Matériaux de construction,	258	1550	09	826	267	2376
Bâtiments et travaux publics	3868	14 082	08	506	3876	14588
Chimie, caoutchoucs, plastique	105	662	02	135	107	797
Industries agroalimentaires	551	2 952	01	69	552	3021
Industrie Textile, bonneterie,	132	367	01	136	133	503
Industries des cuirs et chaussures	05	10	00	00	05	10
Industrie du bois, liège, papier,	730	1 755	02	16	732	1771
Industries diverses	28	43	00	00	28	43
Transport et communication	2994	4 646	02	75	2996	4721
Commerces	3096	6 194	04	112	3100	6306
Bâtellerie et restauration	697	2 395	02	115	699	2510
Services fournis aux entreprises	1105	5 163	02	58	1107	5221
Service fournis aux ménages	1136	2 596	01	03	1137	2599
Établissements financiers	27	360	00	00	27	360
Affaires immobilières	81	497	00	00	81	497
Services pour collectivités	49	616	00	00	49	616
Total	15 000	48 020	41	2 464	15 609	50 484

Sources : exploitation du fichier CNAS

Commentaire :

Malgré le nombre important des PME privées elles restent vulnérables et fragiles elles s'abritent dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude.

Les PME publiques sont des entreprises qui exercent dans tous les secteurs d'activités, elle contribue au développement locale, et intervient surtout dans le secteur de Matériaux de construction au premier lieu avec 09 PME et une moyenne de 91,77 emplois/PME), 04 PME pour le secteur commerce.

5- tableau n°10 : Répartition des PME privées et l'emploi par secteur d'activités (suivant la nomenclature)

N°	Secteurs d'activités	Nombre d'entreprise	%	Emplois	%
01	Agriculture et pêche	355	2,28%	2 000	4,16%
02	Eaux et énergie	3	0,02%	22	0,05%
03	Hydrocarbures	00	00	00	00
04	Services et travaux publics pétroliers	00	00	00	00
05	Mineries et carrières	26	0,17%	454	0,95%
06	S.M.M.E	322	2,07%	1656	3,45%
07	Matériaux de construction, céramique	258	1,66%	1550	3,23%
08	Bâtiments et travaux publics	3868	24,85%	14 082	29,33%
09	Chimie, caoutchoucs, plastique	105	0,67%	662	1,38%
10	Industries agroalimentaires	551	3,54%	2 952	6,15%
11	Industrie Textile, bonneterie, confection	132	0,85%	367	0,76%
12	Industries des cuirs et chaussures	5	0,03%	10	0,02%
13	Industrie du bois, liège, papier,	730	4,69%	1 755	3,65%
14	Industries diverses	28	0,18%	43	0,09%
15	Transport et communication	2994	19,23%	4 646	9,68%
16	Commerces	3096	19,89%	6 194	12,90%
17	Hôtellerie et restauration	697	4,48%	2 395	4,99%
18	Services fournis aux entreprises	1105	7,10%	5 163	10,75%
19	Service fournis aux ménages	1136	7,30%	2 596	5,41%
20	Établissements financiers	27	0,17%	360	0,75%
21	Affaires immobilières	81	0,52%	497	1,03%
22	Services pour collectivités	49	0,31%	616	1,28%
TOTAL		15 568	100	48 020	100

Source :DPME de la wilaya de Béjaïa.

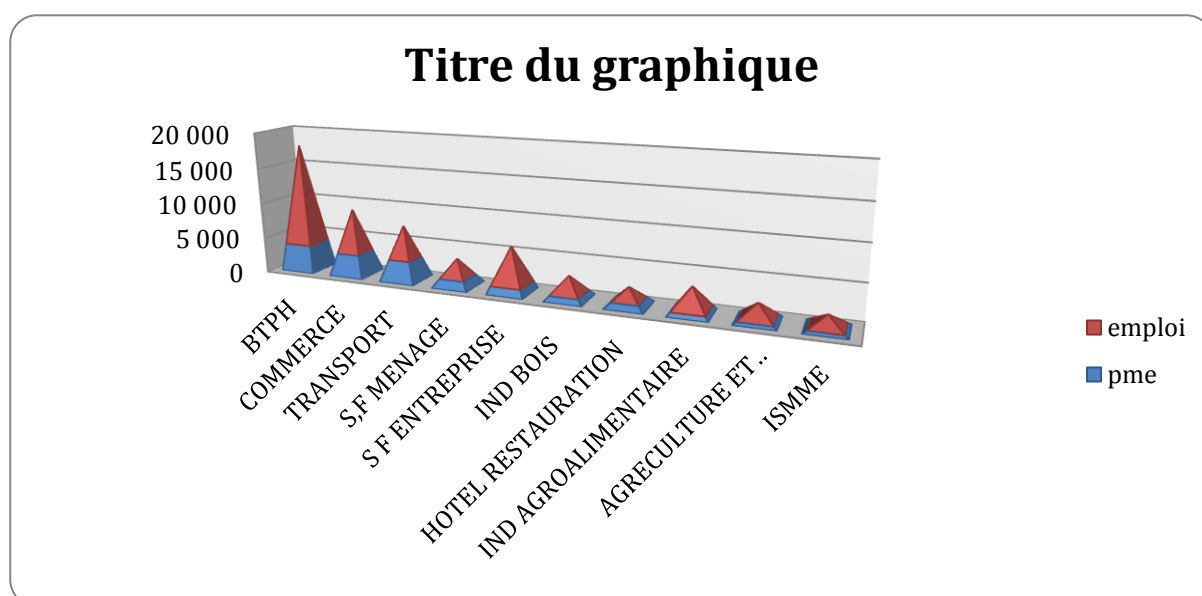
6- tableau n°11 : Les Secteurs d'activités dominantes:

Source : exploitation du fichier CNAS

N°	Secteurs d'activités	Nbre de PME	%	Emplois	%
01	Bâtiments et travaux publics	3 868	24,85%	14 082	29,33%
02	Commerces	3 096	19,89%	6 194	12,90%
03	Transport et communication	2 994	19,23%	4 646	9,68%
04	Service fournis aux ménages	1 136	7,30%	2 596	5,41%
05	Services fournis aux entreprises	1 105	7,10%	5 163	10,75%
06	Hôtellerie et restauration	730	4,69%	1 755	4,99%
07	Industrie du bois, liège, papier,	697	4,48%	2 395	3,65%
08	Industries agroalimentaires	551	3,54%	2 952	6,15%
09	Agriculture et pêche	355	2,28%	2 000	4,16%
10	ISMME	322	2,07%	1 556	3,24%
11	Autres secteurs	714	4,59%	4 681	9,75%
TOTAL		15 568	100	48 020	100

Commentaire :

Les PME privées sont représentés en force dans le secteur du BTPH (24.85 %) suivis en cela par le secteur du commerce (19,89%), en suite le transport et communication (19,23 %), et les services (14,40 %) et Hôtellerie et restauration représente que 4,69%.

Représentation graphique des secteurs d'activités dominant

7- **tableau n^o12** : Répartition des PME privées par secteurs d'activités regroupés :

Groupes de secteurs	Nombre des PME	%	Contenu
Service	9 185	59	- Transport et communication - Commerces - Hôtellerie et restauration - Services fournis aux entreprises - Services fournis aux ménages - Etablissements financiers - Affaires immobilières - Services pour Collectivités
Bâtiment et travaux publics	3 868	24,85	- Bâtiment et travaux publics
Industries	2 157	13,86	- Mines et carrières - ISMME - Matériaux de construction - Chimies, Plastiques - Industries Agroalimentaires - Industries du textile - Industries du cuir - Industries du bois et papier - Industries diverses
Agriculture et pêche	355	2,28	- Agriculture et pêche
Services liés aux industries	03	0,02	- Services et travaux pétroliers - Eaux et énergie - hydrocarbures
Total	15 568	100	

Source : Exploitation fichier CNAS

On note à cette égard, que les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte restent ceux des services (59%), en suite BTPH (24,85%), et l'industrie (13,86%) et l'agriculture (2,28%).

8- tableau n°13 : Répartitions des PME privées par type (tranche d'effectif) :

Secteurs d'activités		PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
01	Agriculture et pêche	287	67	1	355
02	Eaux et énergie	1	2	0	3
03	Hydrocarbures	0	0	0	00
04	Services et travaux pétroliers	0	0	0	00
05	Mines et carrières	18	5	3	26
06	I.S.M.M.E	287	32	3	322
07	Matériaux de construction,	236	15	7	258
08	Bâtiments et Travaux Publics	3 562	257	49	3868
09	Chimie, plastique	93	10	2	105
10	Industries Agroalimentaires	484	45	22	551
11	Industrie du Textile	124	8	0	132
12	Industries du cuir	5	1	0	5
13	Industrie du bois et papier	705	24	1	730
14	Industries diverses	27	0	0	28
15	Transport et communication	2 928	58	8	2994
16	Commerces	2 951	134	11	3096
17	Hôtellerie et restaurations	661	31	5	697
18	Services fournis aux entreprises	1033	54	18	1105
19	Service fournis aux ménages	1 107	26	3	1136
20	Établissements financiers	20	5	2	27
21	Affaires Immobilières	77	3	1	81
22	Services pour collectivités	33	13	3	49
Total PME		14 639	790	139	15 568
%		94 ,03	5,07	0,89	100

Source : Exploitation fichier CNAS

Commentaire :

A la fin du 1^{er} trimestre 2013, il a été enregistré un Total de **15 568**PME. Elles sont constituées de **94,03%** d'entités très petites entreprises ne dépassant pas 9 Salaries. La création de véritables moyennes entreprises dont l'effectif est supérieur a 50 Salaries est assez faible, seuls **139** entreprises relèvent en fait de cette catégorie dont **49** activent dans le secteur de BTPH.

Au niveau du secteur industriel, il est enregistrée la création de 2 157 entreprises dont 1 979 sont des TPE et 140 ont un effectif de plus de 10 Salariées et seules 38 d'entité elles ont un effectif supérieur a 50 employés.

9- tableau n° 14 : Mouvement des PME et de l'emploi par commune :

Secteurs d'activités	Année 2012	Mouvements 1 ^{er} semestre 2013				Total de PME 1 ^{er} semestre 2013	
		Création	radiation	Réactivation	Ecart		
01	BEJAIA	5044	158	05	23	176	5 220
02	AMIZOUR	406	10	00	00	10	416
03	FERAOUN	161	05	00	01	06	167
04	TAOURIRT IGHIL	45	02	00	00	02	47
05	CHELLATA	46	03	00	01	04	50
06	TAMOKRA	14	00	00	00	00	14
07	TIMZRIT	448	17	00	02	19	467
08	SOUK EL TENINE	346	11	00	02	13	359
09	M' CISNA	80	02	00	00	02	82
11	TYCHI	297	06	01	01	06	303
12	SEMAOUN	229	09	00	01	10	239
13	KENDIRA	78	02	00	00	02	80
14	TIFRA	60	03	00	00	03	63
15	IGHRAM	84	08	00	01	09	93
16	AMALOU	121	05	00	01	06	127
18	FENAIA ILMATEN	80	02	00	00	02	82
19	TOUDJA	83	04	01	00	03	86
20	DARGUINA	168	08	00	00	08	176
21	SIDI AYAD	40	03	00	00	03	43
22	AOKAS	317	13	00	02	15	332
23	BENI DJELLIL	140	03	00	00	03	143
24	ADEKAR	77	02	00	00	02	79
25	AKBOU	1364	55	01	03	57	1 421
26	SEDDOUK	319	04	01	00	03	322

	Secteurs d'activités	Année 2012	Mouvements 1 ^{er} semestre 2013				Total de PME 1 ^{er} semestre 2013
			Création	radiation	Réactivation	Ecart	
27	TAZMALT	586	29	01	02	30	616
28	AIT REZZINE	140	09	00	00	09	149
29	CHEMINI	139	05	00	01	06	145
30	SOUK OUFLA	112	05	01	00	04	116
31	TASKRIOUT	244	07	00	00	07	251
32	TIBANE	47	01	00	00	01	48
33	TALA HAMZA	171	07	00	01	08	179
34	BARBACHA	139	05	01	00	04	143
35	BENI KSILA	69	03	00	00	03	72
36	IFRI OUZLEGUEN	288	09	00	00	09	297
37	BOUHAMZA	91	04	00	01	05	96
38	BENI MELIKECHE	29	01	00	00	01	30
39	SIDI AICHE	432	17	01	02	18	450
40	EL KSEUR	561	21	01	03	23	584
41	MELBOU	140	08	00	00	08	148
42	AKFADOU	64	03	00	01	04	68
43	EL FLAY	71	04	00	00	04	75
44	KERRATA	451	08	01	03	10	461
45	DRAA EL KAID	217	04	00	01	05	222
46	TAMRIDJET	81	03	00	00	03	84
47	AIT SMAIL	161	02	00	00	02	163
49	TIZI NBERBER	65	06	00	00	06	71
50	BENI MAUCHE	73	01	00	00	01	74
51	OUDGHIR	297	19	00	00	19	317
52	BOUDJELLIL	114	04	00	00	04	119
Total		527	16	57	568	15 568	

La concentration des PME privées se centralise dans la commune de Bejaia avec 5 220 PME .Ce qui présente un taux de 33,53% du nombre total des PME qui est de 15 568 PME.

La commune d'Akbou se situe en deuxième position avec 1 421 PME, soit un taux de 9,13%. En troisième position, il y a la commune de Tazmalt avec un taux 3,95% du total.

10- tableau n^o15 : Les Grandes Entreprises : >250 Salariés

Secteur d'activité	Public		Privée	
	Nbre Entreprises	Nbre Emplois	Nbre Entreprises	Nbre Emplois
Services et travaux publics pétroliers	02	1 088	-	-
I.S.M.M.E	-	-	01	500
Matériaux de construction,	01	507	01	300
Bâtiments et travaux publics	02	583	02	542
Chimie, caoutchoucs, plastique	01	346	-	-
Industries agroalimentaires	-	-	06	7 815
Industrie Textile, bonneterie,	04	1 948	-	-
Industries des cuirs et chaussures	01	494	-	-
Industrie du bois, liège, papier,	01	329	01	770
Transport et communication	01	343	02	609
Services	04	1985	-	-
Total	17	7 623	13	10 536

Le nombre des grandes entreprises enregistrées au niveau de la wilaya est de 30 entreprises dont 17 du secteur public.

Elles exercent dans 11 secteurs d'activités principalement dans les industries manufacturières (agroalimentaire et textile.....).

Elles emploient 18 159 salariés soit un taux de 27,37% par rapport au total d'emploi (PME+Grande entreprise).

Le secteur privée emploi à lui seul 10 536 salariés soit un taux de 58% par rapport au nombre total des Grandes entreprises.

Le secteur de l'agroalimentaire emploie à lui seul 7 815 salariés.

Chapitre IV :
Chômage et Politique
d'emploi en Algérie.

Section1 : la question du chômage et de l'emploi en Algérie

1. LES THEORIES DE CHOMAGE :

1-1: Approche néoclassique :

Pour les néoclassiques, le travail est une marchandise tout comme les autres. Le travail fait l'objet d'une offre et d'une demande sur le marché qui remplit les conditions de la concurrence pure et parfaite. Offreurs et demandeurs sont des "price takers".

L'offre de travail émane des travailleurs, elle est le résultat d'un arbitrage effectué par les individus entre leurs temps de travail et de loisir. Le travail est considéré comme une activité pénible, qui suppose le sacrifice du temps libre dans la mesure où sa rémunération permet l'accès à la consommation marchande (revenus). La courbe d'offre est une fonction croissante du salaire réel.

La demande de travail émane des entreprises. Les entreprises qui cherchent la rentabilité utilisent d'autant plus un facteur de production que son coût est faible. Cette hypothèse combinée à celle de la productivité marginale des facteurs explique que la demande de travail est une fonction décroissante du salaire réel.

1-2 : Approche keynésienne :

Selon Keynes, et à sa suite les keynésiens, le chômage n'est dû à un mauvais fonctionnement du marché du travail. Dans ce sens, ils réfutent l'idée de l'existence d'un marché du travail au sens néo-classique. En particulier, il réfute l'idée selon laquelle les salariés peuvent offrir un travail en fonction de leur salaire réel. Ne maîtrisant pas les prix des biens et des services. Les salaires négocient seulement un salaire nominal. Ce sont les entrepreneurs qui fixent les prix des biens et des services. Ainsi, le niveau d'emploi dépend des décisions des entrepreneurs qui cherchent à maximiser leur taux de profit en fonction d'un univers incertain ou ils anticipent l'offre et la demande globale. En conséquence, le niveau d'emploi peut ne pas correspondre au niveau du plein emploi. Si la demande effective (au sens anticipée), est faible, les entrepreneurs fixeront au niveau de production faible et toute la population active ne trouvera pas forcément d'emploi. Des situations d'équilibre de sous-emploi sont possibles.

Ainsi, ce qui conditionne réellement l'embauche, ce sont davantage les anticipations de débouchés que le coût du travail. Le chômage est donc involontaire dans la théorie keynésienne. Lutter contre le chômage vise donc à agir en faveur de la demande effective.

1-3 : Théorie d'efficience :

Selon cette théorie, l'entreprise peut avoir intérêt à proposer un salaire plus élevé que celui disponible sur le marché. Cette pratique d'un salaire élevé lui permet d'attirer les personnes les plus qualifiées. De plus, le salaire perçu étant supérieur, cela rend d'autant plus lourd le coût de la perte de l'emploi éventuelle. Ainsi, cette théorie justifie l'existence d'un volant de chômage (nécessaire pour ses effets inactifs).

1-4 : Théorie du job search :

Selon la théorie du job search ou chômage prospectif, l'individu procède à un calcul coût-avantage lors de sa recherche d'emploi plein emploi. Si la demande effective (au sens anticipée), est faible, les entrepreneurs fixeront au niveau de production faible et toute la population active ne trouvera pas forcément d'emploi. Des situations d'équilibre de sous-emploi sont possibles.

Ainsi, ce qui conditionne réellement l'embauche, ce sont davantage les anticipations de débouchés que le coût du travail. Le chômage est donc involontaire dans la théorie keynésienne. Lutter contre le chômage vise donc à agir en faveur de la demande effective.

1-3 : Théorie d'efficience :

Selon cette théorie, l'entreprise peut avoir intérêt à proposer un salaire plus élevé que celui disponible sur le marché. Cette pratique d'un salaire élevé lui permet d'attirer les personnes les plus qualifiées. De plus, le salaire perçu étant supérieur, cela rend d'autant plus lourd le coût de la perte de l'emploi éventuelle. Ainsi, cette théorie justifie l'existence d'un volant de chômage (nécessaire pour ses effets inactifs).

. L'information étant imparfaite, il peut être avantageux pour lui prolonger sa période de chômage afin d'acquérir le maximum d'information sur les postes disponibles. Il arbitre entre, d'une part, le coût (perte de revenus pendant qu'il est au chômage, coût d'information, etc.....) et, d'autre part, le coût de recherche et allonge d'autant la durée du chômage.

1-5 : Monétariste :

Pour Friedman, les minima sociaux institutionnels augmentent le niveau du salaire de réservation, créant ainsi une trappe à inactivité. Cette dernière se traduit par la des incitations à reprendre un emploi du fait de l'existence de l'indemnisation du chômage. Ceci conduit l'individu à augmenter sa durée au chômage et par la suite ses difficultés à être embauché. Pour lutter contre le chômage, il faut alors chercher à inciter les gens à offrir leur travail.

Friedman avance aussi l'existence d'un taux de chômage naturel, taux qui découlerait du système WALRASIEN des équations d'équilibre général si les caractéristiques effectives des marchés des biens et des services et du travail y étaient intégrées tels que les contraintes réglementaires, etc. ce taux de chômage est compatible avec un taux d'inflation constant : NAIRU (non accelerated inflation rate of unemployment).

2. La réalité du chômage et d'emploi en Algérie :

Le taux du chômage en Algérie est encore inconnu, aucun organisme n'est capable de donner des chiffres exacts sur le nombre des chômeurs Algériens.

Le chômage est un phénomène structurel, c'est la résultante directe des réformes libérales engagées par les différents gouvernements successifs avec ses lots de fermetures d'entreprises et de bradages des entreprises nationales. La crise économique qui a bouleversé les équilibres sociaux dès le début des années quatre vingt dix et d'une situation d'insécurité généralisée imposée par le terrorisme, le chômage qui touche essentiellement les jeunes reste aussi conséquence d'actions précipitées, somme, toutes, dictées par l'urgence de la conjoncture. La période située entre 1990 et 1999 a été, en effet caractérisée par une dette extérieure excessive et un taux de chômage élevé.

Des spécialistes de la question, se contentent de donner les points forts et les faiblesses du marché du travail. Même ceux communiqués par le CNES ne peuvent refléter une réalité beaucoup plus préoccupante. Selon l'office national des statistiques (ONS), le taux du chômage actuel est de 10% la réalité du terrain c'est autre chose. Ou de centaines des milliers de jeunes jalonnent les murs, ou s'adonnent à des ventes à la sauvette. Faire un tour dans les quartiers Algériennes, des centaines de milliers de travailleurs a été jetés à la rue, renforcent ainsi les rangs de millions de chômeurs. Malgré l'aisance financière, les autorités ont continué dans leurs politiques d'autorités et de désindustrialisation. La preuve la part de l'industrie dans le PIB qui était de l'ordre

de 20% en 1980, a baissé 6% en 2010. Si les autorités affirment aujourd'hui que le taux de chômage est de l'ordre 10%, la réalité dément ces chiffres.¹

Le chômage touche la majorité de la société notamment les jeunes. Il suffit de comptabiliser les émeutes, liées au chômage pour comprendre la réalité des jeunes.

En moyenne, 250,000 demandes chaque années. Mais là encore pas de chiffre précis. Pour ce qui est de taux du chômage en l'Algérie. Nous avons des statistiques du bureau international du travail (BIT), qui estime que le taux du chômage en Algérie est de 10% en 2010.²

La politique de l'emploi reste le nœud focal de toutes politiques économique et sociale. En Algérie, elle est déclinée en un plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Adopté par le gouvernement en avril 2008, ce plan est basé sur sept axes principaux. Ce plan introduit une dynamique nouvelle et une cohérence dans l'approche et le traitement du chômage puisqu'il aborde toutes les actions de nature à améliorer l'employabilité en vue de créer des emplois décents. Le Conseil national économique et social (CNES) que sur 300 000 jeunes diplômés universitaires et des centres de formation, 100 000 seulement ont réussi à décrocher un emploi. Cet état de fait est apparu à l'issue d'un atelier consacré à la prise en charge de la problématique des jeunes dans le cadre des travaux des états généraux de la société civile. D'autre part, le CNES précise que le taux d'emploi des jeunes est toujours faible par rapport aux taux de formation et d'orientation des jeunes vers la vie professionnelle. C'est ainsi qu'on comptabilise un taux de 70 % du nombre global des chômeurs dans le milieu des jeunes de moins de trente ans qui sont d'ailleurs les plus touchés par le chômage. Le chômage des jeunes, particulièrement des diplômés, pèse fortement à travers le monde, et l'Algérie n'échappe pas à cette réalité.

¹ Benchaida1. unblog.fr/...demploi/Page_12_la_situation_de_l_emploi..... Consulté le 30/12/2012.

¹ Benchaida, **Op, Cite**

3. Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie :

3-1 : Évolution de l'emploi en Algérie

L'évolution de l'emploi en Algérie s'est caractérisée par des variations importantes depuis 1962, elle a connu des variations positives qui ont comme conséquence le plein emploi comme durant les années 70¹, comme elle a connu aussi des variations négatives qui ont comme résultat la flamber du chômage comme durant les années 90. Dans ce qui suit, nous verront l'évolution de la population active Algérienne depuis 1962 et donc celle de l'emploi et du chômage.

a. Évolution de la population active :

Après l'indépendance, la population Algérienne a augmenté avec un taux d'accroissement démographique record, nettement avec l'arrivée des générateurs baby-booms des années 45-65 qui ne commencèrent à se faire sentir qu'au milieu des années 80², ainsi la progression de la population en âge de travailler, dont on déduit la population active. Le tableau 01 nous retrace l'évolution de la part de la population active dans le rythme de sa progression de 1966 à 2010 :

Tableau 16 : Évolution de la population active 1966-2010

	sexe	1966	1977	1987	1989	2000	2006	2008	2010
Pop. Active	F	109453	203697	492442	541156	1214712	1749417	/	1822000
	M	2455210	2846255	4848660	5046439	6938934	8360221	/	8990000
	T	2564663	3049952	5341102	5587595	8153646	10109645	10315000	10812000
Taux du chômage	F	1.9%	2.6%	4.4%	4.4%	8.3%	10.71%	/	14,2%
	M	44 .1%	41.6%	42.4%	40.75%	47.7%	50.23%	/	68,9%
	T	23.1%	21.9%	23.6	22.81%	27.9%	30.19%	29.81%	30,05%

Source : ONS, 1966-2010

¹Colloque HACENE LAOURARI, « **des formations pour quels emplois : regard croisés université-entreprise** », Problématique de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement des jeunes issus de l'enseignement supérieur en Algérie ; état des lieux et pistes de réflexion, université Montouri Constantine, 2010, disponible <http://www.unc.edu.dz/image/vf/image/relation-entreprise/presentation1> .

²HAMZA CHERIF ALI, « **Population et emploi en Algérie : Tendances récentes et perspectives** », Mémoire Master, Sciences économiques, Université d'Oran ES-Sénia, 2007, P3.

Comme le tableau le montre, la population active a progressé avec un rythme extrêmement élevée de 1966 à 1989, car celle-ci est passée avec une majorité d'homme de 2.56 millions à 5.86 millions, soit un taux d'accroissement annuel de 7.3%, par conséquent, il fallait faire face annuellement à 275000 demandes additionnelles¹. Ce rythme reste toujours élevé passant de plus de 8 million d'actifs en 2000 pour atteindre 10,8 millions en 2010, soit une croissance annuel de 2.5%, ce qui fait 266000 actif par an, c'est-à-dire autant de nouveaux emplois à créer. Mais cette progression demeure faible en proportion car elle n'a guère dépassée 30% de la population total, en 2010 la population active représente 72,4% de la population en âge de travailler. Les zones urbaines se caractérisent par une plus grande proportion d'actifs qui représente 7115000 Personne contre 396 7000 dans les zones rurales.

Selon la nouvelle publication de l'ONS, la population active 2011 a diminué de 1,4% elle compte ainsi 10661000 personnes.

Pour la participation féminine sur le marché de l'emploi, on observe qu'elle était minoritaire en 1966 avec un taux d'activité très bas de 1.9%. Sur 100 femmes en âge d'activité, il n'y avait que 18% qui étaient active. Au fil du temps avec un accroissement annuel de 4%, on voit une augmentation remarquable passant en 1989 de plus de 0,54 million viennent occuper d'avantage de place avec un volume de plus de 1.8 million.

b. Évolution de la population active occupée : "l'emploi"

La population occupée évolue d'autant plus que la population connaît des disparités selon le secteur d'activité et juridique, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, l'obtention ou non d'un diplôme, l'âge et selon le sexe.

¹HAMZA CHERIF ALI, *Op, Cite*, P3.

Tableau17 : Évolution de la population occupée entre 1966-2010

	sexe	1966	1977	1987	2000	2006	2008	2011
Pop Active occupée	F	94511	138234	365094	799741	1496864	1426776	1474000
	M	1626199	2198738	3772642	4926180	7371939	7719224	8261000
	T	1720710	2336972	4137736	725921	8868804	9146000	9375000
Taux D'occupée	F	86.35%	67.86%	74.14%	65.83%	85.56%	/	80.90%
	M	66.23%	77.25%	77.81%	70.99%	88.18%	/	
	T	67.09%	76.62%	77.47%	70.22%	87.73%	88.60%	90%

Source : ONS, 1966-2010

Selon ce tableau, la population occupée a évolué avec une grande allure par rapport à la population active, elle est passée de 1,7million en 1966 avec un taux d'occupation de 67.09%, sa croissance continue à 5,7 million en 2000 et puis 8,8million en 2006, de ce fait la création d'emploi en six ans.

Selon sa dernière enquête en fin de 2010, l'ONS a relevé qu'avec près de 870000 emploi réalisés depuis 2006 et un taux d'occupation de 90% , la population occupée totale du moment était estimée 97350000 personnes. Près de deux occupés sur trois sont des salariés, avec une légère dominance des salariés non permanent qui constituent 33,4% de l'emploi total contre 33,9% pour les salariés permanents. L'emploi indépendant touche par contre, un occupé sur quatre. La population en sous emploi par rapport au temps du travail est estimée à 1844000 occupés (1408000hommes et 436000 femmes), soit un taux de sous emploi de 18,9%. La part des travailleurs qui ne sont affiliés au régime de la sécurité sociale constituent 50,1%de la population occupée, soit un effectif de 4879000 Personnes.

En 2011, La population occupée a baissé à 9599000 personnes, mais le ratio population active pour 2010,2011 et 2012 est toujours le même, est de 90%.

Les femmes représentent 15,1% de la population occupée, leur taux d'occupation est de 86,35% en 1966 contre 80,90% en 2010, soit un effectif de 1474000 contre 94511prsonne en 1966, donc une création d'emploi de plus de 31 mille postes par an. L'emploi féminine se distingue par une plus forte présence de salariées permanentes 35, 9%, 29,2% D'indépendante et 25 de salariées non permanentes.

3-2 : Évolution du chômage en Algérie :

Le chômage sévit depuis plusieurs décennies déjà en Algérie, mais la transition d'une économie socialiste années 1980, suivie de la mis en application des reformes du plan d'ajustement structurel (PAS), à partir du 1994 ont contribué à l'aggravation de ce phénomène au niveau national pour atteindre presque « 30% de la population active en l'an 2000 »¹.

➤ Entre 1966 et 2011

Le taux de chômage en Algérie a connu une succession de fluctuation : les statistiques élaborées par l'office national des statistiques(ONS), montre clairement que la période d'avant 1986 a été épargnée par ce fléau. La période d'après 1986, va malheureusement connaitre une évolution dramatique de ce phénomène qui se caractérisera par, non seulement l'incapacité de créer de nouveaux postes d'emplois, mais plus encore par la perte de milliers d'autres déjà existants, sa présentation en chiffre et son évolution sont données par le tableau ci-dessous :

¹DALILA LOUNIS, «Essai d'évaluation d'un dispositif du lutte contre le chômage », Mémoire Master, sciences économiques, Université A.M.de Bejaia, 2011, P27.

Tableau18 :

année	%
1966	32
1978	22
1982	16
1983	13,5
1985	11
1986	17,5
1988	22
1990	20
1992	21,5
1994	24
1997	28
2000	29,77
2002	25
2004	28
2005	17,5
2007	15
2011	9,9

Source : www.ons.dz

Une période assez longue (1966-2011), a donné lieu à beaucoup soubresauts politiques autant qu'économique. Les deux plus grands chocs pétroliers, entre autre s'y sont déroulés (le choc pétrolier de 1973 et le choc pétrolier de 1986), mais pour l'Algérie, le plus important est la mise en place des réformes du fonds monétaires international durant cette même période en 1994. Suite a ces réformes du FMI, venait la décennie noire (les années 90) qu'allait mettre encore plus a mal l'économie du pays.

L'Algérie, durant la décennie de l'économie dirigée a connu des recrutements massifs, ce qui contribue a déguisé le chômage des jeunes, car sans tenir compte de la demande réelle exprimée par les entreprises en matière d'emploi, permet de créer des situations de sureffectifs au sein de celle-ci, ce qui explique le taux de 11% en 1985.

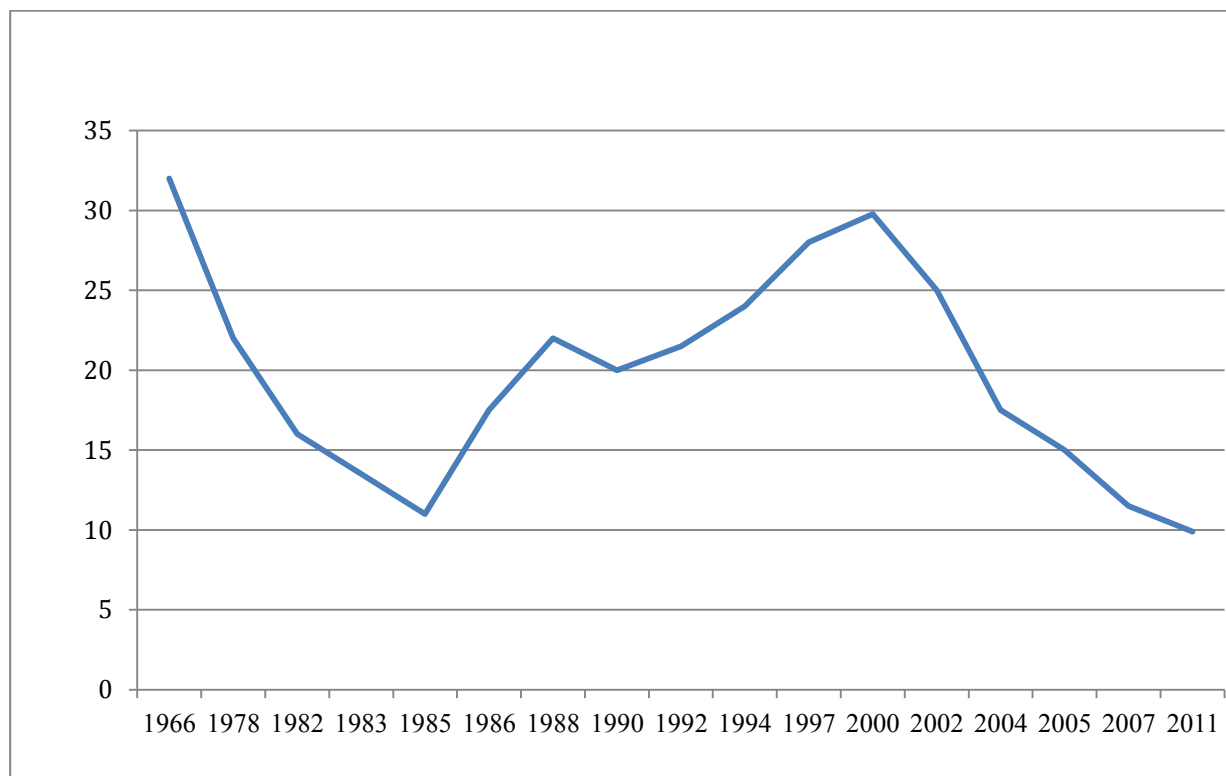
A partir de 1986, le taux de chômage repart a la hausse pour ne s'arrête qu'en 2000. Cette croissance est due par l'inadéquation persistante du système éducatif, l'emploi et l'insécurité du pays durant les années 1990.

A partir des années 2000, la baisse continu de taux de chômage passant de 25% en 2002 à 9,9% en 2011, soit une baisse presque de 15 points, est enregistrée grâce à la mise en application du programme de soutien à la relance économique de 2002 à 2004(PSRE), qui a favorisé l'achèvement de nombreux projets en difficultés , le lancement d'important chantiers et du programme complémentaire de soutien à

la croissance de 2005 à 2011, auxquels s'ajoutent les programmes spéciaux des hauts palataux et du sud. A coté de ces programmes, nous traverserons les différents dispositifs d'emploi d'attente et les dispositifs de création d'activités entrant dans le cadre de la promotion d'emploi, qui ont permet le financement de 2, 695,528 postes d'emplois sur la période de 1999 à 2007, équivalent a 150 milliard de DA.⁹²Cette période est caractérisée par une création nette d'emploi, l'amélioration de niveau d'investissement privé national et étrange.

Pour mieux comprendre l'évolution du taux de chômage en Algérie, le graphe suivant retrace sa tendance de 1996 jusqu'à 2011.

Graphe01 : La tendance de chômage a long terme



Source : réalisé sur la base des données de l'ONS.

⁹² DALILA LOUNIS, **Op, cite**, P29.

La courbe retraçant l'évolution du chômage sur quarante années, met en lumière trois périodes importantes entre coupées de deux principaux moments d'inflexion, le premier à la hausse ; au milieu de la décennie quatre vingt et le second à la baisse au début des années deux milles.

La première période (1967/1985) ; correspond à celle de l'économie planifiée, caractérisée par une décroissance soutenue du chômage ; son taux qui était de 32% en 1966 est ramené à environ 11% en 1985. L'état a pris certaines mesures propres à la réduction de chômage. Il a premièrement fait obligation au secteur public, notamment aux domaines agricoles autogérés de recruter bien au delà de leurs besoins. Deuxièmes, l'émigration absorba jusqu'en 1974 toute une partie de la demande d'emploi, enfin en 1968, un service national d'une durée de 24mois* est instauré à titre obligatoire pour tous les citoyens.

La deuxième période qui débute en 1987, est marquée par la rupture de la dynamique de croissance et l'entrée en crise de l'économie, provoquant la hausse du chômage. Une légère baisse sera notée pendant la période 88-99, repart à la hausse qui s'explique par la restructuration économique prônée par le plan du PAS.

Et enfin la troisième période, qui débute en 2001, est caractérisée par renversement de tendance et une inflexion à la baisse du chômage.

4. Les caractéristiques de marché de l'emploi et du chômage en Algérie :

4-1 : Les caractéristiques du marché de l'emploi :

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage.

4-2 Les caractéristiques du chômage en Algérie :

Selon le rapport de l'ONS, le chômage Algérien présente ses propres caractéristiques qui sont :⁹³

- La plus grande masse des chômeurs est celle des jeunes (75,5% des moins de 30 ans et 86,7% ne dépasse pas 35ans), selon les statistiques.
- Les 2/3des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi, c'est-à-dire sans aucune expérience professionnelle. Il s'agit la d'un chômage résultant d'un échec d'insertion, un phénomène d'exclusion social grave.
- Le chômage touche principalement les non qualifiés, près d'un million(100000) de chômeurs n'ont aucune qualification ;
- Le chômage des jeunes diplômés est en hausse depuis une dizaine d'années. Chaque année plus de 120 000 jeunes algériens sortis des universités, restent sans emploi.⁹⁴
- La tendance à un chômage de longue durée se confirme, voire même s'aggrave. La majorité des chômeurs dépassent les 24mois pour trouver un emploi et acceptent de travailler dans n'importe quel secteur d'activités ;
- 1/3des chômeurs connaissent un chômage de réinsertion et cette proportion tend à augmenter avec les pertes d'emplois enregistrées au cours de ces dernière années ; Enfin, le chômage est beaucoup plus élevé chez les catégories sociales défavorisées (estime autour de 44% chez les pauvres).

5. Les causes du chômage en Algérie :

5-1 : Les causes directes :

Parmi les causes expliquant la montée du chômage en Algérie, citons celles qui se manifestant aussitôt sur le niveau des emplois créer :⁹⁵ les fins de chantiers, les fins de contrats, les licenciements collectifs et individuels, les cessations d'activités des entreprises et le chômage volontaire.

¹Document de l'office national des statistiques(ONS), Alger, 2008.

⁹⁴ <http://www.umc.edu-dz/VF/image/relation-université-entreprise/Présentation1>.

⁹⁵BAYA ARHAB, **les effets sociaux de la mise en application du PAS**, les cahiers de cread, 1999.

- **Fins de chantiers** :

C'est l'arrêt ou la clôture d'un projet d'investissement, résultant inévitablement le départ au chômage de l'ensemble du personnel qui y travaillait.

- **Fins des contrats** :

S'explique par l'aboutissement de la fin de contrat à durée limitée ou déterminée. Cependant, les employeurs cherchent à se débarrasser automatiquement de leurs employés.

- **Les licenciements collectifs ou individuels** :

Pour la majorité, ils sont la conséquence du programme d'ajustement structurel(PAS) imposé par le fond monétaire international(FMI) en 1994, politique qui recommande la fermeture des entreprises nationales défailtante.

- **Les démissions ou chômage volontaire** :

Peuvent être une conséquence de la dégradation des conditions sociales des travailleurs ou des entreprises.

5-2 : Les causes indirectes :

Dans cette catégorie de cause se représente des causes structurelles et conjoncturelles ;

a) Les causes structurelles :

Qui se résume par :⁹⁶

- Le manque du dynamisme de secteur productif existant ; et cela qu'il s'agit du secteur industriel ou agricole, en effet ces deux secteurs n'ont pas fait montrer de la flexibilité, qui doit normalement caractérisée le marché du travail dans le système productif, qui non seulement n'a pas été en mesure de dégager un autofinancement investissant en vue d'élargir les capacités productifs actuelles, mais n'a même pas

⁹⁶ SIHEM AGUERCIF, « Essai d'évaluation de l'efficacité du nouveau dispositif d'aide a l'insertion professionnels des jeunes dans le cadre du CIP », Mémoire Master, sciences sociales ; Organisation et travail, Université A.M.Bejaia, 2011, P27.

été en mesure d'assurer les activités de maintenance et de service après vente, qui auraient pu absorber une part du chômage actuel.

- Le ralentissement et même dans beaucoup de cas, l'arrêt des investissements productifs.
- L'inadéquation formation-emploi ;le chômage des jeunes est du a un problème de formation insuffisante et inadéquate, dispensée par le système scolaire et universitaire qui ne fournit pas suffisamment une main d'œuvre qualifiée, requise pour la maîtrise des procédés technologiques modernes et des processus économiques liées à l'effort de développement et délivre des diplômés et non pas des qualifications.

b) Les causes conjoncturelles :

➤ Défaillance du système éducatif :

L'école et l'université sont parmi les principales sources de chômage en Algérie, les déperditions scolaire sont considérable, "500,000 exclus du système scolaire chaque années viennent grossier les rangs des chômeurs"⁹⁷

En Algérie, «le système scolaire est sans connexion avec l'économie, c'est une machine qui fonctionne pour elle».

➤ L'évolution du progrès techniques :

Le progrès technique est l'ensemble des innovations, permettant d'améliorer l'efficacité du système productif, de créer de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Le progrès technique entraine une variation quantitative et qualitative de l'emploi a terme, ainsi a court terme, la substitution du facteur capital au facteur travail permet une amélioration de la productivité, mais avec des réductions des

⁹⁷SIHEM AGUERCIF, **Op, cite**, P28.

postes d'emploi par le fameux ; "remplacement l'homme par la machine"⁹⁸, donc il engendre la création du chômage technologique. Par contre, à moyen et long terme le progrès technique crée davantage d'emploi qu'il n'en supprime, mais d'un niveau de compétence supérieur aux emplois supprimés. Par conséquence, des difficultés peuvent survenir pour les salariés peu qualifiés qui auront de mal à se reconverter, aussi la difficulté des chercheurs d'un travail qui quittent le système scolaire, en n'étant pas ou peu qualifiés de décrocher un emploi.⁹⁹D'ou la nécessité de formation.

➤ **L'emploi des étrangers :**

Parmi d'autres raisons indirectes qui causent le chômage reste celui des travailleurs étrangers, s'ils occupent des postes faciles (commerce...etc.) et le fait de diminuer, si au contraire ils prennent des postes utiles et délaissés. De même leur départ "réduit le nombre des chômeurs et augmente le nombre d'emploi (utilisation des ressources affectées à l'indemnité du chômage) ; s'il s'agit de travailleurs en chômage depuis plusieurs mois et par contre, il augmente le nombre des chômeurs et l'emploi s'il s'agit de travailleurs difficilement remplaçables par des chômeurs"¹⁰⁰.

Les entreprises Algérienne font appel aux cadres étrangers vus leurs compétences, pour les accompagner dans leurs développements sur un marché de plus en plus concurrentiel.

⁹⁸ « Le progrès technique et l'emploi », [http://pense-enligne-unblog.fr/2012/04/15/Le progrès technique et l'emploi](http://pense-enligne-unblog.fr/2012/04/15/Le-progrès-technique-et-l-emploi).....Consulté le 12/01/2013.

⁹⁹SABRINA ZERKAK ET SAKINA MEKHMOKH, «**la question du chômage et l'emploi en Algérie**», Mémoire Master, Université A.M.de Bejaia, in www.iepedia.com...../La question-du-chômage-et-de-la-promotion-d...Format Microsoft Word.

¹⁰⁰ ALFRED SAUVY, **La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi**, Paris ; Francis Lefebvre, 1980, P270.

Au début de 2012, plus de 50760 de ces employés sont autorisés à travailler sur le territoire national et sont déclarés à la sécurité sociale, a indiqué le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ; M.TAYEB. Le taux de ces employés est minimes par rapport aux autres pays et aux nombre globale de la main d'œuvre nationale. Et pour exercer, les travailleurs étrangers doivent obtenir un permis du travail.

Cependant, plus de 50000 emplois de moins en début de 2011, pour la population Algérienne occupée et donc plus de chômeurs sur le marché d'emploi¹⁰¹. Pour y remédier, les entreprises devraient former et encadrer leurs personnels dans les spécialités dont elles ont besoins.

➤ **L'évolution démographique :**

Aux des dernières années, la population Algérienne a connu une décélération de son rythme de croissance passant d'une moyenne de 3,1% aux cours des années 75-85 à 1,6% vingt ans plus tard entre 1995-2005.¹⁰² Cette tendance démographique a été portée par une évolution à la baisse du taux de fécondité, bien que le taux de mortalité notamment infantile, ait connu parallèlement une forte diminution et pour conséquence d'expliquer cette transition démographique de la population Algérienne.

¹ SABRINA BELKADI et AMANI HADDAD, «**Évaluation des politiques d'emploi en Algérie** », Mémoire Master, sciences économiques, Université A.M.de Bejaia, 2011, P43.

² FATIHA TALAHITE, **Labour Market performance and migration flow in Arabe Medeteranian countries ; déterminants and affects**, Mémoire Master, Université Paris, Nord France, Novembre2009, Disponible in : [http://www.eui.eu/Departement And centre/RobertSchuman/Research /Migration/Labour Market migration/Index.aspx.....format PDF](http://www.eui.eu/Departement%20And%20centre/RobertSchuman/Research%20/Migration/Labour%20Market%20migration/Index.aspx.....format%20PDF).

➤ **L'application du plan d'ajustement structurel(PAS)**

Consécutivement à l'application des réformes du plan d'ajustement structurel(PAS), l'économie Algérienne a connu des périodes de récession dont les répercussions négatives affectèrent le tissu social. Le plan de restructuration s'avéra mauvais sur le plan social. Le facteur de l'adoption de cette politique par l'état algérienne a été la fermeture de plus de 1300 entreprises au cours de la deuxième moitié des années 1990. La multitude de mesures mise en œuvre telles que la dissolution et la restructuration d'entreprises publique ont contribué à l'aggravation du fléau du chômage en Algérie et le départ des travailleurs. En effet, d'après les statistiques fournies par l'inspection Générale du travail(IGT) 212970 Travailleurs ont été licenciés durant la période allant de 1994 à 1998 ;

➤ **L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail :**

La hausse la plus importante de taux d'activité, reviennent à la main d'œuvre féminine qui constitue 14,2% de l'emploi en 2010. L'effectifs des femmes occupées est passée de 90,500 au lendemain de l'indépendance à 1, 474,000 relevant selon l'ONS, que cette effectif a été multiplier par 8en l'espace de trois décennies entre 1977 et 2010.

Et plusieurs peuvent expliquer ce mouvement ;

- L'inexistence des barrières psychologiques d'ordre culturelles et sociologiques, qui ont engendré des transformations sur les structures familiales induisant conséquemment une nouvelle équilibre à des familles préfigurant, un changement profond dans un environnement culturel stable, la mixité et l'école y avant largement contribué.
- La simplification des taches managers et la baisse de la fécondité, qui encourage les femmes à être plus en plus indépendante, donc a travailler pour obtenir un revenu indépendant ceux de mari.
- Les résultats et les effets de la généralisation de la scolarisation, de l'instruction, de l'enseignement et de leurs succès dans les études.

➤ **Le retour des retraités sur le marché du travail :**

Le retour des retraités sur le marché du travail est assimilé dans sa manifestation psychologique, comme le refus d'une "mort sociale". Ce phénomène non mesuré, mais socialement visible dans le monde du travail serait lié non seulement au régime de la retraite anticipée, mais aussi à la faiblesse de l'allocation de retraite en rapport avec l'érosion du pouvoir d'achat (l'allocation de la retraite recouvre pas les besoins de la vie quotidienne).

6. Les effets du chômage en Algérie :

L'accroissement du chômage produit différentes et graves conséquences.

6-1 : Sur le plan économique :

- La démoralisation et l'irresponsabilité qui ont des effets non seulement à l'intérieur de l'économie nationale, mais aussi qui contribue à un exode massif des compétences (la fuite des cerveaux) depuis 1992 et selon les seules estimations officielles ; 400,000 cadres ont quitté l'Algérie et cela engendre une accélération de l'effondrement de l'état.
- La progression de l'emploi informel ou peut-on dire l'emploi en noire ou illégal. L'émergence de l'emploi informel en Algérie remonte aux années 80, en réponse aux rigidités du système d'organisation économique.¹⁰³
- La moindre consommation des ressources humaines. Ce qui revient en résultat d'un manque encaisser pour l'économie Algérienne.¹⁰⁴
- La progression du taux de chômage et la dégradation conséquente du pouvoir d'achat de large couche de la population, sont les principaux facteurs d'appauvrissement en Algérie.

¹⁰³ GILBERT BLARDONE, **Vaincre le chômage**, les éditions de l'épargne, Paris, 1987, P22.

¹⁰⁴ SALAIS.R, **Un phénomène du fil d'attente ; économie et statistique**, n°123,1980.

*Est un terme utilisé pour le petit commerce (clandestin ou informel).

6-2 : Sur les plans sociaux et psychologiques :

- L'apparition de quelque phénomène qui caractérise l'activité des ménagers en Algérie "le trabando"*
- La détérioration des relations sociales, des relations familiales et des relations humaines.
- L'Apparition des fléaux sociaux, tel que : la pauvreté, la délinquance et le harraga.
- La détérioration de niveau de la vie des couches touchées par le phénomène du chômage

Section2 : Les politiques d'emploi mise en place par l'état Algérienne.**1. Les dispositifs gérés par le ministre du travail :****1-1 : Le programme d'emploi des jeunes :**

Initié en 1987, Ce programme est mis en application l'année suivante. Il est élaboré pour les jeunes âgés entre 16et 24ans. Son objectif, qui reposait sur la formation professionnelle, était d'allégé le problème du chômage.

Le financement de ce programme a été assuré par le fond d'aide à l'emploi des jeunes (FAEJ), dont l'ordinateur a été le ministre du travail, de l'emploi et des affaires sociales.

Néanmoins, beaucoup de contraintes ont été rencontrées lors de la mise en application de programme, il s'agit notamment :¹⁰⁵

- D'une centralisation des décisions au niveau du ministre de l'emploi.
- D'une programmation médiocre des actions à entreprendre et leur mise en œuvre.
- Retard énorme dans l'affectation des crédits.

¹⁰⁵ ABDERHMANE ABDOU et AUTRES, **PME, emploi et relations sociales**, édition L'Hamarrattan, 2007, P52.

1-2 : Le dispositif d'insertion professionnel des jeunes(DIPJ) :

Ce programme est lancé en 1990, qui est une idée que les collectivités locales sont chargées de mettre en œuvre, en faveur des primo-demandeurs d'emploi de 19 à 40 ans sans qualification. Il a été financé par le fond (FAEJ), le fond national de la promotion d'emploi(FNPE) 1994 et par le fond national de soutien à l'emploi des jeunes(FNSJ) 1996. Son objectif : la création des micro-activités dans le cadre Coopérative de jeune (ces activités sont rémunérées au SMIG de 1991, soit 2.500 dinars)¹⁰⁶.

Il comporte sur quatre volets :

- Des emplois salariés d'initiatives locales (ESIL) : Il s'agit d'emploi temporaire créés par les collectivités locales, d'une durée 6 à 12 mois et dont les bénéficiaires sont des jeunes chômeurs non qualifiés.¹⁰⁷
- La création des petites moyennes entreprises.
- La création des coopératives.
- La formation des promoteurs de coopératives pendant 6 mois au sein d'établissement spécialisée de formation, cette formation porte principalement sur les conditions du fonctionnement de projet envisagé.

L'application de ce dispositif à rencontrer des problèmes sur le terrain, c'est ainsi que sur le plan juridique ; la question qui se pose qu'il n'y a pas de distinction entre le statut de ces coopératives, qu'elle soit privée, publique ou mixtes. Vu l'échec du DIPJ, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en application d'un autre dispositif de création de l'emploi pour les jeunes, permettant l'émergence de la micro-entreprise laquelle est proposée aux jeunes comme solution au problème du chômage.

¹⁰⁶BAYA ARHAB, **L'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Bejaia ; entre le formel et l'informel**, les cahiers du créad, n°86/69, 2004, P141.

¹⁰⁷ <http://www.wikipedia.com/.../La-question-du-chômage-et-du-la-promotion-d'emploi...> Consulté le 10/01/2013

2. Les dispositifs gérés par l'agence du développement sociale(ADS) :

L'ADS a été créée en juin 1996, et oriente vers les catégories sociales défavorisées, visant ainsi d'améliorer les conditions de la vie, elle exerce, en relation avec le délégué à l'emploi des jeunes(DEJ) de wilaya, une mission d'aide, de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets individuels.

Ses principales missions sont la promotion, la sélection et financement par voies de subvention ou de tout autre moyens. L'ADS suit l'exécution du programme, gère les bonifications du taux d'intérêt, élabore et met en place les procédures du dispositif, ainsi que la convention du partenariat y afférent.

2-1. L'indemnité d'activité d'intérêt générale(IAIG) :

Créée en 1995, et financée par le fond social du développement(FSD) 1996. Son objet est la participation à des activités d'intérêts généraux contre versement d'une indemnité mensuelle. Ce programme vise concrètement à donner « une occupation » et non « un emploi » aux personnes « sans revenu ». Cette occupation prend deux formes, parfois elle est assimilée à « un emploi réel », parfois elle est fictive (dans ce cas, le programme IAIG, peut être assimilé à une allocation de primo-chômeurs).¹⁰⁸ Mais ce volet du filet social est limité à un seul membre par famille en âge de travailler.

Les bénéficiaires de l'IAIG devront être touchés 6000DA au lieu de 3000DA. Avec effet rétroactifs depuis le mois de juillet 2012, ils ont été intégrés dans le dispositif d'aide à l'insertion sociale(DAIS), nouvelle formule initiée en 2011 qui touche les personnes entre 18 et 40 ans, qui permet de bénéficier d'un contrat d'insertion d'année renouvelable trois fois.

¹⁰⁸SAIB MUSELLE et NACER EDDINE HAMOUDA, **Évaluation des effets du PAS sur le Marché du travail en Algérie**, les cahiers du cread n°46/47, Alger, 1998, P170.

2-2 : Les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) :

Initié en 1997, il s'agit d'un projet de coopération qui a été financé avec la banque mondiale qui comprend notamment une composante de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre. Le TUP-HIMO est concrètement forme « d'emploi temporaire avec le versement d'un salaire »¹⁰⁹, d'une durée n'excède pas une année et sont destinés aux chômeurs non qualifiés.

Les chantiers du TUP-HIMO lancés, concernent essentiellement les travaux d'entretiens tels que les routes, les forêts, la petite hydraulique et l'agriculture, accordés à des petites entreprises choisi après d'appel d'offre et auxquelles est faite l'obligation d'incorporer dans leurs couts aux moins 60% des frais de la main d'œuvre. Quand a la localisation de ces projets, elle est décidée prioritairement, en faveur des communes enregistrant un retard du développement. A cet égard, les TUP-HIMO constituent également un soutien avec les collectivités locales.

Tableau19 : Répartition des projets TUP-HIMO dans la wilaya de Bejaia par secteurs d'activités 2009 :

secteurs	nombre de projets alloués	nombre de poste d'emploi crée
hydraulique	7	61
forêts	7	30
routes	4	72
total	8	163

Source : DPAT, annuaire statistique 2009, édition 2010.

¹⁰⁹ SAIB MUsETTE et NAcER EDDINE HAMOUdA, Op, Cite.

En 2009, la wilaya du Bejaia a enregistré un total de 1163 emplois créés dans le cadre de ce programme, correspondant a un nombre de 58 projets attribués. Le secteur forêt a permet de créer presque la moitié des emplois TUP-HIMO.

2-3 : Contrat de pré-emploi(CPE) :

Le CPE est mise en œuvre par le décret exécutif N°98-402 du 2 décembre. Il s'adresse aux jeunes de 15ans et plus, dont la finalité de ce programme est de faciliter l'insertion professionnel des diplômés de l'université et des institues supérieurs de formation professionnelle, primo-demandeurs d'emploi, et par la possibilité qui leur est offerte d'acquérir une première expérience du travail.¹¹⁰

Le cadre juridique liés aux CPE est régi par le décret exécutif n°99-234 du 02 juillet 1996 relatif au soutien de l'emploi des jeunes, notamment l'article 2 qui stipule : « encourager toutes autres formes d'actions de nature à promouvoir l'emploi des jeunes, à travers notamment des programmes de formation, d'emploi et de recrutement »¹¹¹.

La rémunération mensuelle de ceux-ci 6000DA pour les diplômés universitaire (licenciés, ingénieurs) et 4000DA pour les TS (actuellement 8000et 6000DA depuis avril 2004) est prise en charge par l'état pendant la première année. Durant les 6mois supplémentaires, l'employeur est tenu d'assurer un complément du salaire équivalent au salaire de base du poste identique occupée par un travailleur permanent en plus de divers indemnités. Comme condition, l'entreprise ou l'employeur en question ne doit pas disposer d'un effectif de cette catégorie supérieur a 15% de l'effectif total.

¹¹⁰ADEL BOUDA, « Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à partir du cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire Magister, sciences économiques, Gestion du développement, Université de A.M.de Bejaia, P177.

¹¹¹Direction générale de l'emploi et de l'insertion, **quatre nouveaux dispositifs pour l'emploi**, janvier 2004, P 104.105.

Au terme du contrat pré-emploi, si le bénéficiaire n'est pas recruté définitivement, son employeur est tenu de lui délivrer un certificat de travail afférent à la période d'activité.

2-4 : Développement communautaire(DC) :

Ce programme initié en 1998 vise en plus de la création d'emploi, l'amélioration à travers la promotion de petits projets qui présentent un intérêt général, permettent l'utilisation des ressources strictement locales (main d'œuvre, matières premières ...etc.) et qui ne demandent que de simples techniques de réalisation.

3. Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle(DAIP) :

Le programme d'insertion des diplômés (PID) lancé par le gouvernement le mois de mars 2008, remplacé le contrat de pré emploi(CPE). Cette stratégie suscite beaucoup d'espoir chez les jeunes diplômés, qui seront les principaux bénéficiaires de ces nouvelles mesures. La tâche ne semble pas aisée dans la mesure où chaque année, plus de 1200000diplomés arrivent sur le marché du travail.

Deux volets essentiels seront développés, il s'agit notamment de l'appui à la promotion de l'emploi salarié et le développement de l'entrepreneuriat, en direction notamment des jeunes diplômés. Il est envisagé, entre autre, de créer de nouveaux dispositifs :¹¹²

a) Contrat d'insertion des diplômés(CID) :

Destinés aux jeunes primo-demandeurs d'emploi, diplômés de l'enseignement supérieur, issus des établissements nationaux de formation professionnelle.

b) contrat d'insertion professionnel(CIP) :

¹¹²Colloque HACENE LAOURARI membre du CNES : « **des formations pour quel emploi :regard croisés université-entreprise , Problématique de l'insertion professionnel des jeunes issus de l'enseignement supérieur en Algérie** », Université Montouri Constantine 2 et 3 Juin 2010. Disponible in <http://www.edu.dz/vf/image/relation-université-entreprise/Preentation1>.

Destinés aux jeunes primo-demandeurs diplômés, sortant de l'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle.

c) Contrat de formation/ Insertion(CFI) :

Destinés aux jeunes primo-demandeurs d'emploi sans formation, ni qualification.

4. Les dispositifs de création d'activité :

4-1 : L'agence nationale de gestion de microcrédits(ANGEM) :

L'agence a été créée par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004 en remplacement du dispositif ADS, il est destiné aux personnes âgées de 18ans et plus, elle représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité, visant le développement des capacités individuelles des personnes à l'auto-prendre en charge en créant leur propre activité.¹¹³Ses principales missions sont de gérer le dispositif de microcrédit, conformément à législation et à la réglementation en vigueur, (jusqu'à la fin de l'année 2005, L'ANGEM a enregistré plus de 40000Demandes de microcrédits)¹¹⁴.

4-2 : Le microcrédit(MC) :

Ce dispositif est mise en œuvre de 1999, et constitue un instrument de lutte contre le chômage et la pauvreté. Il cible toutes les personnes, sans limite d'âge, ayant la volonté de créer leurs propres activités, mais ne dispose pas de fonds nécessaires. Les objectifs de ce dispositif sont multiples ; rechercher de la stabilité et de la cohésion sociale, création d'activité et production de la richesse et amélioration des revenus et des conditions de la vie des populations et des chômeurs. La gestion du microcrédit est confiée au départ à l'ADS, puis depuis 2005 confié par l'ANGEM, enfin le montant du crédit accordé s'échelonne entre 50.000 et 350 000DA.

¹¹³<http://www.Angem.dz/>.....Consulté le 07/02/2013.

¹¹⁴<http://www.Ons.dz/...Consulté> le 04/01/2013.

4-3 : Les petites moyennes entreprises(PME) :

La PME n'a pas une notion bien précise, son option par la plupart des pays, montre tous l'importance que revêt cette catégorie d'entreprise dans la redynamisation et soutien de la croissance économique. Chacun de ces pays essaye de la définir conformément à sa stratégie et à son environnement, et d'en dresser les typologies.

En Algérie, il n'existe pas une définition communément admise de la PME, mais elle a adopté la charte de Pologne sur les PME en 2000, et définit les différents types d'entreprises comme suite¹¹⁵ :

- La moyenne entreprise est comme une entreprise employant de 50 à 250 Personnes, dont le chiffre d'affaire est compris entre 200 millions et 2 milliard de dinars ou dont le total de bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.
- La petite entreprise est définit comme une entreprise employant 10 à 49 Personnes, dont le chiffre d'affaire n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total n'excède pas 100 millions dinars.
- La très petite entreprise(TPE) ou micro-entreprises, y est définit comme une entreprise employant de 1 à 10 personnes et réalisant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 20 millions Dinars, ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions dinars.

4-4 : L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) :

Pour apporté les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publiques ont promulgué en 2001 l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de

¹¹⁵ SALIM BENOTMANE, «Diagnostic globale d'une pme Algérienne», Mémoire Master, Économie et finance, Université d'Annaba, 2005, P. Disponible in <http://www.memoireonline.Com/diagnostic-global-d'une-pme- Algérienne.....Format PDF>

développement de l'investissement(ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette agence apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la pris en charge des demandes de terrain industriel et la gestion du fonds d'appui à l'investissement.

Elle a pour mission :¹¹⁶

- D'informer les investisseurs à travers son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les évènements économiques organisés en Algérie et à l'étranger.
- De formaliser sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- De veiller à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douane, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- De mettre à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat.
- De contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés.

En 7 ans (2001-2007), l'ANDI a permit la création de plus de 6000micro-entreprises générant 91000 emplois, soit une moyenne de l'ordre de 850 entreprises et 13000 emplois créés chaque année.¹¹⁷

¹¹⁶<http://www.andi.dz/Fr/?/fc=mission>,... Consulté le 12/02/2013.

¹¹⁷KAMEL BOUADAM et HAKIM MELIANI, «**Entre chômage, précarité et dépermanisation, quelle politique a mettre en œuvre par les pouvoirs publics Algériens** », Axe n°2, Université Ferhat Abbas Sétif. Disponible in : http://www.iepedia.Com/Entre-chomage-précarité-et-dépermanisation-quelle-politique-a-mettre-en-oeuvre-par-les_pouvoir_publics-algérienne.....Format_Microsoftword.

5. Dispositifs de protection des travailleurs et aide à la réinsertion gérés par la CNAC :

La CNAC a été créée en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale. Compte 13 agence régionale et 45 de wilaya, elle est chargée de l'indemnisation du chômage des anciens salariés fait l'objet de licenciement.

En 2007, la CNAC a permis la création de plus de 3000 micro-entreprises générant plus de 75000 emplois, soit une moyenne de l'ordre 800 entreprises et 1800 emplois créés chaque année.¹

A. Les centres de recherche d'emploi(CRE) :

La création des CRE est une mesure destinée aux chômeurs qui désirent retrouver un emploi salarié. Ces centres visent à rendre autonomes les candidats en mettant à leur disposition une équipe de conseillers à l'emploi qui les encadre dans leur recherche d'emploi, « l'aide de CRE est aussi appréciable en matière de logistique qu'elle met à la disposition des inscrits à la CNAC (téléphone, fax, dactylographie) »¹¹⁸.

B. Les centres d'aide au travail indépendant(CATI) :

C'est la caisse nationale d'assurance chômage qui est à l'origine de ces deux initiatives. Les centres d'Aide au Travail Indépendant (CATI) qui apportent une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, ont été mis en œuvre en collaboration avec des experts canadiens. Le chômeur intéressé par cette mesure et inscrit à la CNAC, est pris en charge pendant 52 semaines par des experts algériens et canadiens lors du lancement de la première expérience en 1996.¹¹⁹ Le demandeur d'emploi apprendra durant cette période à développer ses capacités en matière de montage de projets. En plus précis, le chômeur va mûrir une idée pour en faire une activité réelle avec les conseils et l'aide des experts du CATI.

¹¹⁸BAYA ARHAB, **les effets sociaux du P.A.S dans le cas de l'Algérie**, Les cahiers de créad, n°46, Alger, 1998, P50.

¹¹⁹Bureau international de travail(BIT), **Marché du travail et emploi en Algérie ; élément pour une politique de l'emploi**, Revue publiée par le BIT, 2003, P38.

Les personnes visées sont celles très motivées et désireuses de lancer des petites entreprises, qui trouvent en ce programme un appui inestimable en expertise dans l'élaboration de projets, le montage et le démarrage d'une entreprise.

C. La formation de reconversion :

La (CNAC) propose à ses allocataires de suivre une formation en vue d'améliorer l'employabilité. Depuis l'année 2007 elle a pris en charge le versement du différentiel de cotisations sociales et des subventions à l'emploi accordées aux employeurs qui embauchent des chômeurs sur une période d'au moins une année.

D. L'aide aux entreprises en difficultés(AED)

Cette aide est une mesure « préventive » de sauvegarde de l'emploi. Le conseil national des participations de l'État (CNPE) a montré un intérêt certain pour cette mesure et a instruit par conséquent les holdings publics.

Enclenchées en aout 2000, le dispositif d'aide aux entreprises(AED) en difficultés répond aussi au programme des pouvoirs publics. Le projet obéit à une méthodologie participative rigoureuse sur laquelle s'expriment les experts chargés du projet en la qualifiant de « risque calculé ».¹²⁰

¹²⁰KAMEL BOUADAM et HAKIM MELIANI, **Op, Cite.**

Partie pratique

Section 1 : présentation et analyse des données de la première hypothèse.

Avant de présenter les données de la première hypothèse, on va exposer d'abord l'ensemble des entreprises (PME), formant notre échantillon d'étude, qui se compose de quinze entreprises, qui se situent dans la commune de Bejaia, le but est d'identifier les types, les formes juridiques, et les activités de ces entreprises, dont on a pris en considération le facteur de taille afin de toucher les trois types de PME pour équilibrer notre recherche :

02 micro- entreprises : d'un effectif moins de 10 salariés.

04 petites entreprises : d'un effectif entre 10 et 49 salariés.

09 moyennes entreprises : d'un effectif qui varie entre 50 et 250 salariés.

1. Les micro- entreprises :

Entreprise Hafidh lettat

Forme juridique : individuelle

Nombre de salariés : 08

Activité de l'entreprise : Bâtiment travaux publics+TCE

La date de création : 27.01.2011

Entreprise Allaoua Chalali

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 09

Activité de l'entreprise : Bâtiment travaux publics

La date de création : 1996

2. Les petites entreprises :

Entreprise SoldFer

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 21

Activité de l'entreprise : commercialisation des produits sidérurgique

La date de création : 12 mars 2000

Entreprise LVM

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 22

Activité de l'entreprise : l'importation et la distribution des équipements professionnels

La date de création : 9 juin 1998

EURL BIBA Construction

Forme juridique : EURL

Nombre de salarié : 12

Activité de l'entreprise : travaux urbains et promotion immobilière

La date de création : 23.03.2011

Entreprise Peugeot

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 27

Activité de l'entreprise : la distribution des véhicules Peugeot

La date de création : 1979

3. La moyenne entreprise

Bejaia-liège

Forme juridique : SPA

Nombre de salariés : 61

Activité de l'entreprise : la production de liège

La date de création : nationalisée en 1993

Société industrielle boulonnerie de l'Est Algérien

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 64

Activité de l'entreprise : tréfilage de fil de fer

La date de création : 1 juillet 1992

EURL terastone

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 70

Activité de l'entreprise : fabrication de carreaux composites

La date de création : 2007

Entreprise ETB+TCE

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 70

Activité de l'entreprise : entreprise travaux Bâtiments et tout corps d'Etat

La date de création : 1996

Entreprise de Gestion des ports de pêche

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 91

Activité de l'entreprise : exploitation des ports et abris de pêche

La date de création : 4 janvier 2004

Groupe Galloul & frères (BATI GAL)

Forme juridique : SNC

Nombre de salariés : 118

Activité de l'entreprise : entreprise de travaux Bâtiments et hydrauliques

La date de création : 05.03.2003

Entreprise Simafe

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 209

Activité de l'entreprise : fabrication de matériel frigorifique

La date de création : octobre 1993

Sarl Soummam Computer System

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 221

Activité de l'entreprise : fourniture et maintenance des équipements et réseaux informatiques

La date de création : 04.06.2000

ETB PI BEN-ZENATI Salem

Forme juridique: individuelle

Nombre de salarié : 50 et plus.

Activité de l'entreprise : construction de travaux bâtiments et promotion immobilière.

La date de création : 19.07.1998

*les entreprises relèvent toutes du secteur privé sauf deux, car les PME publiques sont d'abord peu nombreuses et ensuite, difficiles à appréhender.

1. Données personnelles sur les entrepreneurs enquêtés :

Afin de réaliser une recherche scientifique en sciences sociales, et d'arriver à des résultats objectifs et réels, il est nécessaire de déterminer la population d'enquête ou d'étude.

La population visée par notre enquête est composée d'un échantillon, des entreprises (PME) de la commune de Bejaia.

On va exposer l'ensemble des tableaux récapitulatifs, pour déterminer les caractéristiques de notre population à savoir : l'âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, suivis des formations et l'activité exercée au sein de leurs entreprises.

Tableau N°20 : la répartition de l'échantillon selon l'âge :

catégories	fréquence	Taux %
25-35	02	13,33%
36-46	03	20%
47-57	10	66,66%
Total	15	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Le tableau ci-dessus nous dévoile l'âge des enquêtés ; il nous indique que la majorité des enquêtés, représente les catégories d'âge entre (47-57), qui sont les plus dominantes avec une fréquence de (10).

Tandis que, les tranches des personnes âgées entre (25-35) et (36-46) représentent une fréquence de (02) et (03). On remarque que notre population d'étude est celle de la catégorie la plus âgée, et cela s'explique par leur ancienneté ainsi leur expérience, qui leur donne l'habitude de gérer un projet en matière de compétence, et ce qui leur permettent d'avoir une bonne maîtrise de leur domaine de production, cela les a bien qualifié à prendre l'initiative de diriger leur propre entreprise.

Tableaux N°21 : la répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	F	%
Primaire	02	13,33%
Moyen	04	26,66%
Universitaire	09	60%
Total	15	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Les chiffres du tableau ci-dessus montrent, que la moitié des enquêtés ont fait des études universitaires, tandis que les autres ont un niveau primaire et moyen.

Ce tableau expose que la moitié avec une fréquence de (09) des créateurs d'entreprises interrogés ont un niveau universitaire, ainsi qu'avec une fréquence de (04) représentent ceux qui ont le niveau moyen, tandis que (02) représentent ceux qui ont le niveau primaire.

En analysant ces chiffres, on trouve que le niveau d'instruction élevé, facilite la création d'entreprise, par rapport à ceux qui ont le niveau bas. Mais la création

d'entreprise ne dépend pas souvent du niveau d'instruction, puisque d'autres facteurs comme la connaissance du domaine, acquises par l'observation, ou par l'expérience, ainsi que les compétences, qui sont aussi efficaces.

Tableau N°22 : la situation matrimoniale des enquêtés

Situation matrimoniale	F	%
Marié	14	93,33%
Célibataire	01	6,66%
total	15	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien

On constate, d'après ce tableau, que la majorité des enquêtés sont mariés, avec une fréquence de (14), tandis que (01) un enquêté de notre échantillon, représente la catégorie des célibataires.

Nous constatons d'après ces données que la situation familiale a eu peut être son impact sur l'ensemble des enquêtés, d'où cette situation qui les pousse à chercher une stabilité financière à leur famille, comme le témoigne certains enquêtés « *je suis marié, j'ai quatre enfants, donc je cherche une stabilité et c'est ma raison de devenir entrepreneur...* », Et l'autre « *...depuis que je suis marié, je veux construire une situation autonome à ma famille, et je veux à mes enfants de vivent dans des meilleurs conditions* »

D'près nos observations, nous avons constaté que la moitié des créateurs d'entreprises enquêtés vivent dans des familles élargies, ce qui explique la responsabilité vis-à-vis de leurs familles, et une grande moitié dans des familles nucléaires, qui est un phénomène émergé ces dernières années dans la société algérienne. Ces entrepreneurs veillent à assurer les bonnes conditions de vie à leurs

Chapitre VI l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche

familles, d'autre part cette dernière, leurs assurent l'encouragement et le soutien moral.

Nous déduisant, que la catégorie « maries » est la plus créatrice, vu leurs responsabilités envers leurs familles.

Tableau N° 23 : la répartition des enquêtés selon le suivi des formations

Suivi de la formation	F	%
OUI	09	60%
Non	06	40%
total	15	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Il ressort de ce tableau que les réponses entre le « oui » et le « non » sont approximativement proches.

Nombreux ceux qui ont effectué des formations dans leurs domaine, ceux-ci figurent avec une fréquence de (09), les formations effectuées, sont généralement de gestion, de finance, de l'informatique...etc. Ces entrepreneurs, ont investi dans l'industrie qui demande une certaine qualification, et maîtrise de la gestion, et de nouvelle technologie.

Par ailleurs, les créateurs qui n'ont pas effectué des formations se présentent avec une fréquence de 06, ceux-ci sont généralement des entrepreneurs qui ont un niveau d'instruction faible, qui ont investi dans des domaines qui demandent pas de formation, il suffit seulement d'avoir des moyens matériels, et financiers. Et s'explique aussi par leurs acquisition d'expériences, et de connaissances théoriques et pratiques, qui leurs semblent suffisantes pour la gestion de leurs entreprises.

Ces résultats nous ont emmené à déduire, que les propriétaires d'entreprises enquêtés de la région de Bejaia, ont effectué des formations qui leurs seront serviables, pour la construction de la gestion des affaires de leurs entreprises.

Il est bien évident, que les formations sont des outils incontournables pour le parcours d'entreprendre, les entrepreneurs enquêtés ont répondu majoritairement que les formations effectuées, sont des éléments qui leurs ont été une aide précieuse, pour la création, et la gestion de leurs entreprises.

La majorité des formations effectuées sont dans les domaines suivants : la gestion, la comptabilité, le tournage, et la maîtrise de l'outil informatique.

2. Présentation des données de la première hypothèse :

Dans cette partie, nous allons procéder à l'analyse des données de notre première hypothèse: Les PME sont considérées comme un moteur majeur dans la réduction du taux de chômage, en témoigne, sa part dans la masse salariale qu'elles abritent, et qui est de plus en plus importante.

Tableau N°24 : les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création selon les enquêtés :

Les motifs et les ambitions de création	F	%
Le développement économique local	07	46,66%
Améliorer le marché national	03	20%
Par amour	02	13,33%
Indépendamment de ma volonté	03	20%
total	15	100%

Source : Résultat de l'enquête.

D'après les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus, on remarque que les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création d'entreprise, se diversifient entre les enquêtés.

L'analyse de ces chiffres nous a permis de constater que, la majorité avec une fréquence de (07) des enquêtés, ont créé leurs entreprises pour développer l'économie locale, comme certains d'entre eux justifient leurs ambitions et leurs motifs « *je veux participer à l'épanouissement de l'économie nationale* », un autre dit : « *je veux créer des emplois directes et indirectes, pour développer l'économie locale, ainsi que la situation sociale de notre société* » ; un autre enquêté qui partage la même idée déclare « *je veux participer au développement économique et social de notre pays ainsi à la création des postes d'emplois* ».

On trouve aussi qu'une parité importante avec une fréquence de (03) de notre population enquêtée, aspire à améliorer le marché national en disant que le souhait d'avoir un marché national fort, qui répond à la demande de la clientèle, comme le témoigne certains enquêtés « *le besoin de marché national aux équipements professionnels de qualité, parce qu'il n'ya pas une garantie sur les produits chinois* ».

Pour ceux qui ont créé leurs entreprises par amour, ils représentent (02) deux des enquêtés en disant : « *j'aime le secteur du Bâtiment, et je veux rester une histoire* », l'autre dit : « *j'ai créé l'entreprise par amour* ». Tandis qu'avec une fréquence de (03), un enquêté nous a dit « *c'est une entreprise publique, donc elle est venue indépendamment de ma volonté* ».

Cette analyse, nous donne l'avantage de comprendre que les ambitions, et les motifs principaux, qui poussent les entrepreneurs à créer leurs entreprises, c'est la participation au développement de la région de Bejaia, d'après les capacités de leurs entreprises, de répondre à la demande du marché local, la création d'emploi, l'innovation, et l'adoption des technologies nouvelles; d'un autre côté, nous

Chapitre VI l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche

constatons qu'une grande volonté s'affiche dans le but de développer le marché national.

Tableau N°25 : la répartition des objectifs tracés par les enquêtés lors de la création de leurs entreprises :

Les objectifs visés	F	%
La création d'emploi	09	39,13%
Objectif socioéconomique	07	30,43%
Réalisation de profit	04	17,39%
Avoir son propre travail	03	13,04%
total	23	100%

*Le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par certains enquêtés.

Les données du tableau ci-dessus, montrent que, l'objectif le plus visé par les créateurs d'entreprises, est celui de la création des postes d'emploi avec une fréquence de (09). L'entrepreneuriat devient un levier important pour pallier le chômage en Algérie, elle fait partie des politiques de reconversion que l'Etat veut impulser grâce à des dispositifs tels que l'ANEM, les entrepreneurs qui recrutent à travers cette agence bénéficient des subventions de l'Etat, avec un certain pourcentage pour la paie de ces nouveaux recrutés pendant deux ans. Comme le témoigne certains enquêtés « *mon premier objectif est de créer des postes d'emploi, parce que l'Algérie sans PME, ne peut rien faire, c'est grâce à la PME, que le chômage est réduit en Algérie* », l'autre dit : « *l'entreprise a été créée pour participer à la création d'emploi. Depuis 1979 à nos jours, l'Algérie a changé complètement, parce qu'il ya un essor exceptionnel pour la PME qui réduit énormément le taux du chômage* », suivis par une fréquence de (07) qui ont un objectif socioéconomique disant : « *mon objectif ce n'est pas pour avoir un profit ou bien pour avoir ma propre entreprise, moi je suis humain, j'ai un désir d'améliorer la situation sociale de ma localité, ainsi que pour embaucher les diplômés qui souffrent du chômage* », un autre dit « *mon objectif, c'est d'arrêter les importations des produits vendus très chers, et D'augmenter les exportations, pour le développement socioéconomique de notre pays* »

Chapitre VI l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche

ainsi qu'avec une fréquence de (04) des enquêtés vont réaliser des profits « *j'ai fait mes études supérieures pour créer ma propre entreprise, dont le but est d'assurer un profit* », ainsi, qui vont avoir leur propre entreprise vient en dernier lieu, avec une fréquence de (03) dans la représentation des objectifs tracés.

D'après les renseignements du tableau, c'est que l'objectif de la majorité des enquêtés, c'est la participation à la création d'emploi, donc les entreprises (PME) absorbent un taux de chômage dans la commune de Bejaia.

Donc, les PME sont un levier important dans la création de l'emploi, dans cette région ; grâce à ces entreprises il y a 69 234 emplois qui ont été créé. A cet effet, la tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie, continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé.

Tableau N°26 : la représentation des apports des enquêtés en terme de création d'emploi :

Les apports	F	%
Recruter un avantage de personne	10	62,5%
Implanter d'autre unité de production	6	37,5%
total	16	100%

*le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par certains enquêtés.

D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que la plupart des enquêtés sont en train de recruter plus de personne avec une fréquence de (10), l'un des interrogés affirme « *mon entreprise participe excessivement à la création d'emploi, à travers le recrutement de plus de 40 personnes chaque année, par exemple : à court terme (3 mois) il y'aura 10 à 15 employés, à moyen terme (un an) il y'aura 40 employés, et à long terme (3 ans je vais recruter 60 employés...* », Un

autre nous a dit « beaucoup d'apport, l'entreprise emploi plus de 70 ouvriers, et je vais recruter 25 personnes à partir du mois de juin », et l'autre dit : « l'entreprise participe à la création d'emploi directs et indirects, déjà on a convenu de recruter 50 agents de Sécurité maritime dans les trois mois prochains ». Suivi par ceux qui veulent implanter d'autres unités de production avec une fréquence de (06), l'un des enquêtés dit : « mes apports en terme de création d'emploi, c'est la création d'une nouvelle entreprise de promotion immobilière », et l'autre affirme « je veux implanter une autre unité de production, et toujours dans la wilaya de Bejaia, parce que je veux participer au développement de ma région ».

Ces résultats, montrent que la PME de la commune de Bejaia joue un rôle important, dans la résorption du chômage, à travers sa capacité à créer de l'emploi; Cette capacité résulte en fait de la dynamique du secteur de PME, à travers le mécanisme créateur des structures, qui fait continuellement apparaître de nouvelles PME plus dynamiques, et qui aboutit à une création de plus en plus importante de richesse et d'emploi. Ce n'est donc pas la PME prise individuellement qui explique sa capacité à dynamiser la situation sociale, et économique, mais c'est la PME en tant que secteur.

Tableau N°27 : la répartition des enquêtés selon leur rentabilité.

La rentabilité d'entreprise	F	%
rentable	14	93,33%
N'est pas rentables	01	06,66%
Total	15	100%

Source : Résultat de l'enquête.

On conclu que, la majorité des entreprises de notre échantillon sont jugées rentables, avec une fréquence de (14), selon les entrepreneurs, ces entreprises ont su gagner la confiance de leur clientèle, grâce à leur professionnalisme et à leur expérience de ce fait, ils ont réussi à marquer cette rentabilité, comme le témoigne

certains entrepreneurs « *au point de vue financier, notre société est solvable, les résultats fiscaux des trois dernières années, à juste titre créditeurs, dénotent notre bonne santé financière, et voilà les chiffres d'affaires des trois dernières années : 2009 (2 649 819 635.00 DA), 2010 (3 207 688 779.00 DA), 2011 (4 551 316 688.00DA)* ». Un autre nous dit « *notre société est rentable son chiffre d'affaires (110 000.000 DA), croyez mes paroles, et ca nous a permis de recruter d'avantage de personnes* », et autre dit : « *pourquoi je suis là, si l'entreprise n'est pas rentable. Dans les trois mois précédents on a vendu 385voitures* ». Ensuite, il ya une minorité d'entreprises qui n'ont pas pu enregistrer une rentabilité avec une fréquence de (01) ce dernière n'arrive pas à atteindre un chiffre d'affaire élevé.

D'après notre enquête auprès de l'entreprises non rentables, le responsable de cette dernière ont avoué que les vraies causes derrière la non rentabilité de leur entreprise, la limitation de la matière première de leurs productions par l'Etat comme: il affirme « *on veut élargir notre entreprise mais, il y a un manque de financement, parce que la matière première est partagée par l'état, elle nous limite au maximum la quantité...il ajoute aussi, la rentabilité viendra lorsque les investissements seront amortis totalement* ».

Durant notre enquête, on a constaté que même les entreprises qui sont rentable se plein de ce problème de limitation de la matière première par l'Etat, ils demandent plus de liberté dans la production.

Donc, on peut dire, l'entreprise rentable peut recruter plus de personnes ainsi elle peut réaliser des extensions, contrairement aux entreprises qui ne sont pas rentables.

Aussi on déduit que, le responsable de cette entreprise non rentable peut améliorer la situation de cette dernière, ce qu'ils demandent c'est une bonne collaboration de la part de l'Etat, parce que la perte d'une entreprise dans la région peut provoquer un déséquilibre, sur le plan économique et social dans cette dernière.

Tableau N°28 : la répartition des enquêtés selon l'ampleur du marché.

L'ampleur du marché des créateurs d'entreprises	F	%
National	07	46,66%
Régional	06	40%
International	02	13,33%
total	15	100%

Source : Résultat de l'enquête.

On remarque que, la quasi-totalité des entreprises de notre échantillon travaillent sur le niveau national, avec une fréquence de (07), elles arrivent à mettre leurs produits sur toutes les régions du pays, suivi par une fréquence de (06), pour ceux qui travaillent sur le marché régional, et en suite on a une minorité d'entreprises qui travaillent avec les étrangers, avec une fréquence de (02).

Nous constatons, d'après les données de ce tableau que le marché de la plupart des enquêtés, est un marché national, suivi par la deuxième catégorie qui préfère de travailler dans la wilaya uniquement pour certaines raisons, comme le témoigne certains enquêtés « *j'ai des contacts avec des entreprises à l'étranges comme Mali mais je ne veux pas travailler pour les autres, car la wilaya de Bejaia a besoin de nous...* », Et l'autre déclare « *je travaille beaucoup plus avec les gens de la wilaya, ce sont des gens de confiance, je n'ai pas confiance à travailler avec les gens hors wilaya* ».

On constate, que la majorité des entreprises de notre échantillon, elles arrivent à circuler leurs produits sur toutes les régions du pays, vus le professionnalisme des entrepreneurs de cette régions, et on présentant des produits de meilleure qualité qu'ils soient destinés directement aux consommateurs ou bien pour les autres industries.

3. Résultat des données de la première hypothèse :

D'après les données recueillies auprès des créateurs d'entreprises de la commune de Bejaia, relative à la première hypothèse, nous ont permis de déduire que les entreprises (PME), de cette commune, participent à la création de postes d'emplois : ainsi elles réduisent sensiblement le taux de chômage ; elles créent une stabilité sociale, la reconnaissance, construire un statut sociale. En se référant aux résultats de l'enquête présentée dans les tableaux précédents, on trouve que, les objectifs principaux des créateurs d'entreprises, est la création d'emploi, ainsi la participation au développement de la région, en menant des projets classer comme premier, non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau national.

Indéniablement, l'entrepreneuriat est un moteur de la croissance économique, et la reconnaissance sociale, de ce fait, les responsables cherchent de plus en plus, à apporter de nouvelles idées pour faire face aux différentes contraintes du marché, et on a déduit que, la majorité de ces entreprises occupent une place sur le marché national, et d'autres qui se préparent à s'ouvrir sur le marché international.

Section 2 : présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse :

Dans cette partie, nous allons procéder à la présentation et l'analyse des données de notre deuxième hypothèse: les PME jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la situation socioéconomique de la wilaya de Bejaia.

1. l'analyse des données de la deuxième hypothèse :

Tableau N°29 : la contribution à la réalisation des objectifs socioéconomiques de la wilaya de Bejaia

PME réalise des objectifs socioéconomiques	F	%
Oui	13	86,66%
Pas vraiment	02	13,33%
total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013.

Les données du tableau ci-dessus, montrent que les entreprises (PME) contribuent vraiment à la réalisation des objectifs socioéconomiques de la commune de Bejaia avec une fréquence de (13), et qu'avec une fréquence de (02) à ceux qui affirment que les PME ne participent pas vraiment à la réalisation des objectifs de la wilaya.

En analysant les résultats du tableau, on trouve que les entreprises (PME) de la commune Bejaia contribuent énormément à la réalisation des objectifs socioéconomiques, comme le témoigne certains enquêtés « *bien sûr les PME réalisent les objectifs de notre région, il ya plusieurs PME dans tous les secteurs confondus qui ont réussi à mettre leurs produits sur le marché local, ce qui a épanoui l'économie de la région ...* », l'autre indique « *sans nous, la wilaya ne peut rien faire ; il ya plusieurs organismes qui font appel à la PME, comme le directeur de l'urbanisme, de l'APC, ainsi le directeur de la DJS... etc.* », et l'autre dit : « *les PME de Bejaia marquent un essor fort, surtout durant ces dernières années, elles lutent contre le chômage, mais pas totalement...* ».

Tableaux N°30 : la contribution des PME au développement économique de la commune de Bejaia

Contribution des PME au développement économique local	F	%
Oui	15	100%
Non	0	/
total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Concernant le poids des PME dans l'économie de la commune de Bejaia certains interrogés soulignent « *oui effectivement, les PME ont un poids dans l'économie de la commune, nous n'avons une puissance de ce secteur des PME, elles jouent un rôle primordial dans notre économie, exemple : les revenus des recettes fiscales de ces PME, et aussi leurs participations à la contribution des infrastructures de base...* ».

Donc, les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune de Bejaia et cela par :

- les aides financières aux différentes associations de la commune par ces entreprises.
- La création de richesse pour la collectivité (impôts).
- La création d'emploi surtout pour la population locale (baisse de taux du chômage).

Elles développent le territoire sur le plan social, et de bien-être pour ses citoyens.

Tableau N°31 : la contribution des PME au développement de la localité

Contribution des PME au développement de la localité	F	%
oui	15	100%
Non	0	/
Total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Ce qui est concerne la contribution des PME au développement de la commune, toutes les entreprises enquêtées ont presque le même point de vue, certains enquêtées ont souligné « *les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune, cela par le nombre important des salariés qu'elles emploient* », un autre déclare « *évidement les PME participent au développement de la commune, elles absorbent un taux du chômage dans la région..* ».

On déduit que, les PME de la commune de Bejaia, occupent une place très importante dans le développement de cette dernière, car les propriétaires de ces entreprises sont issus de cette localité ; et c'est un devoir pour eux de la rendre attractive et développée.

Tableau N°32 : l'attitude des enquêtés vis-à-vis de l'établissement des nouvelles perspectives pour leurs entreprises :

L'établissement des perspectives	F	%
Oui	12	80%
Non	3	20%
total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013.

En analysant ce tableau, nous trouvons que la majorité avec une fréquence de (12), des créateurs d'entreprises sondés ont déjà procédé à leurs perspectives ou ils comptent d'y faire. Tandis que ceux qui n'ont pas encore eu lieu à cette idée, représente (03) de notre population d'enquête.

Les déclarations des enquêtés ayant élaboré de nouvelles perspectives expriment quelque part, leur engagement et leur prétention à ne pas mettre de limite au développement de leur projet, comme certains l'annoncent « *oui, on est en-cours d'offrir une nouvelle gamme de produits, avec les équipements agricoles...* », un autre dit : « *j'ai toujours pensé à l'extension à travers le territoire national à l'entrée dans le marché international pour développer, pourquoi pas, l'économie de notre pays* » ; un autre qui vise d'aller très loin dans son projet annonce « *je compte importer de nouvelles marques d'automobiles pour garantir l'enrichissement de choix de la clientèle, j'ai une volonté d'aller très loin* ».

Cela indique que ces investisseurs sont dotés d'une grande volonté et culture d'investissement, ainsi que le marché qui leur été favorable pour connaître des succès.

Cependant, ceux qui n'ont pas encore atteint ce stade de réflexion expliquent « *tant que je suis encore locataire, je ne peux pas envisager de nouvelles perceptives, je suis condamné par le local...* », L'autre dit « *ce domaine nécessite de Travailler avec une population restreinte, pour contourner les risques de faillite...* ». On peut dire que les énoncés de ces enquêtés sont du aux difficultés qu'ils retrouvent dans la progression de leurs activités, qui les privent d'entrevoir de nouvelles structures à leurs projets.

Ces résultats, nous donnent la possibilité de synthétiser que l'établissement de nouvelles perspectives, pour toutes sortes d'investissements, dépend d'une étude préalable du marché ; la connaissance et la maîtrise du domaine, ainsi que l'esprit

entrepreneurial, permet de s'orienter sur une bonne voie de projet, et de faire face à la concurrence, et de s'adapter l'entreprise d'une façon permanente.

2. résultats des données de la deuxième hypothèse :

Pour la deuxième hypothèse: Les PME constituent un moyen d'impulsion du développement socioéconomique, car elles sont considérées comme pourvoyeuse d'emploi, et luttent même contre la pauvreté.

Les résultats de notre enquête nous montrent que les entreprises (PME), elles a un rôle important dans la vie socioéconomique de la commune de Bejaia ; ce rôle est particulièrement, plus important dans la création d'emploi, et donc de la lutte contre le chômage et la pauvreté, ainsi elles réduisent les inégalités sociales.

3. Pouvoir et avenir d'entreprise :

Dans cette partie, on va exposer l'avis des enquêtés vis-à-vis de l'attitude des entrepreneurs à l'extension de leurs entreprises : le constat des entrepreneurs depuis l'entame de leurs activités, la transmission de leurs entreprises dans l'avenir, et enfin les conseils aux jeunes désirant devenir entrepreneurs.

Tableau N°33 : l'attitude des enquêtés vis-à-vis à l'extension de leurs entreprises

L'extension de l'entreprise	F	%
Oui	14	93,33%
Non	1	6,66%
Total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Chapitre VI l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche

En analysant le tableau ci-dessus, nous trouvons que la majorité avec, une fréquence de (14) des créateurs d'entreprises, ont déjà procédé à l'extension de l'entreprise, comme certains l'annoncent « *oui parce que la demande du marché est plus que le produit fabriqué* », un autre déclare « *oui nous sommes entrain de procéder à l'extension d'entreprise* », et l'autre des interrogés nous a dit « *on est dedans , ce qui nous à permis de recruter plus de personnes...* ». Tandis que ceux qui n'ont pas encore eu lieu de cette idée représentent (01) un enquêté, il nous a dit « *non parce que notre produit satisfait le marché de travail* ».

En observant, que ces acteurs voient qu'ils ont réussi dans leurs domaines, ils ont suffisamment de capacités matérielles, financières et professionnelles pour agrandir leurs entreprises.

Tableau N°34: la répartition des enquêtés selon leurs constats depuis l'entame de l'activité

Le constat	F	%
Positif	12	80%
négatif	03	20%
Total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

A travers ce tableau, on constate que la grande majorité, avec une fréquence de (12) des enquêtés, ont établi des bilans positifs sur l'activité de leurs propriétés, alors que les autres représentants (03) de l'échantillon global, sont dépités et déçus par les résultats marqués.

Selon les commentaires et les arguments présentés par les enquêtés, nous avons pu dégager deux sortes de constats sur les conséquences de l'activité de leurs entreprises. La première catégorie montre que ses bilans depuis l'entame de l'activité, sont positifs par rapport aux profits que l'entreprise encaisse, grâce à l'extension et l'évolution qu'elle a connues, ainsi que son rôle dans la création

d'emploi et la satisfaction de sa clientèle qui augmente de plus en plus « *j'ai nourri plus de 200 familles, donc j'ai un rôle de lutter contre le chômage, je me sens bien et très heureux depuis la création de l'entreprise...* », L'autre dit « *l'activité est toujours en progression* », un autres des interrogés nous a dit « *je constate que les PME créent plus d emplois que les grandes entreprises* ».

La deuxième catégorie se montre anxieuse vis-à-vis de ses réalisations dont les constats enregistrés sont complètement négatifs « *l'entreprise ne fonctionne pas bien, cette situation est inattendue, c'est difficile d'aller loin devant les grandes boites...* ».

Un autre créateur dit : « *l'environnement économique est défavorable à l'investissement, il est facile d'acquérir les équipements les plus sophistiqués, mais le milieu dans lequel évolue l'entreprise est plus lent et plus bureaucratique, un exemple simple ; une entreprise commence à produire et commercialise durant plus de 12 mois et le registre de commerce n'est toujours pas prêt* », et un autre dit « *l'administratif n'est pas au service du productif* ». Ces conséquences peuvent être expliquées par la négligence d'une étude antérieure du terrain d'investissement, et sans procéder à la supposition des pépins qui peuvent se dégager.

Tableau N°35 : l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la transmission de leurs entreprises

Transmission de l'entreprise	F	%
Oui	13	86,66%
Pas moi qui décide	2	13,33%
total	15	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Selon le tableau ci-dessus, nous constatons que l'idée de transmission de l'entreprise chez nos enquêtés est dominante avec une fréquence de (13) ; par contre une autre catégorie qui présentent (02), n'a pas le pouvoir de décider de transmettre l'entreprise.

Les résultats requise sur l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la passation de l'entreprise, expriment l'indulgence de la majorité sur l'avenir de leurs familles c'est-à-dire, qu'ils essayent de léguer l'entreprise aux membres de la famille afin de préserver toujours le patrimoine familial « *je travaille avec mon fils, il est très compétent, donc les clés seront à lui à l'avenir pour qu'il puisse la garder* ».

L'autre dit « *je suis le directeur, mon fils c'est le gérant, donc les clés seront à lui à l'avenir, parce que mon fils est encore jeune* ». Cette notion signifie aussi que certains entrepreneurs s'inquiètent de l'avenir financier de leurs descendants « *l'avenir de l'entreprise sera entre les mains des fils de la famille pour assurer toujours les sources de financements, il faut souvent penser à la stabilité financière de la famille* ». De l'autre côté, cette idée ne se manifeste pas à présent chez certains enquêtés, parce qu'ils sont des directeurs généraux pour des entreprises publiques « *il ya des organes de gestion qui décident l'avenir de l'entreprise* ».

Cela signifie que l'entrepreneuriat est un monde de priorités. Donc, chaque investisseur envisage la méthode adéquate pour la conduite de sa propriété.

Tableau N°36 : les conseils aux jeunes désirants devenir entrepreneurs

Nature des conseils	F	%
Etre sérieux, crédible et compétent dans le travail	10	37,03%
Avoir assez d'informations sur la fiscalité et les modalités juridiques	7	25,92%
Avoir l'expérience et la maîtrise du domaine, ainsi que le savoir faire	10	37.03%
total	27	100%

*le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par les enquêtés.

En observant ce tableau, on trouve qu'une fréquence de (10) des interrogés conseillent aux jeunes désirants devenir créateurs d'entreprises, par le sérieux et la crédibilité, ainsi d'avoir des compétences, et une fréquence de (10) de notre échantillon, leur recommandent un bagage sur les modalités et les procédures de Création, ainsi que d'avoir des informations sur la fiscalité. Par contre (07) des enquêtés les incitent à se doter d'une bonne connaissance du domaine pour devenir entrepreneur.

Les réponses enregistrées sur cet aspect, nous laissent comprendre que le principe du sérieux, de crédibilité et de compétence sont des exigences inévitables pour celui qui veut devenir entrepreneur, parce que sans ce principe ; on ne parviendra jamais à voir son projet se réaliser, comme les interrogés l'attestent « *il faut tout d'abord être sérieux, crédible et compétent pour s'engager dans une affaire* », et un autre affirme « *il faut commencer par le sérieux, la crédibilité avant d'entamer la mission, être compétent et aimer ce que l'on fait, si non on réussira jamais* ».

Nous avons remarqué aussi que le cumul d'informations sur les différentes soumissions à la fiscalité et modalités de création, suivis d'avantages ceux qui souhaitent réaliser leurs projets dans les conditions explicite, d'où les conseils de certaines enquêtés qui affirment « *avoir des informations sur la fiscalité est un système pour l'organisation des affaires administratives de l'entreprise* », l'autre dit : « *s'informer sur la fiscalité permet d'éviter l'ambiguïté et les cas d'échec* », c'est-à-dire que ce type de renseignement a une grande utilité pour avoir du bon fonctionnement de l'entreprise sur le plan administratif.

Enfin, le savoir faire et la maîtrise du domaine, est suggérée aux nouveaux investisseurs qui préparent leurs projets, dont le but, est de s'intégrer aisément dans le milieu, et pour bien maîtriser l'activité et gagner plus du temps qui est une notion très valorisée chez certains enquêtés qui disent « *la connaissance du domaine permet d'aller très loin dans la réalisation du projet, ca nous permet d'économiser plus de temps et des efforts aussi* ».

L'autre affirme « *le savoir faire et la connaissance du domaine facilitera le suivi des démarches à la création* », cela veut dire que la maîtrise du domaine est un facteur indispensable dans la trajectoire de la création d'entreprise.

Ces résultats nous montrent que les conseils données par les enquêtés aux novices qui s'appêtent à aborder le domaine de l'entrepreneuriat, se résument dans le sérieux et la crédibilité, l'information sur l'investissent et être du domaine.

Donc, nous pouvons dire que les conseils proposés par les entrepreneurs enquêtés aux novices investisseurs, nous donnent l'impression qui il est préférable et nécessaire de se mobiliser sur tous les niveaux pour aspirer à la précession d'une structure entrepreneuriale.

4. résultats des données des deux hypothèses :

Après avoir effectué notre étude sur le thème : le rôle des PME dans la résorption du chômage.

L'analyse des entretiens effectués avec Les créateurs des entreprises dans la commune de Bejaia, elles nous ont donné la possibilité de vérifier les deux hypothèses élaborées au début de l'étude.

En effet, l'analyse des informations qu'on a recueillies, par cette enquête, nous a permis de constater que, les ambitions et les motifs qui poussent les investisseurs à créer l'entreprise, c'est la participation à l'épanouissement de l'économie nationale.

A cet effet, on a confirmé que l'objectif des créateurs d'entreprise est de créer les postes d'emplois, l'enquête aussi nous a montré de distinguer l'attitude des entrepreneurs vis-à-vis les dispositifs mis par l'Etat pour la création d'entreprise, ils affirment que l'Etat facilite la création, mais la bureaucratie dans notre pays empêche la concrétisation et l'accomplissement de tout dispositif.

A cet effet, l'analyse des données rassemblées sur la contribution des PME à la création d'emploi, nous a autorisés de procéder à l'interprétation, et la présentation des résultats, qui se résument dans les points suivants :

- Les PME ont beaucoup apporté à la population locale, grâce aux milliers de postes d'emplois stables et durables créés, engendrant stabilité et bien-être globale à de nombreuses familles, niveau de vie décent, gamme de produits sur le marché, le développement de la PME fait de la commune de Bejaia une région dynamique et attractive. Cet essor des PME a fini par avoir des retombées positives, dépassant les frontières locales pour toucher l'espace régional et national.

- Les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune de Bejaia, et, cela, par le nombre important des salariés qu'elles emploient.
- Notre étude sur les PME dans la commune de Bejaia, nous a montré que ces PME, jouent un rôle important dans la vie socioéconomique ; elles participent activement dans la dynamique économique à travers la création de la richesse l'innovation, la fourniture des biens et services et surtout à la résorption du chômage.
- la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage, à travers sa capacité à créer de l'emploi. Cette capacité résulte en fait de la dynamique du secteur de PME, à travers le mécanisme créateur des structures qui fait continuellement apparaitre de nouvelles PME, plus dynamiques et qui aboutit à une création nette de plus en plus importante, de richesse économique et sociale, et d'emploi.
- Les objectifs visés par les créateurs des PME, renferment la création d'emploi et l'épanouissement de l'économie national.
- Les PME sont la source de la plus part des nouveaux emplois, tandis que les grandes entreprises licencient et compressent le personnel.
- Elles développent le territoire sur le plan social, et le bien être pour ses citoyens.
- Elles rendent le territoire plus attractif pour l'homme, d'après ses capacités à attirer les activités nouvelles, et les facteurs de production mobiles (capitaux équipements, entreprise,...).
- La diversité des difficultés rencontrées par les créateurs d'entreprises, comme la lourdeur des procédures administratives (traitement des dossiers...) l'existence de la bureaucratie, et l'existence du réseau informel.

Conclusion

D'après notre étude réalisée sur la contribution des PME à la création d'emploi nous avons su, que les réformes économiques qu'a connu l'Algérie, depuis les deux dernières décennies, ont donné lieu à l'apparition de plusieurs organismes d'aide, et de soutien de l'investissement dans le secteur privé.

En Algérie, l'attention vis-à-vis de la PME a été relativement tardif du moins en comparaison aux pays voisins. La PME n'a commencé à avoir du champ qu'à partir des années 90 ;depuis, la PME n'a cessé d'évoluer, et d'enregistrer des résultats intéressants à la faveur des différents actions consentis par l'Etat, en commençant par le code d'investissement de 1993, passant par la création du ministère des PME, et en arrivant diverses nouvelles mesures.

Toutes ces mesures, ont comme objectifs de contribuer au développement de la PME en facilitant le fonctionnement, en l'aidant et en l'encourageant à exploiter ses potentialités, en matière de création de richesse et d'emploi. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, la PME a contribué largement à réduire le chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, en créant plus d'emploi que le reste des entreprises.

En plus, de ça contribution à la création de richesse, la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage à travers sa capacité à créer de d'emploi, cette capacité résulte en effet de la dynamique du secteur de PME à travers le mécanisme créateur des structures qui fait continuellement apparaitre de nouvelles PME plus dynamique et qui abouti à une création nette de plus en plus importante de richesse et d'emploi. Ce n'est pas donc la PME prise individuellement qui explique ça capacité à dynamiser l'économie nationale, mais la PME autant que secteur. Autrement dit, il existe une sorte de l'effet de synergie entre les PME lorsqu'elles constituent un secteur qui couvre la faiblesse des PME individuelles et

qui leurs donne la belle image dont elles jouissent actuellement. Ceci étant, la PME offre aux pouvoirs publics un instrument efficace pour l'atteinte de nombreux objectifs à caractères socioéconomiques, notamment celui de la lutte contre le chômage.

Les PME de la région, jouent un rôle fondamental dans le processus du développement socioéconomique, à travers sa capacité de création d'emploi et de richesse, c'est du moins ce qui s'est dégagé de l'enquête que nous avons menée dans le cadre de ce mémoire. Il reste que leur (les PME) développement, se heurte à quelques entraves notamment le problème du foncier, du financement bancaire, la bureaucratie...si ces contraintes, venaient à être levées c'est l'activité économique, et le bien être social, qui se seront les plus grands bénéficiaires

Annexes

Guide d'entretien

Les données personnelles :

- 1- Quel est votre âge ?
- 2- Votre situation matrimoniale ?
- 3- Quel est votre niveau d'étude ?
- 4- Le lieu d'habitation ?
- 5- Est-ce que vous avez suivi des formations ? si oui dans quels domaines ?

Identification et caractéristique de l'entreprise :

- 1-Quelle est la nature de votre entreprise ?
- 2-Quelle est la date de sa création ?
- 3-Quia financé votre projet de création de votre entreprise ?
- 4-Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?
- 5-Quelle est l'activité exercée au sein de votre entreprise ?
- 6-Le domaine suivi est-il le votre ?
- 7-Quel est le nombre de vos salaries ?

➤ **question sur la PME et la création d'emploi :**

- 1-Quelles sont vos ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création de votre entreprise ?
- 2-Dans quel objectif avez-vous créé cette entreprise ?
- 3-Quelle sont vos apports en termes de création d'emploi ?
- 4-est-ce que votre entreprise est rentable ?si non pourquoi ?
- 5-Quel est l'ampleur de votre marché ?

Question sur la PME et son impact sur l'amélioration de la situation des objectifs socioéconomique de la commune de Bejaia :

- 1- pensez vous que les PME contribuent a la réalisation des objectifs socioéconomique de la commune de Bejaia ?
- 2- est ce que le secteur PME a un poids dans l'économie de votre localité ?
- 3- est ce que les PME contribuent au développement de votre localité ?
- 4- avez-vous établi des nouvelles perspectives pour votre entreprise ?

Pouvoir et avenir de l'entreprise :

1. Pensez-vous à l'investissement et à l'extension de votre entreprise dans l'avenir ? sinon pourquoi ?
2. Globalement, qu'est ce que vous avez constaté durant toute cette période d'activité ?
3. Dans l'avenir, a qui pensez-vous transmettre l'entreprise ?pourquoi ?
4. Quel conseil donnerez-vous pour un jeune entrepreneur désirant créer une entreprise ?

Liste Bibliographique

Liste bibliographique

Les ouvrages sur le thème:

1. BELLON BERTRAND, L'novation créatrice, édition economica, Paris, 2002.
2. DEMONTLIBERT CRISTIANE, La violence du chômage en Algérie, édition presses universitaire de Strasbourg, 2010.
3. DOKOU GERAD-KOKOU et BAUDOUX MOURICE et autres L'accompagnement managérial et industriel de la PME, l'harmattan, Paris, 2000.
4. FERONE GENEVIVE et GENEVIVE DEBAS GENEVIVE et autres, Ce que développement durable veut dire, édition d'organisation, Paris, 2004.
5. GOUNNEZIAME SMAÏL, Le mal Algérien : économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994.
6. JULIEN PIEERE-ANDRE et MARCHESNAY, L'entrepreneuriat, édition economica, Paris, 1996.
7. LEGARE CHRISTINE, Quels emplois pour les PME ? Etude sur les PME et l'emploi en France, 1^{er} édition, Paris, 2007.
8. LEVRATTO NADINE, Les PME définition, rôle économique et politique publique, 1^{er} édition, Boeck, Paris, 2009.
9. LIABES DJILLALI, Capital prive et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982 l'Algérie, avril 1984.
10. MARUANI MARGARET et REYNAUD EMMANUELE, Sociologie de l'emploi, 3^{eme} édition, la découverte, Paris, 2004.
11. SAUVY ALFRED, La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi Paris, Francis Lefebvre, 1980.
12. TORRES OLIVIE, PME de nouvelles approches, édition economica, Paris, 1998.
13. WITTERWULGHE ROBERT, Les PME une entreprise humaine, 2^{eme} tirage Boeck, Paris, 2008.

Les dictionnaires :

14. BIALES. C et BIALES. M et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économique et sociaux contemporains**, Foucher, Paris, 1999.

15. BLAISE RODOLPHE, **Dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, édition Marketing, Paris, 2005.

16. DIALES. C et BIALES. M et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains**, édition Foucher, Paris, 1996.

17. SILEM AHMED et ALBERTINI JEAN MARIE, **Lexique d'économie**, 7^{eme} édition, Dalloz, Paris, 2002.

18. Le petit Larousse, France, avril 2003.

Guides méthodologiques :

19. AKTOUF OMAR, **Méthodologie des sciences sociales et approches quantitatives des organisations à la démarche classique et une critique**, édition Presses de l'université du Québec, 1987.

20. ANGERS MAURICE, **Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger, 1997.

21. BERNARD CLOUDE, et MADELAINE GRAWITZ, **Lexiques des sciences sociales**, 7^{eme} édition, Dalloz, Paris, 2000.

22. BERTHIER NICOLE, **Les techniques d'enquêtes en sciences sociales: méthodes et exercices corrigés**, Armand colin, Paris, 2010.

23. DEPELTEAU FRANCOIS, **La démarche d'une recherche en sciences sociales et humaines : de la question de départ à la communication des résultats**, 4^{eme} tirage, édition Boeck, Canada, 2005.

24. GOTMANI ANN, L'enquête et ses méthodes, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris 2007.
25. MACE GORDAN, Guide d'élaboration d'un projet de recherche, 2^{ème} édition, Boeck université, 1988.
26. MADELAIN GRAWITZ, Méthodes des sciences sociales, 11^{ème} édition, Dalloz, Paris, 2001.
27. PERETZ HENRI, Les méthodes en sociologie: l'observation, la découverte, Paris, 1998.
28. RAYMON QUIVY et LUCVAN CAMPENHOUDT, Manuelle de recherche en sciences sociales, 2^{ème} édition, Paris, 1988.

Les revues et publication :

29. JULIEN PIERR-ANDRE, « Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité », 75^{ème} congrès de L'ACFAS, 10-11 mai 2007, Trois-Rivières.
30. SIAB MUSATTE MAHMED, « La situation sociale en Algérie IN monde Arabe Maghreb-Machrek », revue, trimestriel N°167, France, mars 2000.
31. Bureau international de travail (BIT), « Marché de travail et emploi en Algérie », revue de BIT, 2003.
32. Direction générale pour l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », revue, janvier 2004.
33. Direction générale pour l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », revue, 22 octobre 2003.
34. Direction générale de trésor, « Les PME en Algérie et les politiques de soutien à leur développement », revue, Algérie, 2012, P 01-P 04.

35. Ministère de l'emploi et de solidarité national : « Principaux indicateurs statistiques », revue, mars 2005.
36. Revu de presse, « avec 10% du PIB pour les transferts sociaux : L'Algérie bien partie pour atteindre les OMD », Alger, 14 février 2011.
37. BOUYACOUB AHMED, « Les PME en Algérie : quelles réalités ? », Document de travail GRIOT, édition l'harmattan, 2004.
38. GHARBI SAMIA, « Les PME /PMI en Algérie : Etat des lieux », Cahiers du lab.RH-document de travail, N°238, université du littoral cote d'opale, mars 2011.
39. BOUYACOUB AHMED, « La PME, dynamisme économique et territorial », Colloque international sur la gouvernance et développement de la PME, organisé les 23, 24 et 25 juin 2003.
40. OCDE : « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », juin 2000.
41. La nouvelle définition des PME, guide de l'utilisateur et modèle de déclaration, journal officiel de l'union européenne, 2006.
42. Recommandation 2003/361/CE adoptée par la commission européenne concernant la définition de la PME, journal officiel N°L123 du mai 2003.
43. Journal officiel de la république Algérienne N°77, 15décembre 2001, chapitre II, article 4.
44. Le gouvernement veut booster les recrutements, journal El-Wantan, N°5291, mercredi 2 avril 2008.
45. Journal officiel de la république Algérienne N°55 du 09 juillet 1974.
46. Journal officiel de la république Algérienne, N°06 du 07 février 1984.

Liste des thèses:

47. BOUKAROU ALDJA, «Essai d'évaluation des stratégies de pérennité dans les PME, cas des PME de Tizi-Ouzou », **Mémoire de magister en sciences économiques**, département des sciences économiques, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou », 2011.

48. BOULEKMIR HAKIMA, «Le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihdadden de la wilaya de Bejaia », **Mémoire de master en science de gestion**, département de science de gestion, Bejaia septembre 2011.

Site internet :

49. [www.osectu.org/userfiles/aimad%20 Datoussaid.pdf](http://www.osectu.org/userfiles/aimad%20Datoussaid.pdf)

50. [Plbd.blogspot.com/2010/09/le développement-de-la-pme-en-Algérie-htm/](http://Plbd.blogspot.com/2010/09/le-d%C3%A9veloppement-de-la-pme-en-Alg%C3%A9rie-htm/)

51. www.youtube.com/all-comment?V=7hy8QSFTUw

52. [http://ec.europa.eu/entreprise/polycysme/définition/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/polycysme/d%C3%A9finition/index_fr.htm)

53. [Document and setting/administrator/local setting/temp/these_caulibaly-pdf-4.pdf](#)

54. www.google.fr:les PME (mode de comptabilité)

55. [www.Kpmg.com/FR/fr/.../évolution-des-pme-depuis-10 ans-2012-pdf](http://www.Kpmg.com/FR/fr/.../%C3%A9volution-des-pme-depuis-10-ans-2012-pdf)

56. <http://algiers.Unic.org>

57. <http://www.elmoudjahid.com/fr/>

58. econpapers-repec.org/Repec : oec : devaoc : 7.fr

59. [http://www.cnec.dz/cnec doc/ple N°20/PME.htm](http://www.cnec.dz/cnec doc/ple N%C2%20/PME.htm)

60. www.tresor.économie.gouv.FR